

* Avec certains forfaits et une entente de 2 ans. Des conditions s'appliquent.

Économisez gros. À partir de 0\$

Magasiner

TELUS

* Avec certains forfaits et une entente de 2 ans. Des conditions s'appliquent.

Économisez gros. À partir de 0\$

Magasiner

TELUS

<u>Accueil</u>	<u>Accueil du Régiment</u>	<u>Compagnies et soldats</u>	<u>Annotations complémentaires</u>	<u>Marsal</u>	<u>Les Filles du Roy</u>
<u>Louis XIV</u>	<u>Régiment à Fort Barraux</u>	<u>Index du Régiment</u>	<u>Les Potins du Régiments</u>	<u>Actes Soldats Régiment</u>	<u>Les Filles à marier</u>
<u>Baron de St Castin</u>	<u>Recensement 1667 en Nouvelle-France</u> En cours	<u>INDEX MARIAGES FILLES DU ROY</u>	<u>Johan von Balthasar de Gachéo</u>	<u>La Guerre de Sept Ans</u>	
<u>Navires de La Rochelle</u>	<u>Navires départ de Dieppe</u>	<u>Navires Départ du Havre</u>	<u>La Marine Française sous Louis XIV</u>	<u>Louis XIV et La N. France</u>	

Faire un don



Ce don servira à pourvoir aux frais inhérents au site:
frais d'hébergement, de logistique et de recherches
Même le plus petit don est le bienvenu
Merci à vous.

Convertisseur de devises
<http://www.frizou.org/trucs/convertisseur-devises.html>

Histoire du Régiment De Carignan-Salière des origines à 1671

écriture et recherches effectuées par
Bernard Quillivic

Mise à Jour du 27 juillet 2017



Bernard Quillivic



<u>Les Origines</u>	<u>Bref Résumé</u>	<u>Savoie Carignan</u>	<u>De Salière</u>	<u>Provenance des Compagnies</u>	<u>Les Amérindiens</u>
<u>Régiments Participants</u>	<u>Départ du Régiment</u>	<u>Navires du Régiment</u>	<u>Le Régiment en Nouvelle France</u>	<u>Tracy 1ère partie</u> 	<u>Tracy 2ème partie</u>

<u>Chaine de Commandement</u>	<u>Armement Soldats Régiment</u>	<u>la compagnie des 100 associés</u>	<u>Johan von Balthasar de Gachéo</u>	<u>Création du Régiment</u>	
<u>Construction des Forts</u>	<u>Campagnes du Régiment</u>	<u>Retour du régiment</u>	<u>Le 47 ème régiment D' infanterie</u>	<u>Sources</u>	<u>Retour du Régiment de Savoie Carignan En 1779</u>

PROLOGUE

En décembre 1664, Louis XIV décida d’envoyer en Nouvelle-France un corps expéditionnaire de plus de « 1000 Bonshommes », qui deviendra, Le Régiment de Carignan-Salières.

Le Roi prit cette décision suite à la remise en cause de sa politique coloniale.

Il venait de créer deux nouvelles compagnies marchandes pour remplacer la multitude de petites compagnies privées qui exerçaient dans les colonies maladroitement et sans aucun contrôle. Il promulgua deux édits à cet effet.

1)-Création de la compagnie des Indes occidentales, en mai 1664.

2)-Création de la compagnie des Indes Orientales le 27/08/1664, enregistrée en parlement le 1er septembre 1664.

Le Roi décide de remanier les dirigeants en Nouvelle France. Il décide d’y envoyer De Courcelles en tant que gouverneur et Jean Talon comme intendant.

Ceci avec l'accord de la compagnie, car dans l'Edit du Roi, concernant la création des Indes Occidentales il est bien noté:

Article XXVII, « *La dite compagnie pourra aussi établir tels gouverneurs qu'elle jugera à propos, soit dans la terre ferme, par provinces ou départements séparés, soit dans les dites îles; les dits gouverneurs seront nommés et présentés par les directeurs de la dite compagnie, pour leur être expédié nos provisions: et pourra la dite compagnie les destituer toutefois et quantes bon lui semblera, et en établir d'autres en leurs places, auxquels nous ferons pareillement expédier nos lettres, sans aucune difficulté; en attendant l'expédition desquelles, ils pourront commander le temps de six mois, ou un an au plus, sur les commissions des directeurs* ».

La compagnie décide avec l’accord du Roi de l’envoi de 200 hommes soit l’équivalent de 6 compagnies de soldats d’infanterie et donne ses ordres en conséquence. Chaque compagnie ayant alors 30 hommes plus les officiers.

Les premières compagnies prendront le chemin de Rennes pour y recruter et ensuite Saint Jean D’Angely où deux navires seront prévus pour transporter tout le monde en Nouvelle- France.

Mais les rapports venus de Nouvelle-France que lisent les nouveaux dirigeants du Pays exigent une intervention plus importante de troupes afin de faire face aux menaces des Iroquois et autres. (La compagnie qui vient d’être créée, n’étant pas en mesure de payer pour l’envoi d’un gros contingent, selon

l’ article XXVIII, elle demande donc l’application de l’article XXXI de l’Edit où le Roi promet aide et assistance militaire en cas de nécessité)

Ces derniers réagissent aussitôt et après avoir convaincu Colbert, demandent une audience au Roi. Fin Novembre 1664, l’audience est accordée et après discussion le Roi accepte d’aider la compagnie et annonce l’envoi de milles « bonshommes » en Nouvelle-France. Mais il choisira les troupes qui partiront, d’où le rappel des 2 compagnies prévues initialement soit Perrot et Franlieu.

Il convoque ses ministres et son état- major pour prévoir l’envoi de cette force. Ce ne sera que fin décembre que le choix est fait sur De Salières et son régiment. En effet, le Duc de Lorraine ayant donné des preuves de sa soumission au Roi de France, la présence du régiment à Marsal n’est plus nécessaire. Il faut juste laisser une présence des troupes du roi par le maintien de quelques compagnies dans la place. Le régiment de Monsieur de Salières sera renforcé par des compagnies supplémentaires prises dans les autres unités du Royaume, et chaque compagnie devra porter ses effectifs à 50 hommes.

Mais la saison est bien avancée et plus moyen de trouver des navires royaux. Il faut agir dans l’improvisation et trouver des navires de commerce, pas évident à la dernière minute, car certains sont réservés plusieurs années à l’avance. L’état de la flotte de Guerre et de Commerce au début du règne de Louis XIV est très réduit. Ce n’est que sous l’impulsion de Jean-Baptiste Colbert que cette dernière prendra un peu plus d’importance. Nous retrouverons ce manque de préparation, malgré les efforts de Jean Talon, de son frère et de Colbert de Terron, dans l’arrivée du matériel qui accompagnait le régiment en Nouvelle-France, manque important de paillasses, de munitions de bouches et de guerre, des navires de commerce qui sont peu appropriés à transporter tant de monde, etc...

Pour les compagnies Marchandes, un petit rappel des faits :

La compagnie des 100 associés, créée le 29 avril 1627, connaît dès le début, la guerre opposant la France et l'Angleterre ce qui freine les efforts des Cent Associés. Les quatre premiers navires envoyés au Canada par la compagnie, en 1628, sont capturés aux environs de Tadoussac par la flotte anglaise commandée par les frères Kirke, tandis que Québec tombe aux mains des Anglais l'année suivante. Le Canada et l'Acadie ne sont restitués à la France qu'en 1632, au terme de longues négociations. Au bord de la ruine, la Compagnie des Cent-Associés n'est alors plus en mesure de remplir ses obligations de peuplement. Elle s'en remet désormais à des particuliers, à qui sont concédées des seigneuries, et cède en 1642, selon l’Edit du Roy son monopole sur la traite des fourrures et l’accroissement du territoire à **la Communauté des Habitants, dite Compagnie de Canada**. Les dirigeants de la compagnie conservent néanmoins une partie de leurs pouvoirs, dont celui de nommer le gouverneur de la colonie. Cependant la compagnie du Canada au lieu de s'appliquer à l'agrandissement de ces colonies, et d'établir dans cette grande étendue

de pays un commerce qui leur devait être très avantageux, se sont contentés de vendre les dites îles à divers particuliers.)

Le 24 février 1663, par acte de leur assemblée **la compagnie des 100 associés** créée le 29 avril 1627, par Armand Jean du Plessis, duc et cardinal de Richelieu, ainsi que Samuel de Champlain et 98 autres personnes, et dont Louis XIII accorda des lettres patentes pour son établissement en Nouvelle France, cède tous leur droits au Roy, suite aux non respect de ses obligations :

- 1)-Faire venir un minimum de 400 colons chaque année, et les garder au pays.
- 2)-Développer le pays et rapporter un meilleur rapport à ses actionnaires et au Roi.

A cela s'ajoute le décès de plusieurs de ses membres dont Richelieu et Samuel de Champlain ainsi que le retrait des apports financiers d'autres partenaires. **Elle entraîne dans sa chute la compagnie dite du Canada.**

Suite à cette décision, le Roi ayant aboli les privilèges dont jouissait cette compagnie, ce dernier décide de faire passer l'administration de la colonie du Canada directement sous l'autorité royale.

Des commerçants et financiers tentant de remettre un peu d'ordre dans ce pays, la terre ferme de l'Amérique appelée France Equinoxiale. le Roy décide de les appuyer et crée en mai 1664, une nouvelle compagnie sous l'impulsion de Colbert « **La Compagnie des Indes Occidentales** ». En août 1664 une compagnie identique sera créée "**La Compagnie des Indes Orientales**."

(Les Indes Occidentales regroupaient: Toutes les Iles de l' Amérique,(Antilles) celle de Cayenne, et toute la terre ferme de l'Amérique, depuis la rivière des Amazones jusqu'à celle d' Orénoc, le Canada, l' Acadie, Iles de Terre-Neuve et autres îles, et terre ferme, depuis le nord du pays de Canada jusqu'à la Virginie et Floride; ensemble toute la côte de l'Afrique, depuis le Cap Vert jusqu'au Cap de Bonne Espérance, soit que les dits pays nous appartiennent, pour être ou avoir été ci-devant habités par les François, soit que la dite compagnie s'y établissent en chassant ou soumettant les sauvages ou naturels du pays, ou les autres nations de l'Europe qui ne sont dans notre alliance; afin que la dite compagnie ayant établi de puissantes colonies dans les dits pays, elle les puisse régir et gouverner par un même esprit.....)

(Les Indes Orientales concernait: Depuis le cap de Bonne Espérance, jusques dans toutes les Indes et mers orientales, même depuis le détroit de Magellan et le Maire, dans toutes les mers du sud. Ainsi que l'Île de Madagascar ou S. Laurent avec les îles circonvoisines; pour le temps de 50 années consécutives.....)

Déjà par le passé, le Roi avait déjà répondu au cri pathétique du père Lejeune en 1661 « *Voici votre nouvelle France aux pieds de vote Majesté. Une troupe de Barbares l'a réduite aux abois. Ecoutez sire, si vous l'avez pour agréable, sa voix languissante et ses dernières paroles : Sauvez-moi s'écrie-t-elle.* »

Un premier envoi de 100 soldats avait été effectué **en 1661 avec l'arrivée du nouveau gouverneur, Monsieur Pierre Dubois, baron d'Avaugour**. Confirmé par la demande faite en 1662 de **BOUCHER, PIERRE**, (Interprète, soldat, il deviendra gouverneur de Trois-Rivières en 1662 puis juge royal en 1663, et fondateur et seigneur de Boucherville en 1667), **envoyé le 22 octobre 1661, par le baron d'Avaugour en mission auprès du Roi, pour obtenir une aide supplémentaire en soldats et colons. Sa mission est un succès.**

Pierre Boucher, avait su exposer au Roi la situation pénible des colons face aux Iroquois.

Quand il repartit de La Rochelle le 15 juillet 1662, Boucher pouvait compter sur les deux vaisseaux, les 100 / 200 soldats (Les sources varient à ce sujet) et les vivres et munitions promis par le roi.

Il avait lui-même recruté « cent hommes de travail », ayant emprunté de l'argent pour payer leur traversée. Le voyage de retour fut long et pénible ; ***l'Aigle d'or et le Saint-Jean-Baptiste*** essuyèrent de furieuses tempêtes. Une soixantaine d'hommes, « tant soldats que travailleurs », moururent en mer. Le bruit se répandit que ces gens étaient morts de la peste, ce qui était faux, mais Boucher dut pendant longtemps héberger lui-même ses recrues. Il fit son rapport à

D'Avaugour qui lui délivra la commission de gouverneur de Trois-Rivières.

La France comptait à cette période 18 millions d'Habitants.

L'Angleterre en comptait près de 8 millions.

*« Il ne faut pas oublier que les différentes colonies avaient déjà reçu de nombreuses troupes, ne serait-ce que Monsieur **Antoine Joseph Le Febvre de la Barre**, qui amènera en 1664 avec lui **650 hommes soldats** et des colons pour les besoins de la mission, soit environ 12 compagnies. Ceci afin de s'installer en Guyane et dans les îles pour y faire régner l'ordre royal.*

Une escadre navale avec ses troupes avait fort à faire en Méditerranée, contre les Turcs et les autorités d'Alger.

Des troupes importantes devaient être envoyées aux Indes, à Madagascar, en Afrique, ainsi que dans tous les lieux où des français tentaient de s'implanter. Les Troupes permettront d'assurer et pérenniser la présence Française et installer plusieurs comptoirs gérés par la compagnie des Indes Orientales crée peu de temps après la compagnie des Indes Occidentales.

Création compagnies des Indes

Après lecture des documents concernant les Compagnies des Indes, voici ce que j'en ai extrait:

Les 43 articles, qui composent l'Edit du roi sur la création des Indes occidentales, sont à peu près les mêmes que pour les Indes Orientales, qui lui en comporte 48.

Création de la compagnie des Indes occidentales, en mai 1664.

Création de la compagnie des Indes Orientales le 27/08/1664, enregistrée en parlement le 1er septembre 1664.

Dans la déclaration, il est dit" Les compagnies des Indes, seront formées de tous nos sujets de quelque qualité et condition qu'ils soient qui y voudront entrer, pour telles sommes qu'ils estimeront à propos de faire la part de chacun ne pourra être inférieure à trois mille livres, pour les Indes occidentales et mille livres pour les Indes orientales et les augmentations de cinq cent livres pour la facilité des calculs. Le tiers fourni comptant et les deux autres tiers en 2 années consécutives, également par moitié dans les mois de décembre 1665 et 1666.

Plus loin dans les articles:

Les sujets étrangers qui veulent intégrer la dite compagnie, le peuvent. Ceux qui verseront 20000 livres de principal seront réputés Regnicole (C'est à dire naturalisé Français sans besoin de lettre)

Des directeurs seront nommés dans les différentes villes.

Ceux qui verseront jusqu'à la somme de 8000 livres à la dite compagnie acquerront le droit de Bourgeoisie dans les villes de leurs demeures, sauf pour les villes de Paris, Rouen, Bordeaux et Bayonne où la somme de 20000 livres est exigée.

La direction générale des affaires de la compagnie des Indes Orientales sera établie à Paris et sera composée de 21 directeurs; 12 de la ville de Paris et 9 des villes de provinces intéressées. Ces derniers nommeront 15 syndics, (3 pour Rouen, 2 pour Lyon, 1 par ville, Nantes, St Malo, La Rochelle, Marseille, Tours, Caen, Dieppe, Le Havre et Dunkerque.

La compagnie des Indes Occidentales, n'aura que 9 directeurs généraux, et le siège sera à Paris.

La compagnie nomme un lieutenant général.

La compagnie a le droit d'employer des armes à la charge du Roi.

Article XXXI

"Nous promettons à la dite compagnie de la protéger et défendre envers et contre tous et d'employer la force de nos armes en toutes occasions pour la maintenir dans la liberté entière de son commerce et navigation"

Ces documents, confirment le fait que les directeurs avec les représentants des colons et l'évêque ont pu faire pression sur le Roi pour qu'il intensifie dès 1665 son envoi de troupes pour le Canada, il en a peut-être été de même pour les autres colonies, mais c'est hors sujet.

Petites précision complémentaires

Dans un premier temps le régiment doit rester 18 mois, puis le Roi décidera de prolonger son séjour de 12 mois supplémentaires afin de concrétiser les travaux engagés et assurer une paix durable.

En 1668, environ 428 soldats s'installent ou sont déjà installés. Quatre compagnies portées à 75 hommes environ restent en poste dans les villes et les forts, le Roi les divise ainsi, 4 groupes de 53 hommes dans les villes et 4 de 25 dans les forts. Le Roi leur apportera la subsistance nécessaire jusqu'à la fin de 1669, puis à nouveau elles toucheront solde et entretien durant les 6 premiers mois de 1670.

Les soldats seront ensuite libérés de leur obligation militaire.

Elles seront remplacées par l'envoi de 6 compagnies d'infanterie dont une compagnie Franche de la Marine de 50 hommes chacune avec plus de 30 officiers ou gentilshommes pour "s'y établir tous".

Les six compagnies sont composées de préférence de jeunes gens de 20 à 30 ans. La compagnie Franche de la Marine ira en Acadie. (Grandfontaine)

Les soldats resteront à charge du Roi pendant 18 mois.

Ils devront s'établir et s'intégrer aux milices locales afin de défendre par eux même leur pays, ayant été formés au maniement des Armes.

Sources :

Histoires de la compagnie de Jésus pages 305 à 312.

Compagnie des Indes Occidentales créée en 1664 par Colbert et dissoute en 1674. BNF, Gallica.

Relation des Jésuites.

Courrier de Jean Talon ; (Rapport de L'Archiviste)

Mémoire de Richelieu. BNF, Gallica

Histoire de Colbert et son administration, Tomes 1, 2, 3. BNF, Gallica.

Déclarations du Roy portant sur l'établissement de la compagnie des Indes. BNF, Gallica.

Courriers du Roi, état des finances du Roi pour les colonies.

Dépenses du Roi en Canada (1665-1672)

Archives de la marine, Ordre du Roi pour les compagnies des Indes, 1669-fol 141.

Conférence des ordonnances de Louis XIV, Roy de France et de Navarre. BNF, Gallica, pages 487 à 496 et plus du livre.

Les Origines

L'histoire du Régiment de Carignan Salière est aux yeux de beaucoup d'entre nous, le symbole de nos ancêtres, même si personnellement je n'ai pas de liens, nos enfants par l'intermédiaire de mon épouse **Jocelyne NICOL** ont des ancêtres dans ce Régiment. C'est pour eux, pour vous que j'y mets tout mon cœur et toute mon âme. Même si certaines découvertes dans les nouveaux documents que nous trouvons régulièrement changent l'aspect complet concernant la création de ce dit Régiment. Car contrairement à ce que peuvent assurer certains historiens, la création du

Régiment a son importance, ne serait-ce que pour mieux comprendre certains agissements des personnes qui ont fait l'histoire de ce Régiment.

La vérité n'est pas toujours bonne à dire, mais ici il est souvent fait mention des généraux et officiers supérieurs; mais ce sont les simples soldats qui ont écrit cette histoire et l'ont souvent payé avec leur sang, aussi pour eux nous leur devons la vérité, ce sont nos ancêtres et à ce titre ils méritent le respect.

Une mise au point s'impose, car de nombreux historiens parlent dès le début du Régiment de Carignan, comme n'étant qu'une même entité. Alors qu'il y a eu jusqu'en 1659, deux régiments bien distincts. Celui de monsieur Henry de Chastellard Salière, issu des Troupes de Johann Balthazard (ce dernier gardant le commandement de sa cavalerie); et celui du Prince de Savoie Carignan.

Après la défaite à **Turin** en 1640 du **Prince Thomas François de Savoie-Carignan** contre les français. (**voir récit plus bas**), ce dernier dût créer le **Régiment de Carignan**, sur ordre du Roi Louis XIII et Richelieu et se mettre aux ordres du Roi par l'intermédiaire de **Mazarin** en tant qu'allié du Roi. Ce que Mazarin fut chargé de faire appliquer. Mais après la mort de Richelieu et du Roi, Mazarin prévoit pour le Prince Thomas une toute autre destinée en tant que chef d'armée.

Ce Régiment sera commandé à la mort du prince voir même peut-être avant, (*Puisque le Prince Thomas avait un grade beaucoup plus adapté à son rang, comme chef de corps expéditionnaire et que sa place se situait davantage à la cour auprès du Roi*) par le prince **Ferdinand Maximilian**, gendre du Prince (**Troupes de Lorraine**) sous le contrôle de Emmanuel Philibert, héritier.

Le Régiment de Salière (**Ancienne Infanterie du régiment de Johann Balthazard**), il ne faut pas confondre les campagnes de l'un avec les campagnes de l'autre. Les deux régiments ont une histoire bien définie chacun. Les documents trouvés à Metz nous en apportent une preuve et le livre des **Broglie** met une nouvelle lumière sur tout cela. Car nous voyons plus souvent le régiment du **Prince Charles(Carlos) de Broglia** au côté du régiment du Prince de Savoie, que celui de Monsieur de Salière.

Sources :

Archives de Metz;

document N° J1283; Document N° 2MI 57/1 (Bobine Microfilm) Localisation ADOG17x3; document N°

Dynastie de Modène; <http://web.genealogie.free.fr>)

<http://www.regard.eu.org/livres.5/Histoire.Eglise.Vaudoise.1/25.html>

Dynastie de la Maison de Savoie vol 1 et 3.

Archives Militaire De Paris

Archives de Vincennes

Livres et revues personnel

Association des amis de Fort Barraux

Les Pyrénées; édition Larousse.

Mazarin de Simone Bertière

Henri IV

Richelieu

Louis XIII de Jean Christian Petitfils

Louis XIV

Les Broglie leur histoire par le Prince Dominique de Broglie aux éditions du Palais Royal

Bibliothèque Nationale de France (Gallica-BNF)

Episodes de la guerre de 30 ans, Le Cardinal de La Valette, Lieutenant Général des Armées du Roi, 1635 à 1639. Ecrit par le Vicomte de Noaille

Vie de Turenne par A. de St Germain

Turenne et le Lieutenant Général Reinhold de Rosen, tiré de la revue d'Alsace tome V de la collection; Publié par A.M.P.Ingold

Mémoires de Du Plessis-Besançon, publié pour la Société de l'histoire de France par le Comte Horric de Beaucaire.

Correspondance échangée entre les autorités Françaises et les Gouverneurs et Intendants. Publiés par ordre de la législature de la Province de Québec, tome 1 à 5.

Mémoires du Comte de Souvigny, Lieutenant Général des Armées du Roi, par le Baron Ludovic de Contenson T2, 1639/1659

La colonisation de la Nouvelle France. Étude sur les origines de la nation Canadienne Française. Thèse présenté à la faculté des lettres de l'Université de Paris, par Emile Salone professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Condorcet. 1et 2

Chronique de la France

Archives Noblesse de France

Dictionnaires des Généraux

Dictionnaires Noblesse

Les Comtes de Savoie

Prince de Condé

Prince de Conti

Grandes Batailles Française tome 2

J'étudie attentivement l'ensemble de ces documents et tous ceux qu'il vous fera plaisir de me faire parvenir afin d'essayer de ne pas commettre d'erreurs et de vous donner des renseignements les plus exactes que possible. Car en plus de bien séparer ces deux régiments, il faut aussi ne pas confondre les troupes de Lorraine et le Régiment de Lorraine issu du régiment de Chamblay levé par Charles IV Duc de Lorraine, en 1630 là encore deux unités bien distinctes. Ce nom apparaît dans les années 1636/1638 et sera commandé par Antoine de Stainville Comte de Couvonges.

Dès 1639 ce régiment fait parti des grand régiments du royaume.(Nérestang; Auvergne; Vaillac; **Lorraine**; Lecque; Courcelles; Maugiron (ce dernier sera incorporé dans le régiment D' Auvergne); Lyonnais; La Rochette Ferron; Pierre Gourde; Henrichemont; Cauvisson; Castellan; Roussillon; Urfé; Roure.)

Nous verrons également que dans certaines campagnes militaires, il ne faudra pas confondre le ***Piémont Italien***, et le ***Piedmont Franco-espagnol***.

Sources: Fournis par Jean Louis Coste, <http://jlc2.unblog.fr/>

Fonds Morin Pons, (Baternay n° 61), Familles Dauphinoises n° 127; cotes 10, 12, 18.

généalogie d' Hozier et Moulinet

Regeste Dauphinois n° 9352, 9355.

Archives du Chatelard communiquées par Jean Louis Coste avec l'autorisation de Mr de Miribel,

BREF RESUME

Afin de mieux servir l' Histoire du Régiment de Savoie-Carignan, j' ai pensé qu' il valait mieux , faire un bref résumé afin de mieux approfondir par la suite.

Le Prince Thomas de Savoie Carignan accepte en 1642 de rejoindre le camp des Français. Après sa réconciliation avec sa belle-sœur **Christine de France** sœur de Louis XIII et régente de Savoie et du Piémont et par l' intermédiaire de Mazarin qui l' avait déjà convaincu en 1640 de se mettre au service du Roi de France, Louis XIII et le jeune Louis XIV. Pour ce faire il sort sa famille d' Espagne en grand secret. En 1641 il lève un régiment d' Infanterie Piémontais qu' il met au service de Louis XIII. Ce régiment comportera entre 8 et 10 compagnies, qui rejoindront les troupes du Maréchal d' **HOCQUINCOURT**.

Le 19 janvier 1644 son régiment d' infanterie se voit passé à 8 compagnie de 100 hommes chacune, ce qui eu pour effet de doubler son effectif. Sa première mission sera avec le maréchal du Plessis-Praslin d' assiéger SANTIA.(Italie)

Il poursuivra dans l' **ensemble** les campagnes de ce Maréchal, jusqu' en 1655 où ce dernier trahit le Roi pour le regard de quelques" Belles Dames "et rejoint Condé, à Bordeaux.

Le régiment se joint alors aux troupes du Prince D' **HARCOURT** jusqu' à la campagne menée pour venir en aide au Prince de Modème.

Le régiment fut incorporé dans les **Troupes De Lorraine, en 1644** (Troupes Etrangères), et en 1659 il devient Régiment de Carignan Salière (Troupe du Roi) lors de sa jonction avec le régiment de Monsieur Salière (Henry de Chastellard Salière reçut de la part du roi Louis XIII, en remerciement de ses services, le commandement de l' infanterie du régiment de Johann Balthazard, c' est dans cette période que le roi s' aperçoit de l' utilité des troupes à pied en tant que tel. Il sépare donc ses troupes en unités bien distinctes, Cavalerie et Infanterie avec des commandements séparés. Le régiment de Monsieur de Salière deviendra par la suite Régiment de Soissons). Voir le texte sur le [47ème régiment d' infanterie qui en est l' héritier](#).

Le Prince Thomas en 1654, après le mariage de sa fille **Marie Christine**, confia le commandement de son régiment à son gendre le Prince **Ferdinand Maximilian**

Durant la période de la Fronde, le prince est chargé de la protection du jeune Roi Louis XIV et son régiment doit alors assurer la protection de ce dernier. Ce qu' il poursuivra lors des différentes campagnes où le jeune Roi désire apporter sa présence. Louis XIV très jeune veut que ses troupes le voie sur le terrain.(1653 Ste Ménéhould; 1654, Stenay; Arras;1655, St Guillain- (St Gislain en Belgique) etc..

Le Prince Thomas meurt en 1656. Son régiment poursuit la campagne et rejoint ensuite la région de Metz où nous le retrouvons sur un état des troupes.

En 1658 le Roi regroupe ses régiments et décide de réunir le Régiment de Carignan et celui de Salière, du fait que ces deux régiments étaient chargés de la protection du Roi et avaient donc même vocation. Cela ne se passe pas très bien et début 1659, le Roi doit écrire à son cousin, Le Prince Emmanuel II, pour que ce dernier fasse le nécessaire auprès de ses officiers pour que la réunion soit acceptée par tous. La réponse viendra qu' en fin d' année, avec la donation totale du Régiment au Roi de France. Il devient alors Régiment français de Carignan Salière.

C' était donc bien un Régiment de valeur, apprécié par le Roi, complété par d' autres compagnies de plusieurs autres régiments qui fut envoyé en Nouvelle France.

Cependant, une lettre du petit fils D' Henry de Salière, nous dit que la réunion des deux régiments:

Henry de chatelard connu sous le nom de salière s'attacha au service militaire, le roy luy donna le régiment d' infanterie de Balthazard qui quita ce nom pour prendre celui de régiment de salière lequel plusieurs années apres fut réformé moitié par moitié avec celui de m. le prince de carignan, c'est-à-dire la moitié de chacun de ces deux régiments fut réformée, et des deux autres moitiés restantes il n'en fut faict qu'un seul régiment dans lequel le roy conserva deux compagnies colonelles avec chacune leurs drapeaux blancs, et par conséquent deux colonels, scavoir m. le prince de carignan et henry de chatelard de salière mon grand père. (origine des deux compagnies colonelles et des deux drapeaux blancs qui ont subsisté pendant près de 80 ans dans le meme régiment aujourd'hui nommé régiment du perche, distinction militaire et unique crée en faveur d'henry de chatelard de salière mon grand père, conservée en faveur de français de chatelard de salière mon père, laquelle joint à mes services m'a procuré la meme dignité et les memes honeurs dans ledit régiment).

Document complet dans [Annotations complémentaires](#).

- 1) Nous allons essayer maintenant d' approfondir en procédant par ordre, en commençant par le créateur du Régiment de Savoie Carignan. Qui est-il? Sa famille? ses alliances, Son régiment?
- 2) Puis nous parlerons de Monsieur de Salière: qui est-il? Sa famille? Ses alliances? Son régiment?
- 3) La fusion des deux régiments
- 4)Le regroupement des compagnies venues des autres régiments autour du noyau central du Régiment, devenu celui de Monsieur de Salière.
- 5) Monsieur de Prouville Marquis de Tracy, son départ.

- 6) Le départ du Régiment
- 7) L' arrivée à Québec et la construction des forts.
- 8) Les campagnes du Régiment.
- 9) L' installation des 428 soldats qui se sont fait habitants en 1668. Sans oublier la formation de 4 compagnies du Régiment, porté à 75 hommes chacune, qui resteront en armes sur place. Tous ces hommes appartenant au dit Régiment s' installeront soit en Nouvelle France, mais pas obligatoirement au Québec, ou quelques-uns après avoir joué les coureurs des bois rentreront en France.
- 10) Le retour en France du régiment, avec environ 250 hommes.
- 11) **Il ne faut surtout pas oublier le lourd tribut payé par le régiment, soit la mort d'environ 200 jeunes hommes; mort à l' arrivé des navires, de maladie ou durant les campagnes. Eux aussi ont droit au respect.**

Le Prince Thomas François de Savoie-Carignan

Petit rappel d' identité du Prince Thomas

Fils de Charles Emmanuel 1er, le Grand, (Duc de Savoie et prince du Piémont) (né le 12 janvier 1582 au château de Rivoli, décès le 26 juillet 1630 à Savigliano)

et de

Catherine Michelle d'Espagne, (1657-1597). Elle est surnommée également Catherine Michèle d' Autriche.

Le Prince Thomas François de Savoie-Carignan est né le 21/12/1596 à Turin capitale du Piémont (La Savoie et le Piémont ne formaient à cette époque qu' un seul état indépendant depuis 1419 jusque vers les années 1700).

Il est le 9^{ème} enfant d' une famille de 10.

1)- Philippe-Emmanuel, (1586-1605)

2)-Victor-Amédée 1er né le 08/05/1587 à Turin. Décès en 1637. Duc de Savoie.

3)-Emmanuel-Philibert, (1588-1624) Vice Roi de Sicile

4)-Marguerite, (1589-1655), mariée en 1608 à François IV de Gonzague, duc de Mantoue.

5)-Isabelle, (1591-1626), mariée en 1608 à Alphonse III d'Este, duc de Modène.

6)-Maurice, (1593-1657, Cardinal et Evêque de Verceil

7)-Marie Appoline, (1594-1656), Nonne à Rome.

8)-Françoise Catherine, (1595-1640), Nonne à Biella.

9)-**Thomas-François**, né le 21/12/1596 à Turin. Décès le 22/01/1656.

10)-Jeanne ; (1597-1597)



Blason de la Maison de Savoie-Carignan dès 1630

Thomas-François sera nommé Prince de Carignan en 1620

Il épousa à Paris le 14 avril 1625 Demoiselle Marie Marguerite de Bourbon-Condé (1606 † 1692), comtesse de Soissons, fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons et de Dreux, et d'Anne de Montafié.

Elle lui donna trois garçons et quatre filles.

Christine-Charlotte (1626/1626);

Louise-Christine (1627/1689), mariée en 1654 à **Ferdinand Maximilian von Baden-Baden**.

Emmanuel- Philibert (1628/1709), Prince de Savoie-Carignan, le premier descendant dans la lignée des Carignan.

Amédée (1629+jeune);

Joseph Emmanuel (1631/1656) Comte de Soissons.

Ferdinand (+1637);

Eugène-Maurice (1635/1673) comte de Soissons et de Dreux.

Il mourut le 22/01/1656 à Turin des suites de ses blessures subit lors d' une expédition entreprise pour secourir François 1er Duc de Modène (1610-1658), attaqué par les espagnols.

(Source Dynastie de Modène; <http://web.genealogie.free.fr/>)



Thomas-François de Savoie Carignan
(1597-1656)

Toile de Dick van Antoon
Représenté ici en général des Troupes espagnoles portant la cuirasse de l'Ordre de l'Annonciade. en L'an 1635

Le Prince Thomas François de Savoie-Carignan

Il a suivi une instruction religieuse très stricte, avec malgré tout, comme tous les jeunes nobles de son époque quelques incartades. Il aimait surtout la pratique des armes et se révélait fort à l' aise dans cette discipline, et plus particulièrement l'épée, maniement dans lequel il excellait.

Avec les troupes Françaises;

À l'âge de 16 ans, en 1613, il accompagnait son père pour déloger les Espagnols au siège de Trin et d'Aft et se signalait lors de la prise de Messeran, de Felissan et de Corniento.

Puis en 1625, durant la guerre avec Gênes, il réussissait à éviter la débandade des soldats du connétable de Lesdiguières lors du passage de la rivière d'Orbe.

Il était au côté du prince de Piémont lors de la retraite de Bestagne.

Il chassait les Espagnols de nouveau devant Aft et se démarquait au siège de La Verrue.

Puis la guerre d'Italie fit une pause avec le traité de Mouçon.

A la mort de son père le 26/07/1630 des différents l' opposent à son frère Victor Amédée et à Richelieu; un manque de reconnaissance de ses exploits et des attributions qui ne le mettent pas en valeurs.

Il complotte avec son frère le Cardinal et se tourne vers l'Espagne. Il rejoignait, en plus, sa sœur Marguerite.

Il rejoint les troupes espagnoles en 1634, en tant que cadet. Déçu de l'attitude de son frère aîné qui avait rallié les Français.

Après plusieurs péripéties et négociations, les Espagnols l'envoient prendre le commandement de régiment Espagnol en Flandres à la fin de mars 1634.

Sa femme et ses enfants passaient rejoindre les nouveaux alliés par Milan.

Thomas-François se retrouvait à Bruxelles le 20 avril, reçu avec tous les honneurs par le marquis d'Ayeronne, commandant des troupes espagnoles.

Puis à l'automne de la même année, il rencontrait le jeune Cardinal-Infant don Fernando d'Autriche à Julliers.

La rencontre s'avérait chaleureuse et Thomas-François se voyait très bien accepté dans le giron espagnol.

Après une ascension prodigieuse, due certainement au fait qu'il était prince de Savoie et du Piémont et que cela permettait à l'Espagne d'avoir une main mise sur ces états.

Il se retrouve donc Général des troupes espagnoles en 1635. Il est alors âgé de 39 ans.

Il commandait ces dernières en 1635 à la bataille d'Avein contre les Maréchaux de **Chatillon** et de **Brézé** (Urbain de Maillé Brézé) où il fut battu, et eu de sévères pertes.

(En 1635, le Cardinal-Infant désirait envahir la ville de Trêves qui avait réclamé et reçu une garnison française. La ville est prise par surprise et la France déclarait la guerre à l'Espagne.

Thomas-François était alors nommé le 15 mai général. Il disposait alors d'une infanterie de 10,000 hommes Espagnols et Flamands et d'une cavalerie de 3,000 chevaux. Les maréchaux français de Châtillon et de Brézé étaient en marche avec plus de 30,000 soldats et cavaliers.

Thomas-François partait de Namur et décidait de camper dans la plaine d'Avain. Au petit matin, à la vue de l'avant-garde française mal lui prenait d'attaquer avec sa cavalerie.

Or, les Français repoussaient la charge et contre-attaquaient.

Les Flamands désertaient et Thomas-François était refoulé à Namur avec un effectif inférieur à 4,000 soldats, sans bagages ni artillerie.)

A la mort de son frère aîné **Victor Amédée 1er**, en 1637 sa veuve **Chrétienne (Christine) de France**, Duchesse de Savoie aussi appelée **Madame Royale**, sa belle-sœur, (**sœur cadette du Roi Louis XIII**) elle obtient le soutien de Louis XIII et Richelieu, confirmant ainsi sa position de Régente.

Au grand dépit du prince **Thomas** et de son frère le cardinal **Maurice de Savoie**. Tous deux favorables aux Espagnols.

La Savoie, tout comme la Lorraine étaient des états tampons qui se voulaient neutre. Le pape avec ses troupes devait s'en porter garant et surtout les garder dans la chrétieneté. Les Espagnols, Français, Autrichiens cherchaient donc à avoir la main mise sur ces états, dans l'intérêt de déplacer leurs troupes sans problème, d'où l'importance apporté au Prince Thomas par l'ensemble des pays.

La campagne d'Italie qui nous intéresse se situe donc fin 1638 jusqu'à la reddition du Prince.

Il battit le Maréchal de La Force en 1638 l'obligeant à lever le siège de **Saint Omer**.

En 1639, le Prince Thomas envahit la Savoie à la tête des troupes espagnoles. Madame Royale doit alors se réfugier auprès de ses troupes et demanda l'aide du Roi de France.

(voir **Régence de la Savoie et du Piémont**)

La prise de position des Princes (Le Prince Thomas et le Cardinal Maurice de Savoie) après la mort de leur frère **Victor Amédée 1er**, concernant la régence est catégorique. Ils veulent assurer la régence du jeune prince en lieu et place de Madame Royale. Cette dernière recherche de l'aide auprès de ses amis et du roi de France, son frère. Mais sans perdre son pouvoir et tenter de rester maître de la destinée de son pays. Ce qui n'est pas toujours chose facile face à Richelieu, qui verrait bien l'annexion de la Savoie et du Piémont par la France. C'est donc un subtil chassé-croisé entre les différentes parties. Madame Royale désirant échapper à ses beaux-frères, demande l'aide de la France, tout en évitant les manigances de Richelieu. Son fils **François-Hyacinthe** âgé de 5 ans à la mort de son père et qui devait le remplacer, mourut suite à une chute de cheval survenue le 4 octobre 1638. Son frère âgé de 4 ans **Charles Emmanuel II** lui succéda dès le 6 novembre 1638. C'est ce dernier que Madame Royale protégeait de tout son être.

Madame Royale se déplace donc continuellement afin d'échapper à ses beaux frères qui ont tenté à plusieurs reprises de s'emparer de sa personne.

Au début de 1638, **Monsieur de Créquy** est le commandant en chef de l'armée d'Italie. Puis dans le courant de l'année 1638, c'est **Monsieur le Cardinal de La Valette** qui devient commandant en chef jusqu'à sa mort le 28 septembre 1639. **Henri de Lorraine, Comte D' Harcourt**, commandant en chef de la marine du Levant, deviendra commandant en chef de l'Armée d'Italie, laissant au jeune **Jean Armand de Maillé Brézé** le commandement de la flotte.

Les Espagnols de leur côté étaient commandés par le **Prince Thomas, son frère le Cardinal Maurice de Savoie, le Prince de Leganés**. Les troupes du prince Thomas étaient d'environ 7000 hommes de pied (infanteries et artilleries) et 4000 cavaliers.

Les combats entre les deux armées sont fréquents et les places fortes changent souvent de mains.

En 1639, les deux camps recherchent des finances pour payer leurs troupes et les approvisionner correctement. Les Espagnols semblent réussir à réunir l'argent et lever des troupes fraîches; Pour ce faire, le Cardinal Maurice de Savoie est à Gênes, Don Francisco de Mello se rend en Sicile comme Vice-roi et doit rapporter 2 millions que Philippe IV d'Espagne demande à ce royaume pour faire la guerre. Partout les Espagnols se livrent à un recrutement massif dans les États qu'ils dirigent.

Le Cardinal de La Valette lui en est réduit au minimum, ce dernier s' en plaint à Richelieu, ainsi que du manque de troupes. Il est vrai que le peu de succès de l' année passée ne plaide pas en sa faveur. Les sommes promises ne sont pas versées. Les garnisons ne sont pas payés. La Valette doit emprunter mais il lui est impossible de continuer ainsi. L' envoi des émissaires, Messieurs De Paluau et D' Estrades est fait pour supplier Richelieu de lui faire parvenir des troupes dès maintenant, afin d' être prêt à parer à toutes offensives du printemps. Mais Lesdiguières et les autres mettaient une extrême lenteur dans l' envoi des troupes, n' ayant aucun intérêt personnel à la réussite des opérations de cette campagne.

De plus le Roi et Richelieu aimerait arriver à leurs fins: que Madame Royale prenne fait et cause pour son frère Louis XIII et se mette totalement sous son contrôle en lui cédant places fortes et territoires. Mais, Madame Royale veut garder entièrement la Régence de son fils. Charles Emmanuel II âgé de 4 ans.

Le Cardinal de Savoie se trouve en Italie, ainsi que son frère le Prince Thomas, récemment accouru des Pays-Bas, afin d' aider son frère à saisir la Régence. De leur côté, les Espagnols intriguent à la cour de Vienne pour engager des troupes de l' empire Autrichien dans le Piémont, mais sans grand succès.

Les généraux ennemis tiennent Conseil avant de rouvrir les hostilités afin de déterminer pour chacun leurs zones d' influence et d' actions.

Le 13 avril 1639, les Français savent de sources sûres que les Espagnols vont assiéger Turin.

Le Cardinal de La Valette concentre en ville les troupes qu'il a, légèrement affaiblies par la fatigue et la maladie. Il compte sur place 1750 hommes appartenant aux régiments de Nérestang, Auvergne, Lorraine, Courcelles et aux recrues de Lyonnais.

Dès cet instant, Madame Royale fait partir Charles Emmanuel II et ses sœurs pour les confier au gouverneur de Savoie, Don Félix, qui en assure la sécurité, aidé en cela par plusieurs régiments.

Le 14 et le 15 avril, les premiers éléments espagnols et allemands sont aux portes de la ville. Le siège va commencer, le Prince Thomas et Leganés sont aux portes de la ville. Des combats vont avoir lieu mais la bonne conduite de certains régiments Français feront échouer ces assauts, malgré l' attitude des habitants tous disposés à recevoir le Prince Thomas et qui multiplient les accrochages avec les Français.

Le 19 avril, les Espagnols tentent de s' infiltrer en ville sans bruit. Ils sont repoussés. Il est décidé de couper la grande rue afin d'y établir un poste de défense. Des travaux son faits et le Régiment de Lorraine, commandé par le Comte de Couvonges s' y établi.

Quelques combats ont encore lieu les jours suivant, puis sans raisons apparentes, les espagnols lèvent le siège, à la surprise général, le 25 avril 1639.

Durant le mois de mai, les Princes reprennent plusieurs places fortes qui se soumettent facilement grâce aux soulèvements des populations. Le Cardinal de La Valette est bloqué à Turin suite aux négociations entrepris entre le Roi, Richelieu et Madame Royale. Cette dernière exige du Roi Louis XIII son frère des moyens financiers pour payer ses troupes et ainsi garder ses places fortes. Le Roi lui offre de mettre des unités françaises dans chacune de ces places. La négociation est rude et La Valette ne veut pas envenimer davantage les choses par une campagne maladroite.

Dès que les négociations entreprises avec Madame Royale semblent aboutir, les troupes françaises reprennent leur campagne.

Le Siège de Chivasso est ordonné par le Cardinal de La Valette. Les troupes françaises prennent position. Le Prince Thomas et Leganés avertit viennent au secours des espagnols. Le 26 juin, le Prince Thomas se heurte au régiment de Lorraine commandé par Antoine de Stainville Comte de Couvonges qui tient une position clef appelée "La Butte" qui barrait l' accès à la ville. Ce dernier tiendra tête avec son régiment aux assauts répétés durant 8 heures par plus de 2000 hommes des meilleurs régiments espagnols qui ont attaqué dès le petit jour. Le régiment de Lorraine tiendra sa position, aidé en cela par quelques pièces d' artillerie. Les combats sont rudes car de part et d' autre, l' on se bat avec l' acharnement de gens bien décidés. Finalement les Espagnols doivent battre en retraite avec de grosses pertes et sans avoir pu déloger leur adversaire.

Les combats se poursuivirent autour de la ville avec même une tentative d' une percée des troupes Espagnols de l' intérieur pour joindre les forces de l' extérieur qui échoua. Les Français firent beaucoup de prisonniers.

Le lendemain 27 juin, le régiment de Nérestang releva celui de Lorraine à la butte. Le même jour des renforts français arrivent sur place. Le soir même les armée espagnole et italienne se retirent à la grande surprise du Cardinal.

Le 29 juin 1639, la ville se rend et la garnison composée de régiments espagnols, italien et allemand, quitte la place, escortée par une compagnie de gendarmes jusqu' à Verrue.

Le 23 juillet 1639 , alors que les troupes Françaises sont occupées à Coni et à Centrale, Le Prince Thomas et son armée quittent Asti Pour , on pense qu'il revient à Turin. Son armée est composée de 7000 hommes de pied et 4000 cavaliers.

Leganés de son côté semble prendre lui aussi la direction de Turin, avec ses troupes. Il vient de recevoir 6000 hommes. Madame Royale (Christine de France) retirée à Turin s' en inquiète et avertit son frère Louis XIII et Richelieu. Devant le peu de réaction de ces derniers elle envoie des courriers directement au Cardinal de La Valette suppliant celui-ci de venir la secourir en toute urgence.

Ce dernier, dès le 27 juillet marche sur la ville. Ralenti par l' infanterie et l' artillerie, il décide avec des éléments de sa cavalerie de foncer sur Turin. Il va forcer le passage, culbuter quelques éléments espagnols et rejoindre la Duchesse de Savoie. Il organisera la défense de la citadelle où s' est réfugié Madame Royale. L' ensemble des Troupes Françaises quittent leurs positions et rejoignent Turin.

Le 27 juillet 1639, au soir, le Prince Thomas est aux portes de la ville de Turin,

Le 28 le prince est dans la place. La citadelle intérieure reste toujours aux mains des français et des troupes de Madame Royale.

Des séries de combats vont s' ensuivre, qui laisseront les troupes dans leurs positions, malgré le courage des soldats.

Lors de ces combats, Le Marquis Jean-Claude de Nérestang, Comte d' Entremont, Gouverneur de Casale, Commandant du régiment de Nérestang, fut tué le 2 août 1639. Dans ce régiment une des compagnies était commandé par Alexandre de Chatelard

(Ce régiment fut créé par Philibert de Nérestang en 1613)

Une trêve sera demandée par les espagnols et accordée par le cardinal de La Valette du 14 août au 24 octobre 1639.

Le 25 mai **1640, le comte d' Harcourt** accepte de signer l' acte de la reddition du prince et laisse partir ce dernier avec ses troupes en direction de la ville d' Ivrea (Italie)

Mazarin qui était chargé d' arrêter et ramener le prince, arrive à Turin le 29 mai. Trop tard.

La paix se fait en 1642. Le Prince Thomas a une entrevue avec sa belle sœur Christine sur la route d' Yvrée. Il monte dans la voiture de la Régente et rentre ainsi à Turin " au milieu des acclamations du peuple", auquel cette réconciliation laisse entrevoir des jours meilleurs.

Le Prince Thomas rejoignit Mazarin et Louis XIII au tout début de 1642.

Ce dernier lui fit apporter par Longueville, sa nomination à la fonction de Lieutenant général.
Il devient généralissime des armées de France et de Savoie, et reçoit le commandement en chef de l'armée d'Italie.
Dès la conquête du Roussillon achevée, Turenne et du Plessis-Praslin seront ses lieutenants. Ils montreront sous ses ordres autant de valeur et d'habileté qu'ils en avaient montrés quand ils avaient été chargés de le combattre.
(Richelieu meurt le 4 décembre 1642. Mazarin assure la relève le 5. Le Roi Louis XIII meurt le 14 mai 1643.
La Régence est assurée par sa femme Anne d'Autriche en attendant la majorité du futur Roi Louis XIV avec l'aide de Mazarin son conseiller d'origine italienne.)

Sources:

Mémoire du Cardinal de La Valette par Monsieur le Comte de Noailles (épisode de la guerre de trente ans) Gallica, BNF
Mémoires et histoire de Messire Jean de Gangniers, Chevalier, Comte de Souvigny, Lieutenant général des camps et armées de sa Majesté.
Mémoire de Bassompierre (Récit de la prise de Turin)
Vie de Turenne par A. de St Germain
Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de ..., Vol 3.



Siège de Trin 1643
Source; BNF; Gallica

Après son accord donné à Mazarin, le 02/12/1640 il quitta prudemment l'armée espagnole et se mit à lever durant l'année 1641, une petite troupe de fantassins, il leva environ 400 hommes soit 8 compagnies de Piémontais en Italie au service du roi de France. Aidé de ses soldats et de sa belle-sœur, il fait sortir sa famille d'Espagne et l'installe en France ou à Turin ce qui aura pu lui permettre de contenter tout le monde. Ses affaires personnelles réglées, il rejoint les troupes du Roi du côté de Valence (Espagne)
C'est ainsi que naît le Régiment Piémontais de Savoie Carignan, car ce n'est qu'en 1642 après réconciliation avec sa belle-sœur qu'il rejoignit les troupes françaises, le choix de faire lever des piémontais n'était pas innocent, aux vues des projets que Mazarin préparait pour le Prince, et dont il lui avait fait part en 1640. Ce n'est que suite à un nouveau traité, le 14 juin 1642; que Thomas-François et son frère Maurice, seront à nouveau alliés de la France.

Puisqu'il avait amené les Espagnols dans le Piémont, il se devait de les en chasser. Il partait donc en campagne, en 1643, avec les troupes françaises et celles de sa belle-sœur contre les Espagnols. Il reprenait Creféentin, Nice-de-la-Paille et Aqui pour ensuite assiéger Tortone dans le Milanais.

durant ce siège il partit faire capituler Aft et reprendre Trin. Les espagnols ayant repris Trin le 04/05/1639, le Prince Thomas en 1643 fut chargé d'assiéger cette forteresse, il était assisté des maréchaux de camp de Duplessis-Praslin et du Vicomte de Turenne, était également présent le Comte de Grammont.

Le Prince Thomas, avec ses troupes et une importante artillerie mise à sa disposition, 100 canons, mis plusieurs semaines pour obtenir une reddition du Baron de Batterville qui avait vaillamment défendu la place. Ce dernier reçut une capitulation digne de sa résistance.

Il n'était pas revenu lorsque Tortone capitulait. Peu après, Thomas-François tombait malade et se retirait à Ivree.

Turenne reçu avant la fin du siège, le commandement de troupes personnelles et une lettre de Louis XIV, datée du 07/09/1643 par l'intermédiaire de la régente et Mazarin, de venir à la cour. **Turenne** sera nommé Maréchal de France le



Drapeau du régiment de Savoie-Carignan

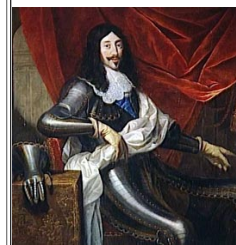
24 Novembre 1643, il fut chargé de réorganiser les armées en Allemagne et dans l'Est de la France.
 En 1644 le Prince Thomas sur ordre de la régente et Mazarin porte son régiment à 8 compagnies de 100 hommes chacune.
 Ce régiment porta ce nom "Régiment Piémontais de Savoie Carignan" jusqu'en 1654, puis Carignan.
 Le Prince Thomas en 1654, après le mariage de sa fille **Marie Christine** en confia le commandement à son gendre le Prince **Ferdinand Maximilian**
Ce régiment fut placé dans les troupes sous commandement du Comte D' Harcourt.
 Le régiment fut incorporé dans les **Troupes De Lorraine, en 1644** (Troupes Étrangères), et en 1659 il devient Régiment de Carignan Salière (Troupes du Roi) lors de sa jonction avec le régiment de Monsieur Salière (Le régiment de Monsieur de Salières était un régiment d' infanterie originaire du régiment de Balthazar et qui deviendra par la suite Régiment de Soissons, puis Perche etc...)

Les Batailles

En février 1642, de sa propre volonté ou aux ordres de Louis XIII le Prince Thomas avec le Prince de Conti, vont aider les catalans en révolte contre l' Espagne pour obtenir leur autonomie. Leurs troupes auraient été jusqu'à Valence (Espagne); en passant par " le Piedmont ", territoire ou passage situé dans les Pyrénées Orientales, entre la France et l' Espagne, rejoignant la Catalogne. (Ne pas confondre avec le Piémont Italien) Avec Louis XIII et son armée, il participe à la capitulation de la garnison de Collioure et Perpignan en mai et juin 1642.

Sources: Les Pyrénées; des éditions Larousse

Bien entendu tout documents concernant cette période est le bienvenu; J' aimerais également être plus renseigné sur ce passage du Piedmont.



Louis XIII



Prince de C

Siège de Collioure et Perpignan 1642

En 1642, du 13 au 24 juin les troupes de Louis XIII assiègent Collioure et le Château Royal. 10,000 hommes incluant, Turenne, D'Artagnan et les Mousquetaires du Roi s'occupèrent de fermer la ville tandis que la marine française bloqua le port .
 Privé d' eau suite à la destruction du Puits. Les Espagnols se virent contraints à la reddition.

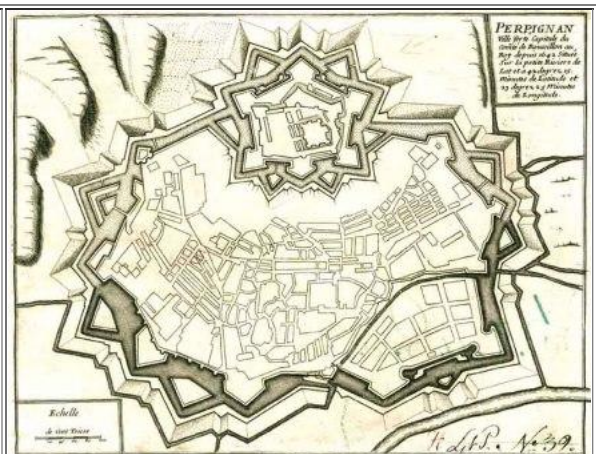
Participants,

Turenne Commandant en Chef

Abraham (de) Fabert d'Esternay,

Le Régiment de Bourbon commandé par **Monsieur de La Robertière**

Les Mousquetaires du Roi, commandé par **D' Artagnan**



Durant cette période le Roi et Richelieu sont très malades et redoutent un complot. Ces derniers ne participent donc pas avec leurs troupes à la prise de Perpignan. Ils se replient donc chacun de leur côté, le Roi à Narbonne, Mazarin servant d' intermédiaire. Richelieu fait poursuivre son enquête et découvre le complot qui visait à tuer le Roi afin de prendre sa place. Ce dernier était pourtant très malade. Les principaux conjurés sont Monsieur de Cinq-Mars, Monsieur de Thou, Monsieur, le Frère du Roi, Monsieur de Fontraille, la Reine elle même y aurait pris part, le tout avec l'assentiment des Espagnols. Seul Monsieur de Cinq-Mars et Thou eurent la tête tranchée. Monsieur de Fontraille dut céder tous ses biens dont la ville de Sedan, que Mazarin avec ses trois compagnies et un petit régiment complémentaire de 8 compagnies fut chargé de prendre possession. Ce petit régiment était-il celui du Prince Thomas ou de Broglie?

Après la mort de Richelieu le 4 décembre 1642 et celle du Roi Louis XIII le 14 mai 1643, la Reine Anne D' Autriche se trouve confrontée à de

sérieux adversaires en ce qui concerne la Régence du royaume et l'éducation du jeune Louis XIV qui n'a alors que 5 ans.

Elle rappelle une partie de ceux qui avaient conspirés contre le Roi et Richelieu et dont Richelieu avait obtenu le bannissement ainsi que la mort de Cinq Mars et Thou. Elle ne fut guère remerciée de sa générosité. Mais grâce à l'appui de son ministre Mazarin et quelques autres fidèles, elle réussit à garder la Régence mais dû en contrepartie trouver quelques compensations pour " les Grands " du moment. Le frère de Louis XIII fut nommé en charge des armées. Heureusement, il y avait de très bons généraux; Turenne frère du Prince d' Orange et Condé, tous deux princes de sang.

Dès la fin du 16ème siècle, apparaissent les premières baïonnettes, la baïonnette à bouchon fait son apparition en 1611. Le mousquet remplacera les Arquebuses. Au départ une arme qui nécessitait un support appelé "Fourquaine" ce support disparaît en 1650. Le mousquet subit des transformations et son canon d' une longueur de 1,20 mètre est ramené à 90 centimètres.

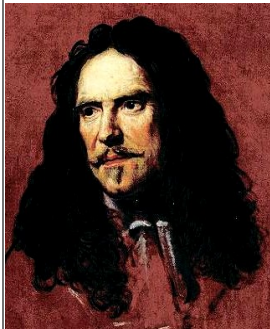
la balle d' un calibre de 20m/m est portée à 18 m/m, le poids de l'arme, 4Kg.

En 1642 première véritable utilisation de la baïonnette, qui sera attribuée en premier lieu à l' armée des Flandres. Elle remplacera l' épée que portaient les fusiliers et sera une arme très dangereuse.



Turenne ayant été nommé Maréchal de France le 24 Novembre 1643, il fut chargé de réorganiser les armées en Allemagne et dans l' Est de la

France.



Turenne
Portrait attribué à Le Brun
(Versailles)

Il faut ici faire une parenthèse pour bien comprendre les événements qui vont suivre.

En 1641/1642/1643/1644 un nombre important de troupes étrangères sont levées dans le Piémont pour servir le Roi de France, le Régiment de Savoie-Carignan, mais aussi les Régiments de Broglie pour le compte de Mazarin, du Prince de Conti etc..Toutes ces petites unités seront regroupées sous le nom de **TROUPES de LORRAINE**, qui en juin 1657 comptera 34 compagnies.

Mais voyant ces éléments insuffisants, en avril 1644, sur ordre de la régente Anne D' Autriche et Mazarin, relayé par Gaston D' Orléans Frère du défunt roi qui a obtenu la lieutenance général du royaume ayant la haute main sur les opérations militaires, ordonne à **Turenne** de réorganiser avec le Comte de Couvonges* **le Régiment de Lorraine (Troupe du Roi)** qui en juin 1657 comptera 20 compagnies et disparaîtra avec son rattachement au **Régiment de La Ferté Seneterre**. ce qui donnera un régiment de 50 compagnies.

Le régiment de Lorraine fera désormais parti du Régiment de La Ferté Seneterre et perdra sa première appellation.

Cette similitude de noms ont apporté bien des confusions et il a été souvent confondu les campagnes du **Régiment** avec celle des **Troupes**.

***Antoine de Stainville comte de Couvonges, Officier de Charles IV duc de Lorraine." Mestre de Camp"**

Turenne sera envoyé en Alsace pour remplacer De Guébriant et remanier les troupes du nord et l' est de la France.

A cette époque l' Armée de Champagne prendra le nom d' Armée de France.

Avec le remaniement des troupes, le Régiment Infanterie de Savoie Carignan est regroupée avec **les Troupes de Lorraine**, au côté des compagnies du Prince Charles de Broglia.(entre autres).

Note : En écriture **grasse** les participations certaines du régiment de Carignan

1644

Avril 1644, réaménagement par **Turenne** du Régiment de Lorraine, ce régiment est déjà présent en Italie en 1638, donc créé bien avant, il est commandé par **Antoine de Stainville, Comte de Couvonges**, gouverneur de la citadelle de Turin, Mestre de camp du régiment de Lorraine; Maréchal de camp en 1643, lieutenant général en 1646, il mourut la même année d' une blessure reçue à Lérída. ce régiment sera mis sous le commandement de De Monsieur le Baron de Val D' Isère , à la mort du Comte de Couvonges en 1646.

La première mission du Prince Thomas de Savoie Carignan sera avec le maréchal du Plessis-Praslin d'assiéger SANTIA. (Italie)
Le 3 août 1644 Bataille de Fribourg.

1645

Mai 1645, Mariendal, défaite française, le vainqueur est le Général Bavaois Franz Von Mercy
Le 5 mai 1645, Tracy, Duras et Beauvau viennent secourir Turenne avec leurs régiments de Cavalerie lors de la bataille de Mergentheim, permettant a ce dernier de battre en retraite avec le maximum d' effectifs.
En Juin 1645, L' Intendant Molé de Champlatreux et **Monsieur de Tracy**, secondé par Tyran, commissaire des vivres, organisaient les magasins et assuraient le ravitaillement de l' armée.
Le 7 juillet 1645, prise de la ville La Mothe St Hilairemont, en Champagne. Une des dernières forteresses du Duc de Lorraine.
Le 10 juillet 1645, dans les Flandres à Mardyck, capitulation espagnole.
Le 3 août 1645, Turenne et Condé écrasent les Impériaux à Nördlingen
Un an jour pour jour après la victoire de Fribourg, c' est la victoire de Nördlingen, les troupes du Duc d' Enghien, le futur grand Condé, venues renforcer celle du Vicomte de Turenne, Maréchal de France, chef de l' armée d' Allemagne, soutenue par les Hessois du Landgrave, ont battu malgré la défection des Suédois de Königsmark le Général Bavaois Franz Von Mercy, qui trouva la mort au combat.
Le 20 octobre 1645, Le Comte d' Harcourt et son lieutenant général Plessis Pralin ont battu les Espagnols à Lhorens, ils avaient pris auparavant Rosas et Balaguer. Il est fort possible que le régiment du Prince Thomas de Savoie ait participé à cette campagne.

1646

C' est maintenant qu'intervient le plan de Mazarin. Il avait conçu d' installer le Prince Thomas au **Trône des Astrides**. Il aurait alors été un allié des Français bloquant le passage des Espagnols, pour rejoindre les Flandres et permettant ainsi à la France de gagner sur tout les tableaux. C'est la raison pour laquelle il nomme le Prince Thomas comme Commandant en chef de cette campagne pour le siège et la prise d' Orbetello. Mais malheureusement cela ne se passa pas comme prévue.

Si la place du Prince était plus souvent à la Cour du Roi, Louis XIII ou l' accompagnant durant ses campagnes, il dut ensuite être au côté de la Régente et de Richelieu, puis Mazarin qui avait de grandes visées pour le Prince Thomas, en effet renforcé par les précédentes victoires de la Marine Royale à Carthagène et Rosas, il décide de couper les communications entre l' Espagne et les " Deux Sicile". Il lui faut pour cela prendre la Forteresse d' Orbetello. Pour ce faire, il lève un corps expéditionnaire de près de 20.000 hommes, soit 12 régiments, qu' il remet aux ordres du Prince Thomas, dans le but d' installer ce dernier sur le Trône napolitain.

Il arme une flotte de 48 vaisseaux et 68 barques qui transportent les 12 régiments du corps expéditionnaire. Embarqué le plus discrètement possible, la flotte appareille le 23 avril 1646. Le 9 mai, la flotte mouille à San Stephano. Les 400 hommes du comte du Daugnon s' emparent du Fort. Après cette prise, le corps expéditionnaire débarque. Ce

n' est qu'après le débarquement de l' artillerie les 13 et 14 mai que le siège peut commencer.

Malgré l' excellent travail des ingénieurs militaires, le siège s' enlise. Profitant de ce répit, les Espagnols réunissent leurs flottes pour attaquer les Français à l' ancre.



Source:

[Http://cartanciennes.free.fr/maps/_1024/_orbetello1646.jpg](http://cartanciennes.free.fr/maps/_1024/_orbetello1646.jpg)

Le 14 juin 1646 **Orbetello**, bataille navale entre les flottes françaises et espagnoles. Apercevant l' arrivée de la flotte espagnole, le jeune amiral de 27 ans, **Jean Armand de Maillé Brézé** (fils de Urbain de Maillé de Brézé, qui avait combattu le Prince Thomas) fait tirer ses navires par les galères, lui permettant ainsi de pouvoir les mettre en ordre de bataille. Le contact des deux flottes fut violent, ces dernières furent très endommagées. Au cours de cette bataille, alors que la flotte espagnole se retirait, le **Marquis de Brézé** qui avait lancé la poursuite fut décapité par un boulet de canon. Son lieutenant , **Louis Foucault du Daugnon** pris le commandement; mais au lieu de poursuivre les Espagnols, ce dernier rejoignit Toulon, afin d' y débarquer le corps du Marquis, abandonnant le corps expéditionnaire. **Abandonné par la flotte, coupé de tout soutien logistique le Prince Thomas dut évacuer Orbetello à partir du 18 juillet 1646.**

Sources: Bibliothèque Nationale de France

Wikipédia

[Http://louisXIV.over-blog.com/article-29186210.html](http://louisXIV.over-blog.com/article-29186210.html)

http://dtriaudmuchart.free.fr/nicolas_gargot.htm



Jean Armand de Maillé Brézé

1619/1646

Après la défaite du Prince Thomas à Orbetello, ce dernier s' étant enfui avec la cavalerie abandonnant l' infanterie et l' artillerie sur place, bien que certains navires réussirent à embarquer quelques troupes, de très bons régiments furent perdus ainsi que toute l' artillerie. Mazarin dut répondre de cette défaite et ne dut qu' à la bonne grâce de la Régente son salut.

Déçu par l' attitude du Prince au commandement de cette campagne, il lui reproche son manque de stratégie, et sa trop longue attente dans les

marais qui devenaient de plus en plus malsain au fur et à mesure de l'arrivée des chaleurs. Sa fuite n'a pas été non plus à son honneur. C'est la raison pour laquelle son plan a été une nouvelle fois remanié avec toujours le même but, il lui en confia à nouveau le commandement, mais seulement de façon nominative, se reposant plus sur des généraux aguerris. D'ailleurs les victoires qui s'ensuivirent en sont la preuve. Le Prince Thomas est donc à la prise de Piombino (Italie) et de Porto Longone (sur l'île d'Elbe), cela sera terminé le 29/10/1646.

Dans la même année, les troupes françaises sont :

Le 19 juin 1646, Bataille de Courtray. victoire française.

Le 11 octobre 1646, conquêtes des villes Dunkerque et Furnes

La prise de Dunkerque par le Duc d'Enghien représente pour la France un succès important : la libération des côtes du Nord, terrorisées par les pirates espagnols. De plus, c'est une ouverture importante pour le commerce avec l'Angleterre. Au grand dam des marchands flamands, qui malgré les promesses de Mazarin sur la sauvegarde de leurs privilèges, se trouvent gravement démunis.

Le 21 novembre 1646, Sièges de Lérida (Défaite Française)

1647

Le 25 juin 1647 première introduction à Québec d'un animal inconnu des Indigènes: Le CHEVAL

Le 14 mars 1647, un traité de paix est signé à Ulm, par MM. De Tracy et De Croissy pour la France et M. De Bauschemberg, général de l'artillerie pour la Bavière. Maximilien et son frère l'électeur de Cologne s'engageaient à rester neutre jusqu'à la paix générale.

Le 4 juin 1647 défaite française à Armentières

Le 28 juillet 1647, défaite des Français dans les Flandres, à Landrecies

Le 15 novembre 1647, Naples; Mazarin envoie un corps expéditionnaire commandé par le Duc de Guise.

Les Premiers éléments de trouble, apparaissent, laissant envisager, la période suivante.

Période de La Fronde

1648

En 1648, prise de Tortose, La campagne d'Italie du nord et du Piémont se poursuit sous le commandement général du Prince Thomas, mais elle est jugée décevante.

Le 21 août, victoire de Condé sur les Espagnols à Lens.

Les 26/28 août, à Paris 2 jours d'émeutes : désaccord entre la Régente et le Parlement

Le Prince de Condé sert d'intermédiaire entre la Régente et le gouvernement.

Siège de Cambrai.

Durant cette année en Nouvelle France pour célébrer l'arrivée du gouverneur d'Argenson les Jésuites font représenter une pièce en langue indienne

1649

Durant toute cette année le Prince de Condé a loyalement servi la couronne. Le 6 janvier, il a permis avec le Duc d'Orléans, le départ de la Reine en faisant le blocus de Paris. Le 29 janvier, à Bourg la Reine, les troupes royalistes défont le régiment de Corinthe, allié à la Fronde.

Le 11 mars une réconciliation générale a lieu, mais des hostilités persistent. Le 18 août, la Cour rentre au Louvre. Le 2 décembre à Paris renversement des alliances. Condé abandonne la Cour et se joint à la Fronde des Princes. Cette dernière s'étend sur toute la France.

Durant tout ce temps, les soldats du Prince sont avec Mazarin et la Régente. Ils protégeront leur fuite et leur retour.

1650

Le 18 Janvier 1650, le Prince de Condé, Conti et Longueville sont arrêtés.

Le 9 mai 1650, Turenne est déclaré avec la Duchesse de Longueville, les Ducs de Bouillon et La Rochefoucauld, "Perturbateurs du repos public, rebelles, ennemis de l'Etat, et criminels de lèse-majesté au premier chef".

1651

Durant cette année, troubles et conspirations les Alliés du jour deviennent les ennemis du lendemain

En Novembre 1651, Mazarin reçoit avis de revenir à la cour. Mais Mazarin veut bien revenir auprès de la Reine et du jeune Louis XIV, mais avec tous les égards dus à son rang Il demande donc une lettre du Roi avec les signatures de la Reine et du Conseil.

Pour être certain d'obtenir satisfaction, il manigance tant et si bien qu'il réussit à faire nommer au conseil trois de ses fidèles alliés: Le Maréchal du Plessis-Praslin, qui lui doit toute sa carrière, Le Duc de Mercœur qui vient d'épouser sa nièce, et **Le Prince Thomas de Savoie-Carignan**, qu'il connaît depuis toujours. De son côté la reine fait revenir le fidèle Le Tellier, qui avait été chassé à la demande de Condé. Cet ordre sera rédigé par Brienne.

Les Troupes de Lorraine avec le Régiment de Carignan et les Régiments de Broglie ont protégés le départ (février 1651) et le retour de Mazarin participant à plusieurs batailles. (Passage de l'Yonne à Pont sur Yonne le 12 janvier 1652)

1652

Turenne se rallie à la Cour en février et reprend le commandement général des Troupes.

De février à avril 1652, Le Régiment de Carignan est avec l'ensemble des troupes, **sous le commandement de Monsieur le Maréchal d'Hocquincourt et Turenne**, participe à la capitulation des villes : Angers le 28 février, Tours, Blois.

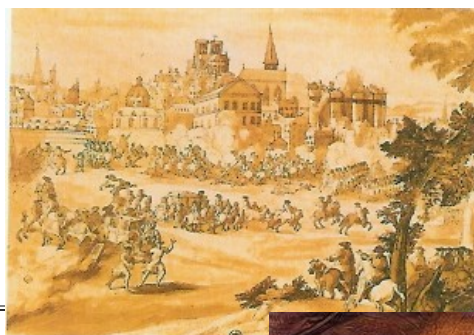
Le 28 avril 1652, Turenne stationna ses troupes à Châtres, (Arpajon) pour protéger la cour à Saint-Germain avant de marcher sur Étampes le 3 mai.

Nous retrouvons



le Régiment de Lorraine

Du 2 au 4 juillet 1652 ,
Aux portes du faubourg Saint-Antoine
avec Turenne et les troupes royales contre
Condé et la fronde des seigneurs.
où Turenne malgré une très nette
infériorité numérique, manœuvra de telle
façon que Condé dut s' avouer vaincu mais
réussi à s' enfuir de justesse



Charles de Monchy
Marquis d'Hocquincourt
1599 // 13/06/1658

*En 1652 les Troupes de Lorraine avec le régiment de Savoie Carignan aux ordres du **Maréchal d' Hocquincourt** raccompagnèrent Mazarin qui était exilé et que le roi avait rappelé à ses cotés, il rejoignit la cour à Poitiers. Des détails bientôt.*

Le Roi rentre à Paris le 21 octobre 1652, escorté de Charles II d' Angleterre et du Prince Thomas de Savoie Carignan qui se tiennent de chaque coté du carrosse de la Reine Mère.

Le Roi pénétrant en premier dans Paris.

un écrit de Corbinelli à Bussy Rabutin en date du 25 juillet 1652 dit ceci " Le Prince Thomas est du petit conseil du Cardinal et l' un des principaux Mazarins du monde..."

http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_de_Monchy_d%27Hocquincourt

http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_II_%28roi_d%27Angleterre%29



Charles II en 1653
Portrait du roi en exil Charles II
par Philippe de Champaigne (vers
1653).

1653

Le 3 février 1653, Mazarin regagne Paris

A Bordeaux le 3 août 1653

Pendant la Fronde des seigneurs et paysans à Bordeaux le **Régiment de Lorraine et les Troupes de Lorraine** sont venus en Guyenne et en Saintonge pour mater les insurgés.

Le Régiment de Lorraine avait reçu le soutien de régiments locaux portant l' effectif à 3000 hommes.

Les 2/3 étaient Français : Gascons, Saintongeais, Poitevins et d' autres provinces de l' Ouest .

Sous le Commandement de Monsieur le Maréchal d' Hocquincourt

Nous retrouvons **Les Troupes de Lorraine** en 1653 à la prise de la ville de Rethel dans les Ardennes; cette ville avait déjà été conquise en 1650 par les Français, puis repris par le Prince de Condé et les Espagnols en 1652, et repris par Turenne en 1653.

Le 27 Novembre 1653 à Ste Ménéhould. En protection du Jeune Roi Louis XIV.

1654

Sacre du Jeune Roi Louis XIV, le 7 juin 1654 à Reims.

Il semblerait que le régiment soit à Arras en Avril 1654.

En 1654, le Prince laisse le commandement de son infanterie à son gendre le **Prince Ferdinand Maximilian**, il devient donc le régiment de Carignan.

et garde le commandement de sa cavalerie environ 3 compagnies, qui seront intégrées dans les troupes de Lorraine; tout en gardant l' ensemble à sa charge.

Il était plus proche de sa cavalerie que de ses fantassins, *et surtout que cette dernière lui servait de protection ainsi que de protection rapproché du Roi. Il était à l' état major, comme courtisan du Roi et représentant de la Savoie.*

A Stenay, Le prince est toujours au coté du Roi.

Le Prince Thomas est créé Grand Maître de France à la place du Prince de Condé, déclaré criminel de lèse-majesté.

1655

A St Guillaïn-(St Gislain en Belgique)

Monsieur Michel de Maximy fait reconnaître ses titres de Noblesses

Le soubzsigné substitut de monsieur le procureur scaisis desdits ordres de cette province de Dauphine deslibérant sur la regueste prisée messeigneurs de la Chambre des Comptes et ceux des Finances de la dite province par sieur Michel Maximy cappitaine au regiment d' jnfanterie de monseigneur le prince Thomas du 7^e de ce dit mois de may

présentant a certification lesdites teneurs des lettres de noblesse et a luy accordées par Sa Majesté regnante pour les centes et coutumes et apres avoir reli lesdites lettres et certifions des centes et coutumes et considéré que lesdites lettres n'ont esté accordés qu'a la charge de la realité des tailles suivis comme le reglement general de loiz du 29 d octobre 1639 justement estre lesdits ordres de ceste province.

Des lors n'aviont recris d'autre que la decision bien et lesdites teneurs desdites lettres selon leur forme et teneur.

Faict a Grenoble le 26 may 1655.

Blanc Substitut.

Le 26 mai 1655, suite à sa requête, Monsieur Michel de Maximy fait reconnaître ses titres de Noblesses

Document fourni par l' association de Fort Barraux

Transcrit par Monsieur Yvon Blanchard et votre serviteur

1655 / 1656



En 1655, les troupes de Lorraine sont envoyées en Italie, pour aider le Prince de Modène.

Le prince de Modène et l' armée de Lombardie ayant des difficultés avec les troupes espagnoles, les Troupes de Lorraine se portent à son secours, elles font lever le siège de Reggio, assiège Pavie, lors de cette assaut le 22 janvier 1656 le Prince Thomas François est tué. Ici plusieurs versions

s' opposent, la première est celle que je vous ai citée; l' autre nous dit que le Prince est atteint de fièvre au siège de Pavie et ramené à Turin où il décédera. Le régiment continue avec François 1er d' Este Duc de Modène, à [Valenza](#) et [Alexandrie](#), villes d' ITALIE.

Quelque temps plus tard, en juillet, en inspectant des positions à Valenza, le prince François Marie des Broglia, Comte de Revel est tué lui aussi.

C' est le Comte Carlos (Charles) qui reprend son régiment. Nous le retrouvons avec le régiment de Ferdinand Maximilian en 1657 dans les Troupes de Lorraine cantonnées dans la région de Metz.

Après Alexandrie en 1656, François 1er retourne à Modène et les troupes de Lorraine rentrent en France, nous les retrouvons début 1657 dans l' état des Troupes dans la région de Metz.

A la mort du Prince Thomas François le 22/01/1656, **Ferdinand Maximilian von Baden-Baden**, son gendre pris le commandement provisoire de l' ensemble du régiment avec l' accord tacite du **Prince Emmanuel Philibert**, devenu héritier du régiment.

**François 1er d' Este
Duc de Modène**

1657

Régiment de Lorraine

et

Troupes de Lorraine

Jocelyne Nicol et Bernard Quillivic (Recherches Archives de Metz)

Document N° 2MI 57/1 (Bobine Microfilm)

Localisation ADOG17x3

Il est de fait que certains historiens confondent Régiment de Lorraine et Régiment de Savoie-Carignan.

Le Régiment de Savoie Carignan fut levé en 1641/1642 sur les Ordres du Roi

La mention **Troupes de Lorraine** a été utilisée pour la première fois par **Monsieur de Turenne**,

lorsque la Régente et Mazarin en 1643 lui demande de reprendre en mains les troupes du Nord et de l' est de la France.

Cette mention englobe la plupart des régiments étrangers au service de la France, qui avaient été levés en 1642 et 1643 dont le Régiment de Savoie Carignan

Dans ces documents, nous voyons bien la préséance faite aux régiments Français, le contrôle des régiments étrangers venant en dernier.

Les Troupes de Lorraine rejoignirent l' Italie vers les années 1655. En 1656 ils sont à Modène (Italie)

Lors du contrôle des Troupes présentes dans la région de Metz le 25 avril 1657, il apparaît ceci :

**Controolles des troupes tant d' infanterie que de cavalerie dont le rendez vous est aux environs de Cou.....
et des lieux, et du jour ausquels elles si doivent rendre.**

INFANTERIE		
Régiment du Bou du Bois	20 cies	à Romagno le 8 mai prochain
Lorraine	20 cies	à Malancourt le 9 mai prochain
La Ferté Senneterre	30 cies	Vient d' être nommé Maréchal de France et prendra le commandement des Troupes qui seront notés en marge..
Huxelles	20 cies	à Avancourt
Montauzier	20 cies	à Chatincourt le 8 mai

Bourgogne	20 cies	idem
Dampierre	12 cies	idem
Bourtemont	10 cies	à Pfinay ?
Régiment Royal Italien	8 cies	Nous voyons peut-être ici les compagnies levées par Mazarin (a vérifier) Broglie Branche Française à Brag.....
Dragons du Roi	8 cies	à Neuville
Dragons de la Ferté	7 cies	Aux ordres du Maréchal

CAVALERIE		
Régiment de la Ferté	12 cies	Aux Ordres du Maréchal
Celui de Monsieur le Cardinal	10 cies	(Commandé par le comte de Blin (Bliny))
Grandpré	10 cies	Destination illisible
Brignon	9 cies	Aux ordres du Maréchal
Mancini	8 cies	à le 9 mai
Ginlier	8 cies	
Marolles	6 cies	Région Messin
Goutiby	6 cies	idem
Dessourneaux	6 cies	Frontière et Champagnole
Pourillect	6 cies	Aux ordres du Maréchal
Bourlemont	4 cies	Frontière et Champagnole
Joyeuse	4 cies	Frontière et Champagnole
Carabiniers de Candy	6 cies	

Troupes de Lorraine
Mêmes archives même document

Le Régiment de Monsieur le Prince Ferdinand	6 cies	(Régiment de Carignan) (Commandé par Ferdinand Maximilian von Baden-Baden Gendre du Prince Thomas François de Savoie-Carignan après la mort de ce dernier et voir peut-être avant ?) Sous le contrôle du prince Emmanuel Philibert Héritier en titre. à Dieux Sommedieux et Gaudinnille
celui de Monsieur le Prince Charles	6 cies	En remplacement de son frère François Marie. (Régiment de Broglia) à Dieux Sommedieux et Gaudinnille
Avaucourt	6 cies	Défendra Marsal contre les troupes du Roi en 1663 à Dieux Sommedieux et Gaudinnille
Lenoncourt	6 cies	à Voruve, Lorraine et
Darberg	6 cies	à Voruve, Lorraine et
La Compagnie de Monsieur le Duc de Lorraine	1 cie	Défendra Marsal contre les troupes du Roi en 1663 à Voruve, Lorraine et
Les 2 compagnies de Gardes	2 cies	à Voruve, Lorraine et
Gardes de la Ferté	1 cie	Aux ordres du Maréchal

Fait à Paris le 25 avril 1657, Signé Louis et plus bas Le Tellier

Ces derniers régiments et compagnies formant **les Troupes de Lorraine**, (34 cies)
Pour aller plus avant, il faut se rappeler que le Prince Thomas Emmanuel Philibert de Savoie Carignan ,
1^{er} de la lignée des Savoie-Carignan
était en tout premier lieu au service du Roi d'Espagne
et qu'il y acquit une certaine notoriété contre les Français.

En 1658 dans un courrier du Roy nous apprenons que 34 compagnies appartenant aux **Troupes de Lorraine** incluant les 6 cies du régiment du Prince, Ferdinand Maximilian. étaient présentes dans la Région de Metz pour leur quartier d' hiver.

Nous trouvons dans les troupes de Lorraine, une unité du prince Charles qui avait pris le commandement des cies du Prince François Marie Broglia en attendant la majorité de l' héritier.(Broglie)

J'ai découvert des documents très intéressants à **Metz**, nous montrant un regroupement important de régiments dans cette région avec des consignes strictes tant à la présence des officiers dans leur compagnie, qu' à la discipline et le recrutement. Des lieux de garnisons spécifiques sont décidés afin de garder la frontière.

La généalogie des Broglie et autres documents datant de cette période donne un jour nouveau sur la construction du Régiment. En effet, cette famille donna 3 maréchaux à la France.

Je dois étudier un peu plus ces documents pour vous apporter un peu plus de détails.

Cela ne change en rien la composition des compagnies qui sont venues en Nouvelle-France, mais peut permettre de mieux comprendre le régiment d' origine de certaines d' entre elles.

(Cette même année en 1658, le Roi assure son soutien et conseille non officiellement pour que le Marquis de Salière fusionne son régiment avec celui de Carignan et en prenne le commandement.

Il devra écrire à son cousin pour que celui-ci fasse la leçon à ses capitaines pour que la fusion soit efficace.

Le courrier parti en mai 1659 ne recevra de réponse qu' en décembre.) Réponse du Prince qui cède son régiment au Roi. De ce fait, ce Régiment deviendra un régiment du Roi.

Monsieur de Salières est présent dans la région de Metz à cette période. Nous savons que son régiment d' origine est issue des troupes de Johann Balthazard, qui vers 1630 se composait de cavalerie et infanterie mélangé.

Louis XIII, ayant compris l' utilité de l' infanterie, séparât les unités et donna l' infanterie à Monsieur de Salière.

A cette même période, Balthazard reforme un régiment de Dragons.(cavalerie)

Un courrier de Alexis de Chastellard Salière vers 1730, nous donne un peu plus de détail sur la construction du régiment de son grand père. voir

[Annotations complémentaires.](#)

Archives du Chatelard communiquées par Jean Louis Coste avec l'autorisation de Mr de Miribel,

[Haut de Page](#)

Henri De Chastellard De Salière

Henri De Chastellard De Salière; Dit également Chatelard de Sallières

Henri Chastellard est issu d'une famille de haute noblesse du Dauphiné. On remonte son ascendance jusqu'en 1262, avec Berlion seigneur de Chatelard.

Les origines remonteraient même jusqu' en 1119, confirmé en 1185, date à laquelle nous retrouvons un manuscrit avec Amédée de Clermont, premier seigneur connu de Hauterives, "anciennement connu sous la dénomination de Hauterive en Dauphiné" ; Ce seigneur appartient à la période féodale.

Il est devenu en fin de vie Religieux de l' Abbaye de Bonnevaux.

[Voir Arbre Généalogique](#)

Pour Henry de Chastellard de Salière:

http://gw0.geneanet.org/bernjo1_w?lang=fr;pz=marie+gertrude+angeline+jocelyne;nz=nicol;ocz=0;p=henry;n=de+chastellard

Pour Aymard de Chastellard

http://gw0.geneanet.org/bernjo1_w?lang=fr;pz=marie+gertrude+angeline+jocelyne;nz=nicol;ocz=0;p=aymard;n=de+chastellard

Enfants du Couple Claude II et Jeanne de Musy

Alexandre	Né le à	Décédé le 09/01/1659 à	Marié le 14/03/1624 à Catherine de Laigue	Capitaine au régiment de Nérestang. (Ce régiment créé par Philibert de Nérestang en 1613 fut repris par son fils le Marquis Jean-Claude de Nérestang, Baron de St Didier, Comte d' Entremont, Gouverneur de Casale, en 1623. Ce dernier est né vers 1590 et mort le 2 aout 1639 à Turin, lors d' une tentative de sortie de la citadelle ou le régiment s' était replié, lors de l' assaut de la ville de Turin par le prince Thomas de Savoie-Carignan.) http://www.abbaye-cistercienne-du-velay.fr/article-89876096.html
Charles	Né le à	Décédé le à	Marié le	
Antoine	Né le à	Décédé le à	Marié le	Religieux à l' ordre de St Antoine et Prieur de Chandieu. http://nonnobisdominenonnobissednominituodagloriam.unblog.fr/2007/05/27/les-chevaliers-de-lordre-de-saint-antoine/
Marguerite	Née le à	Décédé le à	Mariée le	Religieuse en l' Abbaye de Ferté à Lyon (Deserte)
Claudine	Née le à	Décédé le à	Mariée vers 1620 à Jean Balthazard de Flotte Sieur de	Parents de Balthazar-Annibal-Alexis de Flotte, sieur de la Frédière , Capitaine de sa compagnie au régiment de Carignan-Salière Neveu du Colonel.

			la Frédière (2ème épouse)	
Melchior	Né le à	Décédé le à	Marié le	Capitaine d' une compagnie de 100 hommes, au régiment D' Infanterie de François de Grolée Comte de Viriville en date du 18/08/1632. Ce régiment était aux ordres de Monsieur de Créqui, durant la campagne d' Italie.
Henry	Né vers 1602 à	Décédé le 22/07/1680 à Paris	Marié le 9 juin 1644, en la paroisse de Millau en Rouergue, à Honorade de Maty	Colonel au régiment de Salière, puis Carignan-Salières et termine sa carrière au régiment de Soisson, ou son fils prendra la relève en 1677. Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy en date du 19/06/1664.
Marie	Née le à	Décédé le à	Mariée le à Jean Balthazard de Flotte Sieur de la Frédière (1ère épouse)	Décédée entre 1611 et 1616.
Cristophle	Né le à	Décédé le à	Marié le	Religieux à l' ordre de St Ruf. http://www.hautscevennes-histoirepatrimoine.com/index.php?option=com_content&view=article&id=87:lordre-de-st-ruf-en-cevennes-et-en-vivarais&catid=41:articles-en-lignes&Itemid=55

Henri Chastelard est né vers 1602, fils de Claude Chastelard et de Jeanne de Musy. Il était le septième enfant d'une famille de neuf, dont six garçons et trois filles.

Son père Claude décède après le 26 septembre 1611 et sa mère devient l'héritière du château et du domaine de Chastelard à Hauterives, 26390 Drôme, Rhône-Alpes.

Henri Chastelard épouse en la paroisse Notre Dame de la ville de Millau en Rouergue, 12100, Aveyron, Midi-Pyrénées; le 9 juin 1644 Honorade de Maty, fille de Honoré de Maty et de Marthe de Bourges.

Ils auront deux enfants, François Henry, et Claudine.

Nous ignorons d' ou vient le lien entre Chastelard et Salières, il existe bien une lignée De Salières, que nous avons retrouvé en 1391 et 1392 avec François de Salières et 1408 avec André de Salières, mais nous ignorons le lien qui rattache Chatelard et Salières. Et surtout quand à eu lieu ce lien, puisque Henri est le premier de la lignée des Chastelard de Salières; Les autres restant dans la lignée des Chastelard de Hauterives, dont les héritiers actuels sont La Famille de Miribel.

Nous avons pour l' origine de Salière, deux possibilités: l' achat d' une seigneurie pour doter Henry de revenus, soit dans l' entourage de la famille de son frère Alexandre, les De Laigues, avec le château de la Salière à Ruy, soit le domaine de la Salière à Vatilieu qui apparaît dans un procès impliquant un Chatelard.

En décembre 1664, il reçoit l'ordre de conduire son régiment à La Rochelle en prévision de son départ pour le Canada.

J' espère pouvoir réunir suffisamment de documents, pour expliquer plus en avant la carrière militaire de cet officier.

Henry décède à Paris le 22 juillet 1680 et est inhumé à St Sulpice de Paris à l' âge de 80 ans.

Sources: Fournis par Jean Louis Coste, <http://jlc2.unblog.fr/>

Fonds Morin Pons, (Baternay n° 61), Familles Dauphinoises n° 127; cotes 10, 12, 18.

généalogie d' Hozier et Moulinet

Regeste Dauphinois n° 9352, 9355.

Archives du Chatelard communiquées par Jean Louis Coste avec l'autorisation de Mr de Miribel,



Louis XIII Le Juste

Monsieur de Salière était semblable-t-il avec les mousquetaires du Roi Louis XIII lors de la guerre avec le comte de Savoie.

La famille royale installée à Lyon, le Roi décida après un conseil de guerre à Grenoble d' aller visiter ses troupes qui avaient réussi la prise de St Jean de Maurienne. Pour ce faire, il se rendit à Fort Barraux, et malgré les avertissements de ses officiers et surtout de la peste qui se répandait dans le pays, laissant dans ce fort une partie de ses troupes sous le commandement de Monsieur de Salière. Ce dernier était-il capitaine d' une compagnie. Le Roi s'aventura jusqu'à St Jean De Maurienne, où il fut acclamé par ses soldats.

Il est fort à croire qu'une partie de ses troupes resta à Fort Barraux le temps du conflit voir même légèrement au delà.

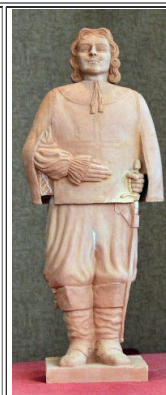
Monsieur de Salière reçut-t-il le titre de "Mestre de Camp" à ce moment là.

Ce qui expliquerait les Armoiries de "De Salières" trouvées dans ce fort. La présence de ce détachement au fort a dû être de 1630 à 1634.

Les Armoiries sont actuellement en la mairie de Barraux

A-t-il fait son instruction militaire avec les mousquetaires du Roi.

Il ne serait pas alors pas difficile de comprendre, le fait de l' uniforme dans ce régiment.



**Le Comte de
Tréville**

Monsieur de Trosville, Comte de Tréville devient Commandant des Mousquetaires du Roy.

Le premier commandement en titre d'un régiment de Henri Chastellard de Salière, fut [le régiment d'infanterie de Johann von Balthasar de Gachéo](#); Baron de Prangin en Suisse, et burgrave d'Altzey au Palatinat, bourgeois de Berne, lieutenant général des armées du roy, puis ministre d'État et généralissime des troupes de l'Electeur palatin.

(Ici il existe un doute sur la date de prise en charge du régiment d'infanterie, par Henri de Salière. A-t-il reçu ce régiment lors du pardon du Roy à Balthazard, Le 26 juillet 1653; suite à son soutien à La Fronde, et ou ce dernier reçu ordre de reformer un régiment de cavalerie et se mettre aux ordres de Turenne. Ou en 1655?

Sources:

Lettre de Alexis de Chastellard Salière à sa cousine. [\(Voir annotations complémentaires\)](#)

Louis XIII de Jean-Christian Petitfils.

Histoire de Fort Barraux

En 1655/56 Les deux Régiments indépendamment, mais certainement cote à cote Carignan et Salière sont dans le Montferrat (Italie) Ces régiments participeront à la Campagne d' Italie au côté du régiment de Broglie, Henri de Salière inclus certainement dans le Régiment d' Huxelle.

Monsieur de Vallavoine est Lieutenant général de l'Armée Française en Italie.

Le 8 mai 1659 une fois la paix revenue dans les Pyrénées, le régiment fut offert en cadeau au Roi Louis XIV par Emmanuel-Philibert, Prince de Carignan, héritier du Prince Thomas de Savoie-Carignan. pour obtenir les bonnes grâces de celui-ci et surtout que l'entretien du régiment en tant de paix devenait trop onéreux.



Le premier ministre Mazarin et Luis de Haro signent le traité franco-espagnol sur l'île des Faisans, au milieu de la rivière Bidassoa au pays basque. Il met fin à 24 ans d'hostilités entre les deux puissances européennes et scelle cette nouvelle paix par le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille aînée du roi d'Espagne Philippe IV. La France reçoit de l'Espagne le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois et plusieurs places fortes en Flandres et en Lorraine.

Par le Traité des Pyrénées l' Espagne nous reconnaissait la possession pleine et entière des places de Marienbourg, Montmédy, Gravelines, Thionville et Landrecies. En contrepartie, nous devions évacuer St Omer, Ypres, Menin, Oudenaarde et autres villes de moindre importance. En outre la Lorraine était restituée, au moins partiellement au Duc Charles. Tel qu'il était, ce traité complétait celui de Westphalie avec l' Empereur.

Sources: Georges Bordonove Louis XIV (" Les Rois qui ont fait la France" page 90 tome 3)

La Création du Régiment de Carignan Salière

La Fusion

Les régiments de Carignan et de Salières seront incorporés par moitié en un seul Régiment de 15 compagnies qui portera le nom du Prince de Carignan et sera commandé par Monsieur de Salières. Lorsque l' on sait que seulement 6 compagnies du Régiment de Carignan, resteront après la campagne d' Italie;

l' on peut supposer donc l' apport de 9 compagnies de Monsieur de Salière. Cependant une lettre de Alexis de Chastellard Salière datant des années 1730, nous indique que les deux régiments furent réformés moitié par moitié, c' est à dire que la moitié des hommes de chaque régiment furent réformés et que l' autre moitié fut relié avec l' autre régiment afin de n' en faire plus qu' un. cependant ce nouveau régiment garda deux compagnies colonelles. [Courrier de Alexis de Chastellard Salière](#).

La fusion s'effectue, mais certains officiers rechignent un peu à obéir au marquis de Salière. C' est pourquoi après le traité des Pyrénées le roi envoie une lettre au Prince son cousin afin que celui-ci reconnaisse officiellement la nomination du Marquis de Salière et lui demande fermement de faire accepter cet état de fait par tous les officiers. La lettre du Roi fut envoyé en mai et la reconnaissance officiel eu lieu le 31 décembre 1659.

Ce régiment fut, dès lors, assigné dans l'armée régulière. C'est ainsi que prend naissance le régiment de Carignan-Salière, le 31 mai 1659. Il est vrai cependant que nous entendrons prononcer son nom que peut de temps avant son départ en Nouvelle-France. (voir illustrations plus bas) (Archives de la Guerre, service historique de l'armée pour l'année 1659 vol 154, p 65, bobine F-466 extrait du contrôle des troupes de l'armée d'Italie).

Il est cependant bon de rappeler qu'au début de l'année 1659, le Roi prépare une nouvelle campagne en Italie. De ce fait il dicte une ordonnance en date du 20 février, demandant à ce que tous les chefs et officiers des troupes et armées d'Italie qui sont en la ville de Paris et ailleurs dans le royaume à se mettre au travail sans perte de temps à recruter et se diriger sur Lyon ou les ordres et les fonds nécessaires pour leurs recrues leur seront fournis afin de préparer une nouvelle campagne. Les compagnies et armées devront être prêtes début avril. Tout chef ou officier qui ne se soumettraient pas à cet ordre sera arrêté et cassé de son grade.

Le Roi réformant ses troupes, c'est dans cet état d'esprit qu'il remanie ses régiments et qu'intervient la création du régiment de Carignan-

Salière, et certainement d'autres aussi.

Source: Document BNF (Ordonnance du Roy, acte royal. 1659-02-21-Paris) ID/cote: F-5002(85)

1659 / 1660



Marseille (1)

Marseille 1659 : nouvelle élection des amis de Niozelles ,un document signé au nom du roi est lacéré , la ville est pratiquement interdite aux autorités légitimes.

*le 16 octobre à Marseille, un ordre du roi est déchiré en plein hôtel de ville. Insolence sans précédent dans une ville pourtant très indocile. La Fronde est menée par **Gaspard de Glandevès-Niozelles**. A ce dernier soubresaut Marseille perdit son consulat, remplacé par un échevinage dont sont exclus les nobles. Louis XIV vient faire en personne l' exécution le 2 mars 1660.*

Afin de reprendre en main la gestion de la ville de Marseille, le duc de Mercœur, gouverneur de la Provence, fait nommer consul Lazare de Vento seigneur de la Baume par lettres patentes d'octobre 1657. Les deux autres consuls étaient Boniface Pascal et Joseph Fabre. Sous prétexte de défendre la ville contre les pirates mais surtout pour être agréables à Mercœur, les consuls décident d'armer aux frais de la ville la galère du chevalier de Vendôme, fils du duc de Mercœur. Cette décision provoque une vive opposition à la tête de laquelle figurait Gaspard de Glandevès de Niozelles. Des émeutes agitent la ville ; Niozelles et ses partisans s'emparent de l'hôtel de ville qui est repris par les troupes du gouverneur entrées dans la ville dans la nuit du 18 au 19 juillet 1658. En octobre 1658 les partisans de Niozelles remportent les élections qui sont cassées par le roi. Louis XIV, IL ordonne aux chefs de l'opposition de venir le trouver. L'entrevue a lieu à Paris le 6 janvier 1659, mais ensuite les incidents se multiplient. Henri de Forbin Maynier, baron d'Oppède, président du parlement de Provence estime que seule une intervention personnelle du roi est indispensable pour soumettre Marseille et propose cette solution à Mazarin. L'occasion est fournie par un grave incident. Gouvernelle, lieutenant des gardes de Mercœur, fut chargé de porter à Niozelles une nouvelle convocation à la Cour. Ce document portant la signature du roi lui est arraché et lacéré. L'intervention du roi devenait inévitable devant une telle rébellion. De la côte basque où il venait de signer le traité des Pyrénées, Louis XIV, accompagné de Mazarin, de la reine mère et de la Cour, se rend à Toulouse, Beaucaire, Tarascon ; il est à Arles le 13 janvier 1660 et à Aix-en-Provence le 18 janvier 1660.(2)

Le 19 janvier 1660 le roi Louis XIV adressait une lettre au duc de Mercœur, gouverneur de Provence, précisant sa décision d'envoyer des troupes sur Marseille afin d'empêcher la continuation des désordres.

En Janvier 1660, un soldat de la compagnie colonelle du régiment de Carignan, décède près de St Haon le Châtel (42370) dans le département de la Loire de la région Rhône-Alpes. Dans le même temps un sergent du régiment du Piémont décède également en cet endroit. Cela confirme le mouvement des troupes ordonné par le Roi vers Marseille dans la région, dont les 2 régiments suivants soit le régiment de Carignan et celui du Piémont.

En mars 1660, le Roi, contrairement aux usages y introduisit d'abord ses gardes, environ 6000 hommes, dont le **régiment de Carignan Salière**, qui y prirent leurs quartiers avec tous les inconvénients que cela suppose. Les habitants de la ville se prévalaient de très anciennes libertés, que rappelait fièrement une inscription au dessus de la porte principale . Occupation militaire des troupes royales, qui détruisent la porte principale de la ville et pratiquent une brèche dans le rempart. La population fut désarmée, construction des forts Saint-Nicolas et Saint-Jean (3); Niozelles et ses amis sont déclarés coupables de lèse-majesté , une cinquantaine de fauteurs de troubles furent condamnés par contumace à de lourdes peines. Ils avaient tous pris la fuite. On réforma les institutions et on s'appliqua à abolir symboliquement, les fameuses libertés. On abattit la célèbre porte qui portait fièrement l'inscription : "" **Sub cujus imperio summa libertas**"" : "**Sous l' autorité de celui-ci (Le Roi), la plus grande liberté**" ainsi que 3 toises de murailles de part et d' autre. C' est par cette brèche artificiellement créée que Louis XIV fit son entrée à la tête de ses troupes, comme dans une place conquise. Il réforme les institutions municipales; les représentants du commerce récupèrent le pouvoir local. En quittant la ville , Louis XIV y laisse une garnison.

Sources:

Mazarin de Simone Bertière;

Histoire de Marseille de Raoul Busquet.

http://mariegalee.typepad.com/astrologie_et_histoire/2005/10/histoire_de_mar.html (1)

http://wapedia.mobi/fr/Histoire_de_France_au_XVIIe_si%C3%A8cle?t=2.3. (2)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_Saint-Nicolas\(Marseille\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_Saint-Nicolas(Marseille)) (3)

Madame Isabelle Lagoutte qui nous a fourni 2 actes de décès des soldats, tirés des archives de la ville de St Haon le Châtel.

<http://www.sainthaonlechatel.fr/>

Participation du Régiment avant son départ en Nouvelle-France

Du 18 août au 2/3 septembre 1663 Siège et Prise de Marsal (Voir [Annotation complémentaires](#))

1er août 1664 Bataille du Saint- Gothard ?(contre les Turcs) (Voir [Annotation complémentaires](#))

Le Régiment de Broglie appelé " Broglie étranger" sera licencié le 18 avril 1661, ne peut-on penser que certaines compagnie auraient rejoint le régiment.

Compagnies du régiment de Broglie et de Chambellé qui ont rejoint le régiment au moment du départ.(Contrecœur , Laubias etc..., nous les recherchons)

Les Grands personnages qui ont contribués à l' envoi du Régiment de Carignan Salière:



Louis XIV
Roi de France,
1638/1715



Michel Le Tellier
Marquis de Barbezieux
Ministre de la Guerre
19/04/1603-30/10/1685



François Michel Le Tellier Marquis de Louvois
Fils de Le Tellier et Secrétaire d'état à la guerre
18/01/1641-16/07/1691



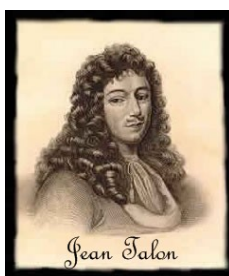
Hugues de Lionne
Ministre des Affaires Etrangères
(11/10/1611-01/09/1671)



Colbert
Intendant des Finances jusqu'en 1665,
Promu Contrôleur Général.



De Courcelles
Gouverneur Nouvelle France
De 1665 à 1672



Jean Talon
Intendant Nouvelle-France



Tracy
Commandant en Chef des Troupes en Nouvelle-France

De Salière
Colonel du Régiment

Sources:

Les portraits suivants viennent de Wikipédia; Hugues de Lionne; Michel le Tellier; François Michel Letellier de Louvois; Le Portrait de Louis XIV, est une Estampe dans l' Album Thomas Aubert de Gaspé, Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec,

Fond Viger-Vencou, cotes 32/0-297; www.mcq.org/histoire/incendie/f2s104ahtml

Le Portrait de Colbert vient du Blog de Davos; www.vaisse.net/biblio_justin/photos/colbert2jpg

le portrait de De Courcelles est : APC; Henri Beau.

Nous essaierons de trouver des photos de chacun de ces personnages; toute aide est la bienvenue.

En 1664, le régiment comptait 13 compagnies, de retour de la campagne d' Italie et des campagnes en France; auxquelles s'ajouteront 9 compagnies de divers régiments.

Afin de former le corps expéditionnaire qui prendra le nom de "Carignan-Salière"

Les 9 compagnies qui s' y joignent en 1664 sont:

2 compagnies du Régiment de Broglie, et 1 compagnies du Régiment de Poitou , 1 compagnies du Régiment de Chambellé; 1 compagnie du Régiment d' Auvergne, 1 compagnie du Régiment de L' Estrade; 1 compagnie du Régiment du Piémont; 1 compagnie du régiment de Lignières, ou Lières ;

1 compagnie du régiment de la Reine; Nous ne connaissons pas l'appartenance exacte des compagnies de Mons. Perrot et Franlieu.

Ce Régiment fut un Régiment de 22 compagnies en avril 1665, mais deux compagnies ne furent pas autoriser à embarquer et durent rejoindre Marsal. Ce sont les compagnies du Sieur Perrot, (celle-ci rejoignis le Canada en 1670 avec 5 autres cies; Laubias, Chambly, La Durantaye,

Berthier et Grandfontaine; cette dernière sera détaché en Acadie.

Avec la cie Grandfontaine arriverons les Pères Récollet.)

La deuxième compagnie à ne pas partir fut celle de Monsieur Franlieu. (Lettre du Commissaire Poullétier à M. de Franlieu. " Le Commissaire informe cet officier du régiment de Carignan-Salières, qu' il n' ira pas au Canada. Il doit demeurer en France avec sa Compagnie ") Sources Archives de la Guerre, Service Historique de l' Armée: MG4,B1 vol 191 p.34 série A1 Bobine C- 12576)

En route pour la Nouvelle-France, à bord du Brézé parti en 1664; 4 autres compagnies parties avec Tracy rejoindront le corps expéditionnaire, tout en ayant un statut à part. Ce sont une compagnie du Régiment de Chambellé, une du Régiment de L' Allié, une du Régiment d'Orléans et une du Régiment de Poitou.

Pourquoi le Régiment de Carignan-Salière ?

C' était à l' époque, la période d' après-guerre et le Roy reformait ses régiments en prévision de la prochaine guerre car déjà les prémices de la Guerre de Hollande se faisaient sentir(1661/1671; cette guerre eu lieu de 1672 à 1678.). Il devait faire face également aux demandes des colonies sans toutefois toucher de trop à ses Régiments de base qui étaient: **Picardie; Piémont; Champbellé; Normandie; Navarre; Bourgogne**. Et pourtant il accepta que certaines compagnies de ces Régiments se joignent aux troupes de De Salière.

Car le régiment de De Salière complété par l' apport de quelques autres compagnies était le seul que Louis XIV jugeai pouvoir se passer; de plus ses exploits et sa discipline ainsi que le fait que c' était le seul régiment à porter un uniforme, dû à son origine en tant que **Régiment d' infanterie de Johann von Balthasar de Gachéo**; sont les raisons pour laquelle il fut choisi pour aller en Nouvelle-France sous le commandement de Monsieur de Salière.

En effet suite à la constante menace iroquoise en Nouvelle-France qui compromettait le commerce des fourrures et le développement de la colonie, et, afin d' y en assurer la défense et établir un climat propice au commerce, Louis XIV décida, en Janvier 1665, d' y envoyer le premier régiment complet : Le Régiment de Carignan-Salière.

C'est avec près de 1100 soldats et 80 officiers, sous le commandement de De Salière que le régiment s'embarqua à la Rochelle sur 7 navires pour atteindre Québec, de juin à septembre 1665.

Le Sieur de Tracy ayant déjà lui embarqué à bord du Brézé pour se rendre aux Antilles avec le navire Le Théron il était accompagné de 12 compagnies dont 8 pour les Antilles et 4 qui recevrons par la suite ordre pour la Nouvelle-France. (Voir **Brézé**), soit environ 135 hommes.

Ce dernier arrivé à Québec prit le commandement des Troupes au grand Dame de De Salière et cela donna lieu à des conflits d' autorité, sur le terrain.

Le régiment Carignan-Salière en 1665 a été considéré à tort comme une troupe étrangère d'origine Piémontaise, Si l'origine d' une partie de ces troupes est exacte le régiment est devenu **troupe du Roy en 1659** et la plupart des soldats étaient Français au moment de son embarquement pour la Nouvelle-France, et payés par le Roy. (État des dépenses du Roi pour la Nouvelle France de 1666) Archives de Paris.

Cette considération a eu un effet important car même encore aujourd'hui certains historiens parlent de licenciement, au lieu de rappel.

Nous retrouvons le régiment de Carignan Salière encore en 1671, se préparant à la guerre de hollande.

Voir acte de Donation dans annotations complémentaires.

Dès l'arrivée des compagnies, celles-ci devaient rejoindre le lieu de construction des fort prévus.

Pour les huit premières compagnies, (Nous supposons qu'il en fut de même pour les autres), les Jésuites ayant appris la présence d' Huguenots dans la troupe, il fallut que ces derniers se convertissent avant que les troupes puissent partir. Cela a pris une semaine. De plus, le nombre de canots pour les transporter étant insuffisants, il a fallu patienter la construction de ces derniers.

Les forts terminés, les compagnies destinées à leur garde en prirent possession, tandis que les autres regagnaient Québec, Trois-Rivières et Montréal préparant l' action prochaine contre les Agniers.



*Les surnuméraires des compagnies nommés par Jean Talon reçurent ordre de quitter leurs compagnies et de commencer le défrichage de parcelles prévues par celui-ci. Ils devaient défricher ces parcelles et les préparer à la culture ainsi que construire les habitation., Une quarantaine devaient être ainsi faites de telle sorte qu'elles puissent accueillir les nouveaux colons. Ces parcelles étaient faites de manière qu'elles se regroupaient avec des parcelles déjà existantes et commençaient ainsi de nouvelles bourgades plus faciles à défendre. D' autres terres seraient à défricher dans le temps pour les nouveaux arrivants. Les surnuméraires appelées alors "**Soldats Habitants**" eurent droit à une parcelle de terre eux aussi dès lors qu'ils créaient famille.*

Les Surnuméraires

"Au départ des compagnies de la Rochelle Jean Talon signale dans une lettre au Ministre, que certaines d'entre elles comptaient jusqu'à 66 hommes" Dans cette lettre, il explique pourquoi il y a des surnuméraires dans les compagnies du régiment de Carignan . Il a demandé qu' on reçoive à bord d' un autre navire les gens qui continuent de se présenter pour la

Nouvelle-France. Il compte envoyer chez les habitants certains soldats (surnuméraires) dont la profession les rendra plus utiles au public. On pourra aussi donner à chaque soldat de métier quelque occupation utile quand il ne fait pas la guerre. Il se propose de "choisir les plus habiles gens de tous métiers et de former de chacun des ateliers "et d'engager "les maîtres à prendre des apprentis "pour "multiplier et perpétuer chaque espèce de métier"

Lettre de Jean Talon Au ministre Colbert du 21 Mai 1665 envoyé de la Rochelle
Il souhaitait instaurer une réelle politique de croissance et de développement du pays

En 1666, la série de forts établis par leurs soins le long de la rivière Richelieu et le succès de leur seconde campagne jusqu'en territoire iroquois a permis d'assurer la paix et la prospérité dans la colonie pour un certain temps. Durant cette campagne, le régiment eu à déplorer la perte de 43 de ses hommes selon Jean Talon dans sa lettre au ministre. Nous pouvons donc penser raisonnablement qu'il y eut entre 100 et 150 blessés.

Dès 1667 les compagnies qui restaient installées dans les forts, commencèrent à défricher autour des forts et y construire des habitations, pour les soldats qui feraient parties des 4 compagnies qui resteront en Nouvelle-France et dès 1667, les premiers mariages se firent. Les Soldats continuaient leur métier de guerre, mais devenaient eux aussi des Soldats Habitants comme le souhaitait Jean Talon.

Il était prévu que le régiment ne resterait que 18 mois en Canada , mais par une lettre du Roy à Tracy , celui-ci demande que le régiment reste encore un an en Canada.

Lettre de Colbert à Jean Talon du 5 avril 1667

"Vous apprendrez par la teneur des ordres du Roy qui sont envoyés en Nouvelle-France que le régiment de Carignan Salières et les 4 compagnies qui y ont passées des isles de l'Amérique sous le commandement de M. de Tracy y demeurent encore une année et comme vous et M. de Tracy donnez à sa Majesté une pareille espérance que la plupart des officiers et soldats s'y habitueront volontairement, et que c'est la chose la plus importante qui se puisse faire dans la conjoncture présente pour le bien du pays."

Sa mission accomplie, le régiment a été rappelée en France en 1668. Départ de Québec le 14 octobre 1668

Par Ordre du Roy: Courrier du ministre Colbert à Jean Talon en date du 20 février 1668

(Sa Majesté)

"Elle envoie ses ordres pour faire revenir le régiment d'infanterie de Carignan Salières composé de 20 compagnies et les 4 compagnies détaché du corps de Pordou, estans, Chambellé et Lignières à l'exception de quatre des dites compagnies qu'elle laisse dans le pays pour conserver les forts les plus avancés et les plus importants, pour la garde des habitants et les garantir de l'incursion des sauvages et autres nations ennemies en cas qu'elles vinssent à rompre la paix qui leur a esté accordé, lesquelles quatre compagnies sont choisies de celles dont les capitaines se sont déjà mariés dans le pays ou qui seront en disposition de s'y marié."

*L'équivalent de plus de quatre compagnies portés à 75 hommes chacune et leurs officiers sont restés au pays pour constituer la garnison de la colonie, qui sera divisée de sorte que : 2 compagnies seront à Montréal, 2 compagnies à Fort St Louis duquel on a détaché 30 hommes pour le Fort St Anne
et 20 hommes et un sergent pour le Fort St Jean.*

*Parmi celles-ci, nous trouvons les compagnies : **de Sorel, La Motte, Contrecoeur, St Ours.***

Louis XIV offre aux soldats et officiers du régiment de s'établir dans la colonie. Il offre une seigneurie à un officier, une allocation de 150 livres à un sergent et 100 livres à un simple soldat.

Jean Talon aurait aimé garder 9 compagnies en Nouvelle-France mais Colbert ne lui en accorda que quatre portés à 75 hommes, le reste se fondant dans la colonie tout ceci dans l'intérêt d'en assurer le développement et son peuplement.

Environ 412 soldats dont 30 officiers acceptèrent et s'établirent en Nouvelle-France comme habitants, entre autres sur les bords de la rivière Richelieu qui avait été le théâtre de leurs exploits. Ceci sans compter les 300 Soldats en poste. c'est donc un total de plus de 700 hommes qui restèrent au Canada.(sources, Nouvelle-France. Correspondance officielle. MG8, A1. Vol 1, page 148. série 1, bobine C-13574.)

Les pertes totale du régiment durant sa présence en nouvelle- France sont de plus de 200 tués. Le retour de près de 300 hommes, incluant les 4 compagnies venues avec Tracy, Le Roy dans un courrier fait savoir qu'il espère pouvoir faire 2 compagnies du Régiment en plus des deux

restées en France.

Revenu en France, le Régiment de Carignan-Salières, devient en 1671 le Régiment de Soissons d'où provenait de Salière, puis en 1690 Régiment du Perche, en 1744 réformé et incorporé au Régiment des Gardes Lorraine, puis Régiment de Lorraine et ensuite à la suppression des noms de provinces, il devient le 47ème Régiment d'Infanterie.

Les documents consultés sont en plus de ceux déjà marqués dans nos sources. les liens spécifiques suivant: Histoire de la Savoie; Les Princes de Savoie ; Web Généalogie, Le Prince Thomas François de Savoie-Carignan; Une Histoire de famille Condé et Conti ; Dynastie de Savoie ; Dynastie de Savoie Carignan ; Dynastie des Bourbon-Condé ; Wikipédia ,Thomas de Savoie Carignan . La France Pittoresque ; Les Grands Maitres de France . Lignée des ancêtres du Régiment du Perche et du 47ème d'Infanterie. Vexillologie militaire européenne. Tous nouveaux documents ou photos seront les bienvenus; Merci

La construction des compagnies qui vont restées au Pays, va faire appel à un remaniement complet de ces dites compagnies. En effet des soldats des autres compagnies vont se trouver muter à l'intérieur des quatre restantes, des enrôlements de personnes déjà présente en Nouvelle-France, vont être effectives, et des surnuméraires arrivés avec le régiment, vont quitter ce dernier tout en restant en Nouvelle-France. Ce qui rend évidemment le travail de recherches très difficile et la possibilité parfois de voir des soldats arrivés avec une compagnie et cités également avec une autre.

Haut de Page

Les Lieux de départs des compagnies en France



Vue aérienne de Marsal

Prise de Marsal par Louis XIV
le 2 septembre 1663
(tapisserie)



Marsal en Lorraine

Point de départ d' une grande partie du régiment.

Village ayant actuellement environs 293 habitants.

Petit Historique

- **3000 ans avant notre ère** : les hommes exploitent le sel de l'eau salée de la Seille, par briquetage.
- **481-751** : les Mérovingiens frappaient des monnaies d'or.
- **1239-1260** : Jacques de Lorraine fait entourer la ville de nouveaux remparts.

Ville fortifiée en 1252, par le Duc de Lorraine, Ferry qui devint le Voué de l' évêché.

- **6 janvier 1631** : Louis XIII s'empare de Marsal. Charles IV dut signer le traité de Vic-sur-Seille le 6 janvier 1632.

Ce traité stipulait que le Duc devait s'abstenir de toute alliance sans le consentement du Roi, de licencier les troupes ennemies au Roi de France qu'il avait engagées et de donner en gage, durant trois années, la ville de Marsal.

- **2 mai 1661** : Marsal est rendu au Duc de Lorraine.

En septembre 1661 a lieu un procès verbal des commissaires députés, suite au traité de paix entre le Roy de France et le Duc de Lorraine du 28 février 1661. Procès verbal signé par Colbert entre autres.

- **Siège et prise de la ville de Marsal du 18 aout au 2/3 septembre 1663** : Le siège est mené par le Maréchal de la Ferté, devant un tel déploiement de troupes, le Duc de Lorraine ordonna la capitulation. Marsal étant défendu par Monsieur le Marquis D' Avancourt, la reddition de la cité se fera le dernier jour d'aout. L' acte de capitulation sera signé le 1er septembre 1663. Le traité de paix suivra le 2 ou 3 septembre. Le maréchal de la Ferté entrera dans la ville le 4 septembre 1663.(Voir les traités sur le document du site concernant [Marsal](#); Archives de Metz.) Le Régiment de Carignan aurait-il participé à cette prise?

Il est certains que le Régiment de Carignan ou une partie du régiment cantonne à Marsal en Décembre 1664; puisqu'il y reçoit son ordre de départ vers la Nouvelle-France.

(Durant l' année 1664 une partie des compagnies appartenant au **régiment de Broglie**, et ayant participer à la Bataille de Saint Gothard (1664) contre les Turcs?) rejoindrons le régiment de Carignan. ??

Monsieur le Comte de Savary, capitaine lieutenant des gardes du corps du Roy prendra la direction de la place au nom du Roy. Il sera nommé gouverneur de la place le 25 janvier 1664.

En décembre 1665 ce fut Monsieur le Comte de L' Escoüalte; lieutenant colonel du régiment de Bretagne (Infanterie) qui fut nommé gouverneur.

Voir Annotations.

Sources: <http://juvelize.free.fr/marsal.htm>



Vue d'une partie du Camp de Marsal sous Monsieur de La Ferté en 1663
dessin de Picquenot peint par Van der Meulen



Gravure de la bataille de Marsal en Lorraine

Ces documents datés de 1663 proviennent des Archives départementales de la Moselle sous les références suivantes :CPI13 et CP49
Avec l'aimable autorisation du Conservateur général du Patrimoine et directeur du Service départemental d'Archives de la Moselle, Madame
Line SKORKA

Fort Barraux

D' après nos recherches

Il apparaitrait que le capitaine

Abraham de Maximy

en soit parti en 1664 pour la Nouvelle-France, avec
une poignée de futurs militaires et que sa compagnie
s'est constitué en cours de route,

avec les 2 compagnies du régiment de Broglie, et
Nassau de retour de Gothard compagnie Laubias et
Contrecœur qui furent rattachées au Régiment de
Carignan-Salière ,

ce recrutement fut fait en passant par le sud et
surtout à La Rochelle avant l'embarquement sur le
vaisseau "La Paix".

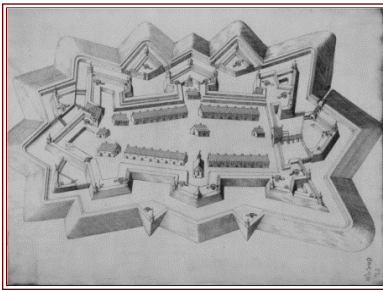


Photo personnelle de Mr Pierre Marzocca

Marsal en
Lorraine
Point de départ
d' une grande
partie du
régiment. Le
départ aurait
eu lieu début
Janvier et son
arrivée fin
février début
mars.

les recherches
que nous
ferons le long
de ce trajet
nous aiderons
à mieux cerner
les dates.

Le trajet
marqué sur la
carte est celui
qui a été étudié
par
Monsieur
Langlois
historien
québécois;
bien sûr, nous

J' étudie actuellement la présence du
régiment de Monsieur de Salière au **fort**
Barraux. Cette étude d' une dizaine de pages
est mise sur le site et servira de point de
départ de mon travail.

Monsieur Pierre Marzocca
(généalogiste et historien du fort) qui nous
fourni une documentation des plus
intéressantes. que l' on peut trouver en vente
au fort)

Nous sommes à peu près certain du départ d'
au moins une compagnie (compagnie
Maximy) de ce fort, qui aurai rejoint l' Ile de
Ré et d' Oléron .

(Confirmer par les descendants de Maximy,
que j' aimerais contacter. Je sais qu' ils
visitent notre site)

La fonction même de ce fort est vu
différemment

Le chemin parcouru est indiqué en rouge
2 autres compagnies, ont peut-être suivie le
même chemin.(Laubias; Contrecœur du
Régiment de Broglie(Artois); Elles auraient
participer à la bataille contre les Turcs)

A **Thionville** également était stationné une
compagnie qui a rejoint Marsal.

Le Périgord a fourni pour sa part près de 30
hommes et officiers pour le régiment. Ce que
pourrait expliquer le passage de plusieurs
compagnies, dans cette région.

avons corrigé ce chemin au fur et à mesure de nos travaux.

La ville de Rennes est encerclée car 3 compagnies y ont été formées dont la compagnie de Varennes qui était stationnée à Amiens, et qui reçue ordre de rejoindre Rennes. Nous pensons également aux compagnie Froment et Duprat. Elles furent envoyées ensuite sur St Jean D' Angély, où les attendaient déjà 4 compagnies.(Maximy; Grandfontaine(**du régiment du Poitou; parti de Blaye**), Perrot. La Fouille)

Le ministère de la culture fait mention de la présence de la Compagnie "La Fouille" à la Mothe-Saint-Héray, près de St Maixent. près de Niort.



Carte préparée par mes soins

*Il serait intéressant de voir les provinces et leurs apports en soldats. j' ai déjà travaillé le Dauphiné et le Périgord que je mettrai bientôt en ligne.
Je poursuis mon travail dans ce sens, cela pourra nous aider pour retrouver les routes des diverses compagnies du régiment.*



Photos Personnelles

Marchenoir

Village traversé par le Régiment où des incidents aurait eu lieu : vol dans les poulaillers et les celliers.
Ce petit village est situé à environs 30 km au nord de Blois. Après Blois en venant du Sud, départemental 924 puis D10.

Le Départ du Régiment

Concernant le regroupement et la formation du régiment de Carignan-Salière qui doit partir en Canada et après la lecture de plusieurs résumés de cour et Jean Talon, ainsi que d'autres trouvés dans l'index de Michel Wyezyński. (Guide thématique des sources manuscrites aux archives nationales du Canada Régiment de Carignan-Salière: 1994/ Michel Wyezyński du service des archives politiques). La lecture du livre "Histoire de Fort Barraux" de François Le d'autrefois, de Robert de Roquebrune, (Militaires et Traitants pages 99 à 103.), Sans oublier le Registre des pères Jésuites, et " Relation de ce qui s'est passé les années 1665 et autres années", courrier envoyé par le révérend père François Le Mercier au révérend père Jacques Bordier, Provincial de la compagnie de France, « Rapport de L'Archiviste de la Province de Québec pour 1930-1931 », ainsi que divers documents qui seront cités dans le texte.

La ville de **Marsal** en Lorraine est le point de départ d'une grande partie du régiment. Voir le Document sur cette page: [Marsal](#)

De Salières reçoit ordre du Roi fin décembre 1664 de rassembler son régiment et de le préparer pour partir en Nouvelle-France. Il devra quitter Marsal et indiquée par le Roi, *ou plutôt par ses ministres*, Pour se rendre à St Jean-d'Angély et Brouage afin d'embarquer son régiment pour la Nouvelle-France. Il de porter les compagnies à 50 hommes. Le recrutement devra s'effectuer tout au long du parcours.

De Salières réunit ses officiers pour leur faire part de leur destination. Ces derniers transmettront cette information à leurs sous-officiers qui transmettront

Dans le même temps, un ordre de départ est donné aux différentes compagnies des autres régiments qui se joindront au régiment de Carignan-Salières en France.

Le recrutement sera fait en conséquence et chaque nouvelle recrue est informée de sa destination. J'imagine volontiers les sergents recruteurs vantés les horizons, et la possibilité d'une nouvelle vie pleine d'aventure.

Mais cette nouvelle ne fera pas l'affaire de plusieurs officiers et certains demanderont au Roi, l'autorisation de ne pas partir en Nouvelle-France. Parmi ces Lemongne verra sa requête acceptée et c'est Monsieur de St Ours qui commandera la compagnie. Les autres dont Saurel, se verront affligés d'un refus, et plus claire, tel que perdre sa compagnie et ses ressources financières,

Comme cette lettre du ministre à Naurois.

« Le séjour du régiment d'infanterie de Carignan-Salières au Canada sera d'une durée de 18 mois. Si vous ne pouvez pas servir, le Roi nommera un remplaçant commandement de votre compagnie. »

(Lettre du 8 mai 1665; mêmes archives; MG4,B1; vol 193 page 68; série A1 bobine-12576)

Tout nous laisse à penser qu'il a fallu environ 2 mois pour arriver à St Jean d'Angély.

Les sergents recruteurs enrôlent durant le trajet et ramènent tous les 2 ou 3 jours les jeunes à incorporer aux compagnies où ils reçoivent des rudiments de maniement d'armes certainement factices pour ce faire, en attendant d'être équipés correctement lors de l'embarquement. Il faut penser également que les temps à autre une ou deux journées.

Dans chaque ville étape, le soldat recevait un bon de logement. Il ne payait rien, mais n'avait droit qu'au gîte et au couvert du soir. Le tout était réglé par le Voir "Logement des gens de guerre" dans les potins du régiment. [Les Potins du Régiments](#). Et plus bas "Le régiment en Marche"

Au départ de Marsal, il a fallu remettre en état certaines installations détériorées par les soldats. De plus, en cette période des Fêtes, il a fallu rappeler les permission.

Le départ a eu lieu début janvier et son arrivée fin février, début mars 1665 à Brouage et dans les autres lieux de *Cazernement*. (Les casernes telles que nous actuellement, n'existaient pas à cette époque et le terme « *Cazerne* » signifiait une grange ou un endroit aménagé sommairement pour y abriter quelque chose. Seulement de 11 à 12 compagnies seraient parties avec de Salière, de Marsal, (La lecture, d'une lettre de Mr de Choisy du 17 janvier 1665 concernant le de décembre 1664, réclamés par les officiers du Régiment d'Infanterie de Carignan cantonné à Marsal pourrait nous aider. Si une personne a cette lettre (*Archives de la Guerre, service historique de l'Armée MG4, B1 volume 191, pages 37/38 bobine C-12576*)).

Dans le même temps, ordre de départ est donné aux différentes compagnies des autres régiments qui se joindront au régiment de Carignan-Salières.

Une partie du trajet marqué sur la carte est celui qui a été étudié par Monsieur **Langlois** historien québécois, Mais remis à jour, suite aux différents documents que j'ai étudiés.

Le régiment en marche.

À l'entrée en campagne, les éléments du régiment sont regroupés dans des camps. Pour ce faire, Louvois (Secrétaire d'État français de la Guerre (1662-1691)) chaque unité une **route**. Ce document précise l'itinéraire à suivre et l'emplacement de chaque étape. Là, le gîte et les subsistances sont apportés par un **ét** conclu un marché avec l'administration royale à cette fin.

Le déplacement des troupes dans le pays suivait une procédure particulière. Quelques jours avant le départ, un groupe comprenant le commissaire des guerres, le trésorier du roi, l'intendance, les sergents recruteurs ; prenaient la « route » établi par le ministre de la guerre. Les premiers sont chargés de reconnaître les chemins et prendre les contacts nécessaires avec chaque représentant des villes et villages qui serviront d'étape. Il faut trouver suffisamment de place dans les villages environnants, voir le cas échéant la possibilité de dresser quelques tentes pour les places manquantes. Les compagnies prenant à tour de rôle l'étape. Il fallait en tant de paix avoir l'accord du propriétaire du terrain. Faire les écritures nécessaires pour les logements et la réquisition de la nourriture pour le déplacement en temps de paix exige de prévoir l'approvisionnement en farine pour le pain, en viande et en vin pris dans la région. Trouver également le fournisseur de ces denrées qui seront données chaque matin à la troupe. Il faut à ces hommes suffisamment d'avance pour ne pas entraver la bonne marche du

Chaque matin, le réveil est battu. Il ne faut pas traîner. Les capitaines font battre l'appel. L'appel fait, les capitaines rendaient compte de l'état de leur compagnie et distribuait alors les ordres nécessaires. Les officiers supérieurs des compagnies ont gardé leur monture, cela leur permet de remonter la colonne et rendre incident. Il s'agit principalement en plus de l'état major, des capitaines et lieutenants des compagnies. Puis chaque compagnie, dans un ordre établi, passait pour y prendre sa ration de la journée; " 2 pains par jour, une pinte de vin de la région, une livre de chair. (bœuf, veau, mouton.)". Vous ne serez pas surpris de l'allocation des officiers bénéficiait d'un léger surplus quantitatif et qualitatif. Il ne faut pas croire que les officiers se goinfraient pour autant, car une grande partie bénéficiait aux serviteurs de ces messieurs et ces domestiques pouvaient être nombreux selon le grade.

Puis l'ordre de marche était donné avec un espace suffisant entre chaque compagnie. Les officiers veillaient sur leurs hommes et s'occupaient des trains arrières que ces hommes portaient leur barda et qu'ils se déplaçaient en plein hiver. Enrôlez-vous, qu'il disait. Les soldats marchaient en colonne adaptée à l'ét

régiment traversait une ville ou un gros village, le battement du pas devenait plus militaire et les étendards des compagnies étaient déployés afin de se parlerai plus en détail de leur barda et du recrutement. Pour l'instant, la troupe est occupée à bien paraître. À l'heure du repas, les compagnies s'installent sous-bois de préférence à l'abri du vent ; les soldats disposaient leur fusil en faisceaux et mangeaient leur repas souvent regroupé par affinité. Les compagnies reprenaient la route jusqu'à leur point d'étape. Une fois rendus à destination, les soldats déposaient les armes sous la responsabilité d'un officier idéalement chez l'habitant qui doit leur fournir : « un lit garni de linceuls » (c'est-à-dire « draps », ce sont les termes de l'ordonnance de 1633 sur les l'écuelle et la place au feu et à la chandelle ». Rien ne peut être exigé de plus de l'hôte qui pourra, le cas échéant, se plaindre le lendemain auprès du **commandant** qui accompagne la troupe. Si possible, les dégâts sont payés sur le champ et les soldats passibles de la justice. Il ne faut pas croire que la soupe était riche et conditions de vie de l'époque étaient dures pour l'habitant et le soldat. Les officiers tentaient de se loger chez des nobles ou des ecclésiastiques du coin. Les notables et d'habitants s'avéraient insuffisant. La tente ou les abris sommaires devenaient alors ce qu'il y avait de mieux pour la nuit.

La vitesse de déplacement des troupes à pied est de 4 lieues par jour, avec un jour de repos tous les quatre jours. (Avant 1674 une lieue est égale à 10000 pieds)

Voici le trajet que j'ai retenu en tenant compte des renseignements recueillis à ce jour.
Départ de Marsal (57630, Moselle, Lorraine) vers le 5/8 janvier 1665

Moncel sur Ceille	54280, Meurthe et Moselle, lorraine.	
Seichamps	54280, Meurthe et Moselle, lorraine.	
Nancy	54000, Meurthe et Moselle, lorraine.	
Dommartin lès Toul	54200, Meurthe et Moselle, lorraine.	Vers Toul
	Journée de Pause	
Pagny sur Meuse ou Lay St Rémy	55190, Meuse, Lorraine. 54570, Meurthe et Moselle, lorraine	
Laneuville- au- Rupt	55190, Meuse, Lorraine.	
Saulx en Barrois	, Meuse, Lorraine.	
Ligny en Barrois	55500, Meuse, Lorraine.	
	Journée de Pause	
Aulnois en Perthois	55170, Meuse, Lorraine.	
St Dizier	52100, Haute-Marne, Champagne-Ardenne.	
Braucourt	52290, Haute-Marne, Champagne-Ardenne.	
Louze	52220, Haute-Marne, Champagne-Ardenne.	
	Journée de Pause	
Brienne le Château	10500, Aube, Champagne-Ardenne.	
Pincy		
Grenay		Près de Troyes
Estissac	10190, Aube, Champagne-Ardenne.	
	Journée de Pause	
Villeneuve l'Archevêque	89190, Yonne, Bourgogne.	
Sens	89100, Yonne, Bourgogne.	
St Hillaire les Andresis ou Piffonds	45320, Loiret, Centre. 89330, Yonne, Bourgogne.	
La Selle en Hermoy	45210, Loiret, Centre.	
	Journée de Pause	
Montargis	45200, Loiret, Centre.	
Villemoutiers	45270, Loiret, Centre.	
Combreux	45530, Loiret, Centre.	
Et Vitry aux loges	45530, Loiret, Centre.	Confirmé par Marie-Josée
Donnery		
	Journée de Pause	1 soldat sera emmené à Amboise et condamné à 6 ans de galères
St Jean le Blanc	45650, Loiret, Centre.	
Huisseau sur Mauves	45130, Loiret, Centre.	
Ouzouer le Marché	41240, Loir et Cher, Centre.	
Marchenoir et Peronnaille	41370, Loir et Cher, Centre.	Vers le 10 février 1665 ; Incidents dans ces lieux. Vandalisme.
	Journée de Pause	
Champigny en Beauce	41330, Loir et Cher, Centre.	
Herbault	41190, Loir et Cher, Centre.	
Dame Marie les Bois	37110, Indre et Loire, Centre.	
Aux alentours d'Amboise	37400, Indre et Loire, Centre.	
	Journée de Pause	
Mont Louis sur Loire		
Ballan Miré	37510, Indre et Loire, Centre.	
Lignières de Touraines	37130, Indre et Loire, Centre.	
St Benoit la Forêt	37500, Indre et Loire, Centre.	
	Journée de Pause	

Seuilly	37500, Indre et Loire, Centre.	
Loudun	86200, Vienne, Poitou-Charentes.	
Taizé	79100, Deux Sèvres, Poitou-Charentes.	
Airvault	79600, Deux Sèvres, Poitou-Charentes.	
	Journée de Pause	
Amailloux	79350, Deux Sèvres, Poitou-Charentes.	
Neuvy Bouin	79130, Deux Sèvres, Poitou-Charentes.	
Le Buisseau		
St Pompain	79160, Deux Sèvres, Poitou-Charentes.	
	Journée de Pause	
Sansais	79270, Deux Sèvres, Poitou-Charentes.	
Marsais	17700, Charente-Maritime, Poitou-Charentes.	
Aux environ de St Jean d'Angély	17400, Charente-Maritime, Poitou-Charentes.	

Ce ne fut donc que 11 compagnies du régiment de Carignan-Salières qui prenaient le départ en ce début de janvier 1665 depuis Marsal. Il fallait donc compléter ce corps expéditionnaire afin d'obtenir les 1000 "bonshommes" que le roi s'était engagé à envoyer en Nouvelle-France. C'est la raison pour laquelle 9 compagnies venant d'autres régiments furent rattachées temporairement au régiment de Carignan-Salière.

Parmi ceux ci :

De Varennes, capitaine du régiment de la Reine en disponibilité à Amiens, recevait l'ordre de rejoindre Rennes pour former une nouvelle compagnie. Il rejoignait alors les capitaines Duprat du régiment de Carignan détaché à Rennes, certainement prévue par le premier ordre de départ, puisque la présence d'un soldat de cette compagnie à Marsal (d'avantage de détail sous peu) et la compagnie de Froment du régiment de Lignières. Les capitaines devaient dans la région environnante suffisamment de volontaires pour compléter 3 compagnies de 50 hommes chacune. Puisque le capitaine de Varennes montrait quelques réticences, il se fit rappeler à l'ordre par le roi. Ce n'est que sous la menace de se voir couper les vivres que le capitaine de Varennes accepta. Le capitaine de Froment était, quant à lui, excusé de son peu d'effectifs et il se voyait accordé, moyennant compensation de sa part, 2 soldats par compagnie à Saint-Jean-D'angély pour compléter sa compagnie.

Les 3 compagnies qui recrutaient à Rennes recevaient l'ordre, le 28 février 1665, de rejoindre Saint-Jean-D'angély, de façon à ce que le régiment se retrouve en même temps sur place puisse être réparti dans les différents lieux de cantonnement jusqu'à l'embarquement. Elles prenaient alors le chemin de Fontenay-le-Comte en empruntant des routes légèrement différentes pour poursuivre leur recrutement en traversant regroupaient à Fontenay-le-Comte pour rallier la route de Niort afin d'éviter les marais et ainsi converger vers Saint-Jean-D'angély. Les sergents travaillaient afin de compléter les compagnies.

Fait à noter, le régiment était composé de 19 soldats vendéens que l'on retrouvera répartis dans de nombreuses compagnies.

Les compagnies rassemblées seront inspectées puis dirigées vers les différents lieux de cantonnement. Le voyage des compagnies venues de Marsal jusqu'à l'arrivée a eu lieu entre le 8 et 12 mars 1665. La distance journalière parcourue étant de 13 à 15 Km, une journée de repos à tous les quatre jours ; il se peut que certaines journées de repos ou d'entraînement soient à ajouter à la durée du parcours. Tout au long de la route les compagnies étaient réparties sur les villages au fur et à mesure d'étape, car un seul village n'aurait pas pu les héberger tous.

La compagnie de Monsieur Franlieu, stationnée à Thionville et qui devait aller en Nouvelle-France, verra son départ annulé et devra rejoindre Marsal. (Poulletier en date du 6 janvier 1665, pour son annulation de départ ; et ordre de rejoindre Marsal le 8 avril 1665).

(Lettre adressée à Mr de Choisy en date du 8 avril 1665: " ordre de quitter Thionville à une compagnie du Régiment de Salière" Même archives, MG4, B1, Volume 192)

La compagnie de Monsieur Perrot qui devait embarquer fut avisée qu'elle ne partirait pas en Nouvelle-France et reçut ordre de remonter vers Marsal.

Roger de BONNEAU de la Varenne, était à Amiens en disponibilité, du régiment de la Reine.

Il dépensait beaucoup sur le compte du roi avec les quelques officiers qui lui restait.

En octobre 1664, le Roi lui donna ordre de partir pour Rennes où étaient déjà 2 autres compagnies Froment et Duprat qui recrutaient et entraînaient de nombreux volontaires. Il engagea sur place un nombre suffisant de jeunes Soldats et officiers volontaires pour partir en Nouvelle-France.

Le Roi dû envoyer un deuxième courrier le menaçant de lui couper les vivres s'il n'obéissait pas.

Le recrutement s'effectua à Rennes et aux alentours.

Elles furent envoyées ensuite sur St Jean D'Angély, où les attendaient déjà 4 compagnies.

Maximy; *(de l'ancien régiment de Broglia, Partie du fort Barraux).*

Grandfontaine *(du régiment du Poitou, partie de Blaye).*

La compagnie de monsieur Rougemont, *(un de ses sergents est tué à St Jean D'Angély début février.)*

Le ministère de la culture fait mention également de la présence de la Compagnie "La Fouille" à la Mothe-Saint-Héray, près de St Maixent. (Près de Niort)

GAUTHIER Philippe de COMPORTÉ: Il est dit lieutenant de la compagnie La Fouille.

Il était sur le navire l'emmenant en Nouvelle-France lorsqu'il fut condamné à mort par contumace le 10 mai 1665, suite au décès de deux personnes lors d'une insulte faite à son régiment cantonné à La Mothe-Saint-Héray en 1665. Il a embarqué en urgence sur le navire "[Le Vieux Siméon de Dunkerdam](#)" pour la Nouvelle-France. Pour sa bonne conduite, le roi lui accorda une lettre de rémission en 1681.

La compagnie de Contrecœur; Je pense également que cette compagnie serait partie du Fort Barraux. Mais il serait fort possible que le reste de cette compagnie soit allé à Marsal puis Marsal et Fort Barraux et parti de cet endroit pour rejoindre le régiment de Carignan-Salières.

Cette compagnie du régiment de Nassau participa à [la bataille du St Gottard](#) contre les Turcs en 1664,

(Le Régiment de Nassau fut anéanti, très peu de soldats et officiers eurent la vie sauve, parmi les survivants, **Antoine Pécaudy de Contrecœur**, que nous retrouvons dans le régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France)

Les compagnies parties de Fort Barraux ont selon moi, pris un trajet étant à peu près celui-ci : Fort Barraux-Grenoble-Valence-Privas-Largentièrre-Flora-

Montauban-Castelsarrasin-Nérac-Libourne-Jonzac-Sainte-Saint Jean D'Angély. Mais le problème est que je n'ai aucun document pour prouver ceci.

La compagnie de Monsieur Perrot qui devait embarquer fut avisée qu'elle ne partirait pas en Nouvelle-France et reçu ordre de remonter vers Marsal.

Début février, le Roi informé de l'état d'avancement du recrutement durant le trajet, est déçu de voir que toutes les compagnies n'ont pas encore atteint l'Il demande que le recrutement soit la priorité. Il veut également que tous les vieux soldats soit habiller et armer convenablement. « Le Roi menace de faire capitaines qui n'auront pas atteint l'objectif demandé et voir même de les faire arrêter pour restituer de l'argent qu'il auront appliqué à leur profit. » Les d'encadrement, et devaient avoir une tenue irréprochable et un armement correct pour montrer aux jeunes recrues une image impeccable du régiment d'Angély.

Le 6 février 1665, un courrier annonce l'assassinat d'un sergent de la compagnie de Rougemont par des « enfants du sieur de Paillé », gentilhomme des d'Angély.

Cet assassinat a lieu avant l'arrivée du gros du régiment. Cette compagnie ferait-elle partie des 4 nommées à St Jean d'Angély? la compagnie de Monsieur Perrot, gendre de Jean Talon a reçu ordre de rejoindre Marsal.

Sur le chemin des compagnies des désordres sont provoqués dans la généralité d'Orléans.

Le 8 février à Amboise, 1 soldat est emprisonné pour vol et violence. Il sera, après son jugement envoyé pour une durée de 6 ans aux galères.

Le 9 février, il est écrit que la compagnie du sieur de Froment a été jugée comme étant la plus faible. Pour remédier à ce problème on va y incorporer 2 s compagnie présentement en garnison à Brouage et Oléron. (*Les capitaines de ces compagnies recevront un dédommagement financier*) (*Mêmes archives MG4,B1; Vol 191,pages 46/340 série A1 bobines F466 et C-12576*).

(*La clémence du Roi envers le capitaine de cette compagnie est compréhensible, du fait que c'est sur son ordre que 3 compagnies se sont retrouvées au même endroit pour recruter.*)

Vers le 10 du même mois dans les petits villages de Marchenoir et Peronnaille lieux d'étape du Régiment, des incidents auraient eu lieu : vol dans les poulx Ce petit village est situé à environs 30 km au nord de Blois. Après Blois en venant du Sud, départemental 924 puis D10.

En date du 28 février 1665, ordre est donné aux trois compagnies qui sont à Rennes (Varenne, Duprat, Froment) de rejoindre St Jean-d'Angély où sont d Fouille, Maximy, Grandfontaine, Rougemont). (*Mêmes Archives MG4, B1; Volume 191, page 447. série A1 bobine F-466*).

Ce qui correspond au fait que ces compagnies arriveront juste quelques jours avant le gros du régiment.

Le 28 février, le sieur de la Varenne est avisé qu'il recevra la solde complète de sa compagnie depuis le 1^{er} janvier à condition qu'elle soit sur pied avant de rembourser les 75 livres qu'il doit à des particuliers.

Le sieur de Varenne devra s'acquitter de ses dettes pour la nourriture qui lui a été fourni à Amiens.

Il y a des problèmes entre les membres du régiment et les habitants de St Jean d'Angély. Les officiers devront établir un tour de garde afin d'empêcher d mais ils ne doivent pas maltraiter la population.

Pour les compagnies arrivées du sud, Fort Barraux et Blaye, il est dit ceci « Elles arrivent étendards flottants au vent, musique en tête venant de la route à savoir que pour arriver par la routes de Saintes, les dites compagnies doivent arrivées par le sud de la France, comme celle de Blaye et non du Nord-est Marsal.

Le stationnement d'un certain nombre des compagnies du Régiment de Carignan-Salières dans les îles de Ré et d'Oléron, étaient du au fait qu'il était im les compagnies regroupées à St Jean D'Angély et Brouage sans risquer de causer des troubles avec la population.

En date du 22 avril 1665, Jean Talon dit au Roi que « Les officiers du régiment de Carignan travaillent à l'envie de rendre leurs compagnies plus que c assuré qu'il y en a plus de moitié qui ont des surnuméraires. »

Début mai Jean Talon écrit ceci :

« Monsieur De Salières et 8 compagnies du régiment doivent le 6 du mois de mai entrer dans leurs bords et faire voile au premier vent favorable. Les de doivent porter M. de Courcelle et moy et les huit compagnies restantes, ne feront voile que 6 ou 8 jours après les premiers, sur lesquels je m'estois offert pour recevoir les troupes, mais on a jugé plus à propos que je restasse jusques à la fin dudit embarquement ; voilà l'estat auquel sont à présent les choses

Peu de temps après son arrivé en Nouvelle-France, Jean Talon note ceci :

« Les troupes destinées pour l'expédition contre le Iroquois sont passées assez heureusement et avec perte de peu de soldats. Il n'en est pas tout à fait de guerre et de bouche que la mer a altérées, mais il sera fait un supplément aux uns par ce qui se trouvera dans le pays et aux autres par l'oeconomie aux quelques ouvriers qui pourront fournir quelque chose de leur industrie. »

Notes Complémentaires:

(Retour des troupes Françaises basées en Italie : Carignan, six compagnies).

(1659, *Archives de la guerre, service historique de l'Armée; côte des ANC MG4,B1 volume 154, page 48.*)) [Lettre de Alexis de Chatelard Salière](#)

Ce qui est assuré C' est la présence de la compagnie de Contrecœur du régiment de Nassau début 1664 à Arras qui rejoindra Metz avant de partir combat (*Mêmes archives*) ([Voir annotations complémentaires](#)).

En date du 2 décembre 1665 une lettre du ministre à Monsieur de Choisy, confirme la présence de 2 compagnies du régiment de Carignan-Salières à Ma Certainement les compagnie de Messieurs Perot et Franlieu.

Expédition du paiement de la solde pour les 3 derniers mois de cette année. (1665)

Mon tracé tient compte de ce fait, mais surtout nous pensons également que la compagnie de Monsieur Perrot qui avait rejoint La Rochelle et devait par serait arrivée du Béarn. Nous pensons qu'elle a dû donner quelques-uns de ces soldats aux autres compagnies.

Le passage par le Périgord des compagnies venant de Barraux ou directement de St Gothard sont aussi à prendre en cause.

Voici à L' heure actuelle le résultat de mes recherches.

Marsal, 57630, Moselle, Lorraine.	Amiens, 80000, Somme, Picardie	Rennes, 35000, Ile et Vilaine,	St Jean D' Angély, 17400,	Fort Barraux, 38530, Isère,	Thionville, 57100, Moselle, Lorraine.	Blaye,33390, Gironde, Aquitaine	Région d 47000, Lc
--------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------------------------------	--------------------------------	--	------------------------------------	-----------------------

		Bretagne.	Charente Maritime, Poitou-Charentes	Rhône-Alpes			Garonne, Aquitaine
Salière Colonel Saint-Ours Petit Chambly La Tour Frédière Sorel <i>Laubias</i> (<i>régiment de Broglie</i>) Naurois (<i>régiment de Broglie, puis</i> <i>Régiment de Chambellé</i>); <i>Contrecœur</i> ; (<i>régiment de Nassau</i>) (cette dernière de retour de la bataille de St Gottard contre les Turcs, aurait fait une halte à Marsal avant de reprendre la route vers St Jean d'Angély) Tout documents concernant le Régiment de Broglie, sont les bienvenues. Il semblerait que Broglie ne comptait que 4 cies, licenciées le 18/04/1661, certaines cies ont été intégrés au régiment D' Artois? et Chambellé? De même pour le régiment de Lière.	Varennnes; (Régiment de la Reine) Qui rejoindra Rennes	Froment De Porte/Duprat Puis, Varennnes	Rougemont Du Régiment D' Auvergne. (sera déjà présente à St Jean d' Angély avant le 6 février 1665; mêmes sources MG4,B1,vol 191 p. 445 bobine F 466.) La Fouille Perrot (qui remontera à Marsal)	Maximy qui rejoindra St Jean D' Angély avant le gros du Régiment Nos dernières recherches, donneraient également les compagnies <i>Laubias et</i> <i>Contrecœur</i>	Cie de Monsieur de Franlieu, Qui rejoindra Marsal	Grandfontaine (<i>régiment du Poitou</i>) Source: Lucienne Astingo descendante de Pierre Toussignant dit Lapointe soldat de Grandfontaine. La Compagnie de Monteil (<i>Régiment du Poitou</i>) est parti de cet endroit en 1663 le 20 décembre, pour embarqué à bord du Brézé; en 1664. Source: Pierre Labbé descendant de Pierre Labbé Soldat de Monteil. (Mémoire de Monteil)	La Mothe (<i>régiment Lallier</i>)

Le Commissaire Poulletier nous fait connaître dans un courrier, adressé à Mr de Franlieu en date du 6 janvier 1665 " Que la compagnie de Mr de Franlieu de Carignan-Salière, n' ira pas au Canada; il doit demeurer en France avec sa compagnie.

(Lettre du Ministre à Mr de Choisy en date du 2 décembre1665 qui dit " Expédie le paiement de la solde pour les 3 derniers mois de la présente année du Régiment de Carignan , qui devaient partir pour Marsal.)

La deuxième compagnie est la compagnie de Mr Perrot qui rejoindra la Nouvelle-France qu'en 1670 avec le renvoi de 5 autres compagnies, qui sont: Laubias, Chambly, La Durantaye, Berthier et Grandfontaine du régiment de Poitou; (cette dernière sera détachée en Acadie, et sera considérée comme compagnie franche de la Marine)

(Mêmes Sources MG4,B1;Volume 191, page 34 , série A1 bobine C-12576.)

(mêmes Archives MG4, B1; vol 196, page 85 . série A1 bobine C-12576.)

Voir Annotations complémentaires, pour un exemplaire de feuille de route d' un soldat.
Voir Les Potins du Régiment, pour éclairer certains termes employés ou des commentaires appropriés.

Haut de Page



Tenue du Régiment
en France

Les 20 compagnies du Régiment de Carignan arrivent sur les côtes charentaises à la fin de l'hiver 1665. Un recrutement dans la région Aunis-Saintonge-Poitou-Angoumois permet de renforcer les troupes afin que chaque compagnie ait bien ses 50 hommes, cet appel réussit si bien que des surnuméraires sont inscrits avec les compagnies et certaines comptent jusqu'à 66 hommes.

Après avoir défilé dans les rues de la ville, le Régiment va quitter la rade rochelaise au printemps 1665 pour L'embarquement s'échelonne sur plus d'un mois.

Source :Courriers de Jean Talon

La chaîne de commandement était très claire :

Tout en haut est le Roi,
puis ses ministres.

Le Roi désigne un Vice-Roi pour le représenter dans les affaires extérieures.
Grand diplomate, il est chargé de traiter au nom du Roi des grandes discussions entre états que le Roi ratifiera

Le Vice-Roi nommé de l'époque est le sieur Comte d'Estrade. Ce dernier est très pris en Europe et ne peut représenter le R

Le Roi lui adjoint donc d'autres personnes qui porteront le titre de Lieutenant Général.
(Comme l'indique le courrier du Roi : Ayant considéré pendant que le sieur Comte d'Estrade, Vice-Roi et notre lieutenant général en Amérique et en affaires en ce pays.....

Nommons le sieur De Prouville Tracy..... en remplacement temporaire du comte d'Estrade

Ce fut donc le cas de Tracy, pour les Amériques ; Il y en eut un pour les Indes, et il en fut certainement de même.
Tracy représentait le Roi, venait ensuite les Gouverneurs. Comme nous l'avons vu lors de son voyage, il a installé des gouverneurs

Les Gouverneurs ont pour but de gérer politiquement et militairement les territoires dont ils ont la charge.
Ils ont pour cela sous leurs ordres, un Intendant, un officier militaire en charge des troupes, et les représentants des différents peuples.
Il se peut que les gouverneurs aient eu des qualités militaires, mais ils doivent être avant tout des hommes politiques de premier plan.

Les Intendants, les colonels, les représentants des pères jésuites et des compagnies doivent alléger la charge.
Ce ne fut pas toujours le cas et bien des querelles d'autorités ont eu lieu à ce sujet.

Cela signifie tout de même que De Salabre devait obéissance à De Courcelle, qui lui-même devait obéissance au Roi.

Armement des soldats du régiment de Carignan-Salière

Le Roi voulant marquer les esprits en envoyant le corps expéditionnaire appelé « Régiment de Carignan-Salière » ordonna que chaque soldat soit équipé de deux fusils, un pour l'été, un pour l'hiver ; Mais insuffisante pour les territoires qui devaient être la zone de combat des soldats.

Au niveau armement, il fut également ordonné que le dit régiment soit équipé des armes les plus récentes pour des combats dans ce type de terrain ; quitte à ce qu'il faille marquer l'esprit des tribus amérindiennes, mais aussi montrer aux Hollandais et Anglais que le Roi pouvait mobiliser une force importante, quasiment d'autre envoi du même type du moins au 17^{ème} siècle.

Au vu des divers documents étudiés à ce jour ; J'en conclus que les soldats du régiment étaient équipés du Mousquet à canon court et batterie à silex, ils ont également eu le bouchon, qui leur sert également de Dague.

Le Mousquet à canon court et batterie à silex me semble donc être l'arme qu'aurait emportée les soldats, de préférence au Mousquet à mèche, vu les espaces réduits. La baïonnette à bouchon semble être également du voyage, puisque distribuée dès 1640 aux troupes. Elle servait de Dague et l'arme transformée servait de pique. Ces derniers éléments équipaient tous les soldats détachés dès 1644. Le régiment de Carignan-Salière fera partie des régiments détachés lors de son envoi.

Pour les munitions, la « cartouche » paraît avoir été employée, puisqu'elle a été employée en France dès 1644. C'était un avantage certain que d'avoir ce type de munition terminant l'équipement avec le Pulvérisateur.

(La cartouche est un étui contenant poudre et balle. On déchirait l'embout et versait le tout dans le canon)



Mousquet à canon court à mèche



Détail platine à Silex et Baïonnette à Bouchon

La **platine à chenapan** est une des premières platines à silex développée en Europe du Nord vers 1550 en remplacement de la platine à rouet trop

La **platine à silex** est un type de mécanisme autrefois utilisé dans les armes à feu, mise a point par l'arquebusier Marin Bourgeois en combinant le *miquelet*). Vers 1630, il a rapidement remplacé les mécanismes plus anciens, les platines à mèche et platine à rouet (simplification de construction pendant plus de deux siècles, jusqu'à ce que des systèmes basés sur la percussion d'une capsule de fulminate de mercure et sur la cartouche métallique

 Platine à Silex 1/Chien porte silex 2/Batterie 3/Couvre Bassinet 4/Bassinet	 Bandoulière des années 1640	 Baïonnette à Bouchon Début 17ème siècle
--	--	---

Le mousquet était accompagné d'une bandoulière sur laquelle étaient accrochés par des lanières de cuir douze flacons de poudre que l'on appelait les *dy* cylindrique de bois ou de fer suspendu à une bandoulière.) S'ajoutait un sac d'une vingtaine de balles et d'un sac de pulvérin qui est une poudre fine qui servait à

Pour les pistolets, nous avons les descriptions suivantes:

	Je voulais aussi vous dire qu'au cours de la dernière année, j'ai eu le pistolet daté par plusieurs experts, qui le placent entre 1660 et 1670. A ce titre, il est fort possible que ce pistolet d'arçon ait pu être l'un des 100 pistolets que l'on avait connus avoir été envoyés par le roi aux Carignan-Salières. Il est certain d'être un pistolet commun et simple, car il n'était pas orné de décoration comme ont été pistolets qui ont été faites pour ou appartenant à des individus riches. La mention de ces 100 pistolets envoyée au Carignan-Salière est extraite de: Carignan-Salières Regiment de Wikipedia; https://en.wikipedia.org/wiki/Carignan-Sali%C3%A8res_Regiment Recherche de Monsieur Michael Geiger, que nous remercions.	
--	---	---

L'ensemble des armées Françaises était totalement équipé du Mousquet à canon court et de Baïonnette à bouchon en 1670. Mais déjà certaines unités, en baïonnette à douille. Jusqu'en 1699, la baïonnette à douille remplaça l'ensemble des baïonnettes.

Dans le même temps apparurent les premiers fusils ; tout d'abord Mousquet-Fusil, parce que le canon était rayé, puis Fusil. On appelle Fusil, le Mousquet plus ou moins importantes donnaient une puissance supplémentaire au tir, et surtout une meilleure précision. C'est la raison pour laquelle il fut appelé en suite.

En 1671, tous les régiments étaient vêtus d'un uniforme adapté au régiment et non plus au capitaine de compagnie.

Sources:

Mémoires d' Artilleries; T1 et 2.

Armes Anciennes. P. Amédée Brouillet

Guide des amateurs d' armes-(croquis) page 544. Auguste Demmin. BNF, Gallica.

Art militaire, T1, pages 113; 205/206. T2 consulté. BNF, Gallica.

Histoire des armes à feu; pages 46/47; 51. Rodolphe Schmidt, 1870. BNF, Gallica.

Encyclopédie Méthodique Art Militaire " Diderot et d' Alembert". BNF, Gallica.

Société Archéologique du Vendomois, Tome XXX, 1891. BNF, Gallica.

Ministère de la guerre (France) O.Penguilly, L' Haridon. BNF, Gallica.

Les Merveilles de la science de Louis Figuier. BNF, Gallica.

Costumes du régiment

	Tenue des soldats, à gauche en France, avant d' être rééquipé, par une meilleur tenue plus adéquate en Nouvelle-France.		Avant 1645, les soldats français ne portaient pas d'uniformes. C Carignan-Salières est à peine différent de celui des civils. Sous marron, se cache une veste courte bleue et une culotte dont les Pour adapter ce costume au climat qui règne en Nouvelle-Fran bas de jambières de laine ou de cuir et remplacer les souliers fr
---	---	---	---

Illustration: The Company of Military Collectors & Historians et Patrimoine militaire Canadien.

Provenance des Compagnies

Nom de la Compagnie	Ancien Régiment	Nom du Capitaine	Nom du Navire d'embarquement	Annotations
BERTHIER	LALLIER	ALEXANDRE (ISAAC) BERTHIER	BREZE	<i>Cette compagnie reviendra en 1670,</i>
BRISARDIERE	ORLEANS	VINCENT DE LA BRISARDIÈRE	BREZE	
CHAMBLY	SAVOIE-CARIGNAN	JACQUES DE CHAMBLY	Vieux SIMÉON	<i>Cette compagnie reviendra en 1670,</i>
COLONELLE	AUVERGNE / Lemonge	JEAN-BAPTISTE DUBOIS de COCREAUMONT	La PAIX	
CONTRECŒUR	SAULT-NASSAU	ANTOINE PÉCAUDY de CONTRECOEUR:	La PAIX	Cette compagnie a participé à la Voir Annotations complémentaires <i>Cette compagnie restera en Nouvelle</i>
DUGUE	CHAMBELLE	MICHEL-SIDRAC DUGUÉ de BOISBRIANT	St SEBASTIEN	Monsieur de Chambellé , assurai en second, et "Lieutenant du Roi d' Estrade. (De 1646 à 1652, et d ville jusqu' en 1688. Le régiment en 1666/1667, à Dunkerque. Plus s' en sortir vivant. <i>Cette compagnie restera en Nouvelle</i>
DUPRAT / DES PORTES	SALIERE	SIEUR DU PRAT / BALTHAZAR DE PORTES	St SEBASTIEN	
DURANTAYE	CHAMBELLÉ	OLIVIER MOREL DE LA DURANTAYE	BREZE	<i>Cette compagnie reviendra en 1670,</i>
FROMENT	LIGNIERES	SIEUR PIERRE-ANDRÉ de FROMENT	Vieux SIMÉON	
GRANDFONTAINE	POITOU	HECTOR d'ANDIGNÉ de GRANDFONTAINE	AIGLE D' OR	<i>Cette compagnie reviendra en 1670, Elle ira en Acadie, avec Monsieur de Voir Baron de St Castin</i>
LAUBIAS	BROGLIO Jusqu' au 18/04/1661, Puis Sault-Nassau.	ARNAULT de TAREY, sieur de LAUBIAS	St SEBASTIEN	Le régiment de Broglio fut levé p février 1652, pour le service du r <i>Cette compagnie reviendra en 1670,</i> (À en croire Colbert de Terron, les soldats de l 1670 (lettre de Colbert de Terron datée du 1 ^{er} l'HIRONDELLE, appartenant au roi, sur la pè secq a l'isle percée a la terre neufve et y seroi Par ailleurs, Colbert de Terron (dans cette m vers la fin avril (« depuis deux jours » par raj Durand, capitaine de la NOUVELLE-FRANC « Auroient esté a l'isle percée par ordre de mener au d. lieu de quebecq ou ils seroient arr

				Après une analyse rapide de ces sources (er embarquée sur l'Hirondelle à la mi-avril 167, compagnie de Laubias aurait embarqué à bord La compagnie de Laubias se serait ensui http://collections.banq.qc.ca/bitstream/52327/ Recherches effectuées par Monsieur Martir
LAFOUILLE	SALIERE/POITOU	JEAN-MAURICE-PHILIPPE de VERNON Sieur de la FOUILLE:	St SEBASTIEN JUSTICE	
LAFREDIERE	SALIERE	BALTHAZAR-ANNIBAL-ALEXIS de FLOTTE de la FRÉDIÈRE	AIGLE D' OR	
La MOTHE	L' ESTRADÉ	PIERRE de SAINT-PAUL de LA MOTHE	AIGLE D' OR	Voir Régiment de L' Estrade La Mothe; Compagnie de seigneur pr Salières
La TOUR	SALIERE	JEAN ESCANDE, Sieur de LATOUR	Vieux SIMÉON	La Tour; Compagnie de seigneur pré Salières
MAXIMY	SAVOIE-CARIGNAN	ABRAHAM de MAXIMY	La PAIX	
MONTEIL	POITOU	FRANÇOIS de TAPIE, de MONTEIL et de CLÉRAC	BREZE	
NAUROIS	BROGLIO Jusqu' au 18/04/1661, Puis CHAMBELLÉ	PIERRE NAUROIS / Norois.	JUSTICE	Cette compagnie est cité au fort E 48 hommes et officiers. Il semblerai que 2 compagnies du
PETIT	SALIERE	LOUIS PETIT	St SEBASTIEN Vieux SIMÉON	
ROUGEMONT	AUVERGNE / POITOU	ETIENNE DE ROUGEMONT	JUSTICE	
SALIERE	SALIERE	HENRI de CHASTELLARD Marquis de SALLIERE	AIGLE D' OR	
SAUREL		PIERRE de SAUREL	La PAIX	<i>Cette compagnie restera en Nouvelle</i>
ST OURS	AUVERGNE	LEMONGE / PIERRE de SAINT-OURS, sieur de l'Eschaillon	JUSTICE	<i>Cette compagnie restera en Nouvelle</i>
VARENNE	LA REINE	ROGER de BONNEAU de La VARENNE	Vieux SIMÉON / le JUSTICE	
PEROT	PICARDIE / Carignan-Salière			<i>Cette compagnie ne rejoindra la Nou</i>

Les Régiments ayant participé

Régiment De L' Estrades

Le Régiment de **Monsieur GODEFROY Comte D' ESTRADES**
Ce dernier a participé au renforcement du **Régiment de Carignan Salière** avec l' envoi de la compagnie de **Monsieur de La Mothe**.

Fils de **François D' Estrades** et de **Suzanne de Secondat de Roques (aïeule de Montesquieu)**

Godefroy D' Estrades naquit à Agen en 1607

Son père ayant été gouverneur du prince de Vendôme, le jeune Godefroy fut écuyer de cette Maison. Devenue Capitaine des Gardes, il fut distingué par Mazarin et chargé de négocier avec le prince d' Orange.

Il est maître de Camp d' un régiment d' infanterie Française, en Hollande en 1643. Poursuivi par le parlement de Paris pour avoir servi de second à Gaspard de Coligny dans un duel contre le Duc de Guise, il trouve refuge auprès du prince d' Orange.

La ville de Dunkerque ayant été prise par le Duc d' Enghien en 1646. Le Comte d' Estrade est nommé Gouverneur et défenseur de Dunkerque contre les Espagnols jusqu' en 1652, date à laquelle survient un accord donnant Dunkerque aux Anglais.

En 1653, il entre à Bordeaux pour réprimer la Fronde, et il en est nommé maire perpétuel; il retourne à Agen triomphalement.

Il conduit des Troupes en Catalogne et au Piémont et compte parmi les négociateurs du traité des Pyrénées.

Il redevient le Gouverneur de Dunkerque en 1662, jusqu' en 1672. Son régiment assurera la défense de la ville jusqu' en 1688.

Il devient Ambassadeur à Londres. Il participe au côté de Louis XIV à la conquête de la Hollande.

Maréchal de France en 1675, il participe à la négociation de Nimègue en 1678/79 qui fit de Louis XIV pour un temps, l' arbitre de l' Europe.

A la fin de sa vie, il fut gouverneur du jeune Duc de Chartres, le futur Régent. Il ne revint pas à Agen ou il avait pourtant épousé le 26 avril 1637 **Marie de Lallier du Pin**, dont il eut quatre garçons. Il mourut à Paris le 26 février 1686.

Sources: Les Agenais célèbres: <http://www.agen.fr/1-12519-Agenais-celebres.php>

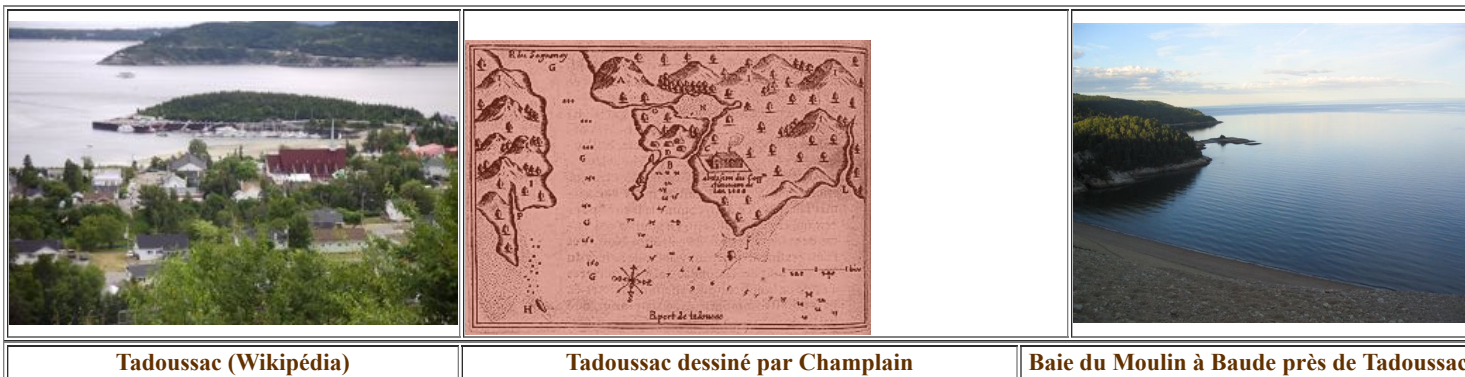
Petites annotations; Monsieur **Pierre de St Paul de La Mothe** est originaire de la même région, et il semblerait que nous retrouvions dans la même région le régiment de **Monsieur de Lallier d' ou serait venue la compagnie de Monsieur Alexandre (Isaac) Berthier**.

Sources: BNF- Mémoire de la société Dunkerquoise, les volumes 17,19, 37,....

Les navires du régiment

[Haut de page](#)

Six bateaux ont transporté le régiment de Carignan-Salières et un septième a été utilisé pour le transport des fournitures nécessaires au régiment.
Tous les bateaux feront escale au Moulin Baude situé à une lieue de Tadoussac pour prendre des pilotes par ordre du Roy



Après des recherches plus approfondies, avec les documents à l'appui; mais toujours sous toutes réserves; voici comment je vois à ce jour, le départ des compagnies du port de la Rochelle:

Le 19 avril 1665 à bord du Le Vieux Siméon de Dunkerdam

Navire de transport, certainement une Pinasse de 300 ou 350Tx, percé pour 20 canons.

Il partira de la Rochelle le 19/04/1665 avec à son bord les compagnies : Chambly, Froment, La Tour, Petit.

Il arrivera à Québec le 17-18/06/1665. Tous les soldats sont en bonne santé.

Sources: " Relation de ce qui s'est passé en N-France des années 1665", courrier envoyé par le révérend père François le Mercier au révérend père Jacques Bordier Provincial de la compagnie de Jésus en la Province de France",
Courrier de Jean Talon et Registre des pères jésuites.

Nom de la Compagnie	Commandant de la Compagnie	Sources	Annotations
Chambly	Jacques de Chambly	Relation, 1665 pages 7-10	Est noté sur le document des Archives de la Rochelle, Rapporté par Monsieur Michel Robert, Que je remercie.
La Tour	Jean Escande de Latour	Journal des Jésuites, page 332	Idem
Froment	Pierre André de Froment	Journal des Jésuites, page 332	Idem
Petit	Louis Petit	est dite avec De Salière le 27 août à Ste Thérèse <i>Dictionnaire Biographique du Canada en ligne</i>	compagnie supposée être à bord, d'après des dates de présence, mais il ne faut pas oublier qu'une partie de cette compagnie était embarquée à bord du St Sébastien, pour la garde et les honneurs réservés à M. de Courcelle et Jean-Talon. Ce qui pourrait expliquer le fait que cette compagnie embarquant non complète, elle ne soit pas inscrite.
Varennnes	Roger de Bonneau de la Varenne	une partie de cette compagnie est dite avec De Salière le 27 août à Ste Thérèse <i>Dictionnaire Biographique du Canada en ligne</i>	Cette compagnie est arrivée fractionnée, le reste à bord du navire "Le Justice", il y aura des malades à l'arrivée de la deuxième partie de cette compagnie.

Ces compagnies partiront, le 23 juillet vers Trois-Rivières, puis le 10 août vers le saut du Richelieu. elles seront commandées par Monsieur de Chambly, il sera joint à ce détachement une compagnie de gens du pays, commandée par le sieur de Repentigny.

Le 13 mai 1665 à bord de L'Aigle d'Or de Brouage

Vaisseau certainement de Quatrième Rang, construit à Brest, et armé à Brouage. Vaisseau du sieur Fouquet, saisi par le Roi en 1663.
Navire de 400 ou 900Tx selon les sources.

un vieux bateau royal transportant 4 compagnies également: Frédière, Salière, Lamotte, Grandfontaine.

Il quitte La Rochelle le 13/05/1665 et atteint Québec le 19/08/1665. (Le 8 août, le lieutenant de L' Aigle D' Or arrive ayant laissé son navire et celui du capitaine Guillon au Moulinbault (Moulin Baude près de Tadoussac).

Il repart après avoir obtenu 4 pilotes du sieur Tracy.

Sources: Relation, courrier Jean Talon et Registre des pères Jésuites.

Il ne serait pas impensable de voir 5 compagnies à son bord

Navire appartenant au **Sieur Pierre Gaigneur**, armé par le Roi (Sources : états généraux de toutes les dépenses faites à causes des vingt compagnies du régiment d' infanterie de Carignan-salière et d' une compagnie de chacun des régiments d' infanterie de Champbellé, Orléans, Poytou, Laillé, que sa

Majesté entretien en Canada ou Nouvelle France pendant l' année 1666) Document des Archives de Paris; CANADA-Correspondance Générale 1663-1667, Vol 2 C11Folio 272 et 51.

Voir Louis XIV et la N France

Frédière	Balthazar Annibal Alexis Flotte de la Frédière	est dite avec De Salière le 27 août à Ste Thérèse <i>Dictionnaire Biographique du Canada en ligne</i>	Est noté sur le document des Archives de la Rochelle, Rapporté par Monsieur Michel Robert, Que je remercie.
Lamotte	Pierre de Saint Paul		Idem
Grandfontaine	Hubert D' Aubigny	est dite avec De Salière le 27 août à Ste Thérèse <i>Dictionnaire Biographique du Canada en ligne</i>	Idem
Salière	Henri de Chastellard de Salière	Courrier Jean-Talon, lettre du 4 mai 1665	La présence du Marquis de Salière à bord peut laisser supposé la présence de sa compagnie.

Le 13 mai à bord de La Paix,

Flûte construite en Hollande en 1663 et armée à Brouage. Naufragée et perdue à l' embouchure du St Laurent en 1665.

Les compagnies ont embarquées à bord le 12/05/1665

Navire appartenant au Roy, il prend la mer à La Rochelle le 13/05/1665 avec 4 compagnies : La Colonelle, Maximy, Sorel et Contrecœur. Il atteint Québec le 19/08/1665. Il coulera lors de son voyage de retour, l' équipage sera secouru par le St Sébastien, 2 à 3 marin seront tués

Colonelle	Jean Baptiste Dubois de Cocreaumont et de Saint Maurice		Est noté sur le document des Archives de la Rochelle, Rapporté par Monsieur Michel Robert, Que je remercie.
Sorel	Pierre de Sorel	Courrier Jean-Talon du 14 mai 1665	Est cité embarquant sur ce navire dans la lettre de Jean Talon au ministre Colbert du 14 mai 1665. (Monsieur de Sorel recevra une prime de 15 à 20 pistoles, sa compagnie ayant été trouvée la meilleur aux yeux de tous.)
Maximy	Abraham de Maximy	présente à Québec le 21/08/1665 <i>Dictionnaire Biographique du Canada en ligne</i>	Est noté sur le document des Archives de la Rochelle, Rapporté par Monsieur Michel Robert, Que je remercie.
Contrecœur	Antoine Pécaudy de Contrecœur	est dite avec De Salière le 27 août <i>Dictionnaire Biographique du Canada en ligne</i>	Idem

Le 24 mai à bord du St Sébastien; avec Courcelle et Jean-Talon.

Vaisseau de Cinquième Rang, de 350Tx, percé pour 28 canons, construit à Brest de 1658 à 1660.

Vaisseau du sieur Fouquet, saisi par le Roi en 1663.

le nouvel Intendant et Daniel de Rémy de Courcelles, le nouveau Gouverneur de la Nouvelle-France prennent place ainsi que les compagnies suivantes : La Fouille (une partie seulement, le reste à bord du " Justice"), De Laubias, Duprat, Dugué. Également un petit détachement de la compagnie Petit au service de Courcelle et Talon. Il arrivera à Québec le 12/09/1665.
(117 jours de traversée, embarquement inclus),

Selon un courrier de Jean Talon au Roy, celui-ci a fait une escale près de Tadoussac , comme tous les autres navires sur ordre du Roy pour prendre des pilotes

et que ce n'est qu'à partir de là que la maladie serait tombée sur le navire. Il y a compté jusqu' à 80 malades.(Sources: relation, Talon, registre.).
Les jésuites annoncent plus de 100 malades en tout avec l'arrivée du navire le Justice, il semblerait donc que ces deux derniers bâtiments auraient été atteints par la maladie. Cependant dans la lettre du R P Ragueneau à Colbert, daté du 28/11/1665, il est dit ceci " *MM. Courcelle et J. Talon débarquent du St Sébastien le 12/09/1665, 120 malades sont transportés à l' Hôpital avec la fièvre pourprée et même la peste*".

Au retour le St Sébastien récupérera l' équipage du navire la Paix du capitaine Guillon, ce dernier ayant coulé.
(maladie à bord, 8 morts en mer; et plus de 80 malades décomptés par Jean-Talon). 100 selon les Jésuites.

Duprat	Sieur Duprat		En accord avec Monsieur Langlois
Dugué	Michel Sidrac Dugué de Boisbriant		
La Fouille	Jean Maurice Philippe de Vernon de la Fouille	Cette compagnie perdra 14 soldats et officiers durant la traversée et à l' hôpital de Québec, 3 autres seront tués durant les campagnes. Cette compagnie construira en octobre 1665 un fort à l' embouchure de la rivière	Une partie de cette compagnie est à bord de ce navire, l' autre à bord du justice. dans le but de laisser la place au petit détachement de service de la compagnie Petit, ainsi que le personnel accompagnant de Courcelle et Jean-Talon.

		du loup et y tiendra garnison. Ce lieu deviendra un point de départ de la concession de De Manereuil, qui deviendra Louiseville.	
Laubias	Arnoul de Laubias		

Ainsi qu' un détachement de la Compagnie Petit, au service de Courcelles et Jean-Talon.

Le 24 mai à bord de Le Justice

*Flûte de 10/20 canons, construit en Hollande; 400 tonneaux, pouvant contenir 300 militaires et 30 hommes d' équipage.
(Ce navire servira en 1679 pour un voyage de traite négrière sur les côtes d'Afrique)*

Les jésuites annoncent plus de 100 malades en tout avec l'arrivée du navire le Justice, il semblerait donc que ces deux derniers bâtiments auraient été atteints par la maladie. Cependant dans la lettre du R P Ragueneau à Colbert, daté du 28/11/1665, il est dit ceci " MM. Courcelle et J. Talon débarquent du St Sébastien le 12/09/1665, 120 malades sont transportés à l' Hôpital avec la fièvre pourprée et même la peste".

(possibilité que la maladie soit également à bord ce qui expliquerai le nombre de cent donné par les Jésuites.).

Saint Ours	Pierre de Saint Ours		
Rougemont	Etienne de Rougemont		
Naurois	Pierre de Naurois		
La Fouille	Jean Maurice Philippe de Vernon de la Fouille		Le reste de cette compagnie est à bord du St Sébastien.
Varennes	Roger de Bonneau de la Varenne	une partie de cette compagnie est dite avec De Salière le 27 août à Ste Thérèse <i>Dictionnaire Biographique du Canada en ligne</i>	Cette compagnie est arrivée fractionnée, le reste à bord du navire " Le Vieux Siméon de Dunkerdam", il y aura des malades à l' arrivée de la deuxième partie de cette compagnie.

Bien entendu, il est toujours possible de petites erreurs, surtout lorsque 2 bateaux partent le même jour. C'est pour cela que je continue mes recherches également à ce niveau. surtout le courrier où des officiers de compagnie font part de leur satisfaction sur leur voyage.

Le Jardin de Hollande, Flûte construite en Hollande de 300Tx, 12 canons. Vaisseau du sieur Fouquet, saisi par le Roi en 1663.

Ce Navire du Roi aurait pu participer au transport des troupes, malgré son petit tonnage et peut être l' approvisionnement nécessaire au régiment et certainement des **surnuméraires** comme nous le fait savoir Jean Talon.

Navire appartenant au **Sieur Petit**, armé par le Roi (Sources : états général de toutes les dépenses faites à causes des vingt compagnies du régiment d' infanterie de Carignan salière et d' une compagnie de chacun des régiments d' infanterie de Champbellé, Orléans, Poytou, Laillé, que sa Majesté entretient en Canada ou Nouvelle France pendant l' année 1666)

Document des Archives de Paris; CANADA-Correspondance Générale 1663-1667, Vol 2 C11Folio 272 et 51.

Voir Louis XIV et la N France

A ne pas confondre avec:

Le Jardin de Hollande (Vaisseau du Roy), en route vers les côtes est de la Nouvelle-France.

navire de 300 Tonneaux, armé de 12 canons.

commandé par le Sieur Desbouiges quitte la Rochelle le 30/06/1665 avec 48 personnes, à bord, hommes d'équipage inclus. (Le rôle ayant été signé le 22/06/1665 au procureur du port).

Soit, son lieutenant, Du Mosnier.

Un Chirurgien et six officiers marinières.

Trente trois hommes d'équipage

Il apporte de nombreux fourneaux de chaux, du matériel de labour, Brabants, etc, de l' outillage, 122 Chignoles, etc.

Le tout sous le contrôle des marchands de la Nouvelle-France, dont:

Jean Demuvaude

Geofroy

Sur le rôle de ce navire aucun surnuméraire n'est noté pas plus que l'approvisionnement restant du régiment.

Il arrive à Québec le 12/09/1665 .

Source: Amirauté de La Rochelle; Rôle d'équipage, B5666/ fol. 112.

http://charente-maritime.fr/archinoe/visu_affiche.php?PHPSID=m585t7remqruee1d77qtitrf6¶m=visu&page=178

Le Cat de Hollande : Flûte construite en Hollande

Venu de Dunkerque, après avoir fait une escale à Dieppe, Il partira de la Rochelle le 27/04/1665. Il arrivera à Québec le 18/06/1665, à son bord

155 travailleurs dont 67 engagés pour 3ans. Nous pensons qu' il pouvait y avoir à son bord des surnuméraires. Arrivé en même temps il n' avait pas de compagnie du régiment à son bord.
Il repartira prendre à son bord des compagnies du Brézé pour les amener à Québec.

Le Brézé,

Vaisseau de Troisième Rang, armé de 54 canons, construit à Toulon en 1646. D'une capacité de plus de 800 ou 1200 tonneaux selon les sources.

Avec à son bord des officiers qui renforceront l' **État-major** du Régiment et les 4 compagnies d' infanteries suivantes :
Berthier du Régiment laillié, La Durantaye du régiment Chambellé, Monteil du régiment Poitou et la Brisardière du régiment Orléans ainsi qu'un détachement de gardes sous le commandement du Chevalier de Chaumont capitaine et aide de camp.

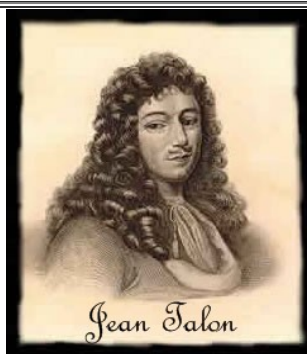
Il avait pris le départ de la Rochelle le 26/02/1664 pour Madère, le Cap Vert, Cayenne, Martinique et Guadeloupe.
Il repart de la Guadeloupe après sa campagne fructueuse qui était de repousser les Anglais de ces territoires, le 15/04/1665 et se dirige vers l'Isle St Domingue où il a un travail à effectuer, puis repart le 25/05/1665 et arrive à Gaspé ou Percé le 18/06/1665.

Ayant un tirant d'eau trop important, ou tout autre motif; il débarque ses compagnies qui seront envoyées sur Québec à bord de deux petits navires loués par Tracy
certainement des navires de pêche qui se trouvaient à cet endroit, puisqu'il est fait mention de ces navires dans les sources Relation et Registre (*nommées ci-haut*).

Les compagnies sont transférées à bord de 2 navires loués par Tracy pour rejoindre Québec le 30 juin 1665
(Le Cat de Hollande et Le vieux Siméon de Dunkerdam) ; Il s' agit plutôt de deux navires de pêche présents sur les lieux.
Le Brézé, après avoir déposé Tracy et ses troupes; refait le plein de vivres et d' eau pour, la traversée. Il va mouiller en Charente le 13 août 1665. Le 25/11/1665, pris dans un violent coup de vent, il casse ses câbles et se perd entre Les Trousses et l'île d' Aix.

*Parmi ces navires il semblerait que le " Cat de Hollande" bateau de la compagnie des indes occidentales transportant des engagés pour 3 ans arriva à Québec le 18 juin, il serait revenu à Gaspé pour prendre en charge des compagnies du Brézé et serait revenu à Québec le 30 juin.
Certains des engagés auraient demandé à faire partie du régiment, ce que Jean Talon aurait ratifié à son arrivée, suite certainement à la perte des soldats mort pendant le voyage et des suites de l' épidémie, surtout à la compagnie de St Ours et Lafouille.
Toutes personnes pouvant nous fournir des renseignements complémentaires sont les bienvenus.*

Le Régiment en Nouvelle France



Jean Talon

TALON, JEAN, appelé à une époque **Talon Du Quesnoy** —,
intendant de la Nouvelle-France de 1665 à 1668 et de 1670 à 1672,
né à Châlons-sur-Marne, en Champagne, où il fut baptisé le 8 janvier 1626, fils de Philippe Talon et d' Anne de Bury (ou Burry, non Beuvy), décédé en France en novembre 1694.

Talon fit ses études à Paris, chez les Jésuites, au collège de Clermont. Vers l'âge de 28 ans, il entra dans l'administration militaire : commissaire des guerres en Flandre et intendant de l'armée de Turenne en 1653, il était commissaire du Quesnoy en 1654.

En 1655, il devenait intendant du Hainaut. Durant les années qu'il occupa cette charge, il mérita souvent les éloges de Mazarin pour son zèle et sa compétence.

Source: http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=277

Louis Robert de Fortel (22/02/1636 - 08/07/1706) avait été nommé le premier à la charge d' intendant de la Nouvelle-France le 21 mars 1663 ; mais, pour des raisons restées inconnues, il ne passa jamais en Nouvelle-France. Le poste était difficile et Colbert exigeant.

Le départ du régiment de Carignan avec près de 1100 soldats et surnuméraires, n'était pas prévu, seules 6 compagnies, soit environ 200 hommes devaient partir renforcer les troupes des différentes compagnies déjà sur place au début de l' année 1665, mais très réduites. Suite à la demande appuyée des représentants du Québec et de la compagnie des Indes occidentales, le roi accepta de revoir sa décision et ordonna l' envoi "de 1000 bon hommes

sous la conduite du Sieur de Salière ancien maître de camp d'infanterie"

(*Courrier du roi en date du 23 mars 1665* (1)). Cette décision prit tout le monde de court. Il fut décidé d'y envoyer en même temps un nouveau gouverneur, en la personne de Daniel de Rémy sieur de Courcelle qui remplacera Augustin de Saffray sieur de Mezy Gouverneur de 1663 à 1665. Celui-ci avait lui-même remplacé le Sieur Baron Pierre Dubois D' Avaucour, nommé gouverneur en 1661 et arrivé avec son régiment en 1662; démis de ses fonctions sur l'insistance des Jésuites en 1663 qui en avait obtenu le remplacement par De Mezy. Le roi confia le poste d'Intendant à Jean Talon, recommandé par Colbert et Mazarin.

Jean Talon malgré sa santé précaire, il en fait état à plusieurs reprises dans ses courriers, a accepté le poste d'Intendant en Nouvelle-France, avec comme secrétaire Jean-Baptiste Patoulet, homme d'exception qui facilitera grandement le travail de Jean Talon.

(Patoulet Jean-Baptiste, fut secrétaire de Jean Talon de 1665 à 1667, il rentre en France au service du Roi. Il revient en Nouvelle-France en 1669, pendant l'intendance de Claude de Boutroue. En 1670, il est de nouveau en France nommé commissaire de la marine. De nouveau en Nouvelle-France en 1671, avec Jean Talon qui demande à être remplacé par ce dernier, pour raison de santé. Ce ne fut pas suivi d'effet, et Talon et Patoulet rentreront ensemble en 1672. Patoulet fut nommé contrôleur de la marine à la base navale de l'Atlantique. En 1679, il obtient le poste d'Intendant des Antilles Françaises. En 1683, il est Intendant de Dunkerque. Il décède à Dunkerque le 8 avril 1695.)

Le 23 mars 1665, le roi donne officiellement les pouvoirs d'intendant à Jean Talon sur l'ensemble des domaines de la justice, police, finances en les pays de Canada, Acadie, Îles de Terre-Neuve, et autres pays de la France septentrionale. Il sera seul juge en matière civile. Il lui est demandé également de gérer les deniers du roi qui seront destinés pour l'entretien des gens de guerre, comme aussi des vivres, munitions, réparations, fortifications et tout emprunts et contributions qui pourraient être fait pour les dépenses des troupes. Il percevra pour ce faire tous les appointements nécessaires et recevra honneurs et gratifications diverses, selon le bon plaisir du roi. Il devra au nom du Roi relancer la colonie et la mettre en état de s'autogérer elle-même avec comme appui, la nouvelle compagnie des Indes Occidentales qui a remplacé dès 1662 la compagnie des 100 Associés qui ne pouvait plus faire face à ses obligations.

Il lui faut relancer l'économie de la colonie en se basant sur d'autres ressources que les peaux de castor. Il lui faut développer l'agriculture, l'élevage, la pêche et toutes autres activités propre à la croissance du pays et au bien-être des gens qui y vivent.

Son travail est immense, il devra montrer l'exemple avec des fonds propres qu'il aura fait fructifier ou avec des apports du roi, comme ce dernier lui avait promis. Il a eu des échecs, mais il a su redonner une certaine vigueur aux colons, dont certains ont suivi son exemple et ont su développer à leur tour la colonie.

Il aura à faire la part de ce qui reviendra à la compagnie des Indes et ce qui reviendra au roi. Intérêts qui sont fort souvent opposés.

Il doit pour ce faire s'informer au mieux des affaires de la colonie. Il verra donc en premier les Frères Jésuites qui sont installés en Nouvelle-France dès le début de la colonisation ainsi que le procureur général et le sieur Villera y.

Les Frères Jésuites devront être ramenés à leur juste place et ne pas prendre celle du roi: L'autorité spirituelle ne devant pas dépasser l'autorité temporelle, celle du Roi.

Le frère de Jean Talon sert beaucoup d'intermédiaire entre le Roy et Jean Talon. Présentant lui-même au Roy, les requêtes de son frère.

Son premier gros chantier est l'organisation du départ des troupes vers Québec. (2)

Il doit trouver et affréter des navires en nombre suffisant, cela malgré une coopération très difficile avec la nouvelle compagnie des Indes Occidentales; qui pourtant réclamait à corps et à cris l'envoi de soldats afin de pacifier les pays.

Il fallut veiller à ce que chaque soldat aie son paquetage au grand complet, effets personnels, armes, munitions, uniforme en bon état

Il fallut prévoir et approvisionner tout le gros matériel d'une troupe en campagne. Armes supplémentaires, munitions, poudre, nourriture, paillasses, couvertures..... Il faut que tout le matériel soit arrivé avant l'hiver.

Dans les huit compagnies parties avec Jean Talon, Courcelles, etc..., il y a plus de 70 surnuméraires, soit un embarquement de 470 soldats et officiers, plus les personnalités et leurs serveurs.

Il demandera au Roy d'acheter une petite frégate suédoise de 50/60 tonneaux appartenant à un marchand hollandais qui souhaite s'en dessaisir. Ceci afin de permettre le retour de Monsieur de Villera y, ainsi que plusieurs Canadiens sujets du Roy et leurs biens, ainsi que leurs achats de denrées pour le pays. D'autres personnes seraient intéressées et l'on pourrait compléter par du matériel pour le régiment. Ce navire serait très utile par la suite également (Il est à noter, qu'au début du règne de Louis XIV, la marine française est très faible en tonnage.)

Dans le "Jardin de Hollande" qui doit partir une quinzaine de jours après le départ de Jean Talon, il doit y avoir le complément des surnuméraires, ainsi que des provisions supplémentaires pour les troupes. (*cependant à la lecture du rôle du navire "Le Jardin de Hollande" commandé par le Sieur Desbougies, parti le 30 juin 1665, il n'apparaît aucun matériel militaire, ni surnuméraire.*)

Un autre navire portant le même nom, mais appartenant au sieur Petit, pourrait être le navire qui a amené le reste de l'équipement et les surnuméraires, je recherche ce rôle.

Jean Talon aura lourde tâche de structurer le pays et d'apporter, législation et règlement de police, là où régnait encore l'individualité et surtout la loi du plus puissant. Chacun se débrouillait selon son propre désir, ne respectant que sa propre loi, ou pour les autres la loi des religieux.

C'est avec l'accord du Roy qu'il fait escale à Gaspé pour tenter de vérifier les dires des divers représentants du Québec, qui pour obtenir les aides du Roy, ont quelques peu grossi les différents avantages que l'on pourrait tirer du pays.

En date du 10 octobre 1665, Jean Talon compte environs 1100 hommes des 20 compagnies du régiment et 126 pour les 4 compagnies arrivées avec Tracy.

Suite à cela, il confirme sa décision, que chaque soldat qui sera jugé avoir une profession plus utile aux habitants sera retiré de sa compagnie, en autant que celle-ci aura de surnuméraires et que de ce fait, elle ne sera pas diminuée pour combattre les Iroquois.

Jean Talon a pris cette décision car il a appris que dans le pays, il n'y a que très peu de boutiques ouvertes et que la plupart des gens de métier sont engagés par des personnes plus argentées et que ces dernières louent le service de ces gens de métier que très rarement et à un prix prohibitif.

En agissant de la sorte, il souhaite développer un artisanat avec des Maîtres qui pourront former des apprentis et développer ainsi le pays. Mais à cela la compagnie des Indes est très réticente, craignant que cela diminue leurs profits.

Le 5 avril 1666, avant le départ des navires vers Québec, Colbert écrit ceci à Jean Talon: Le sieur de la Mothe recevra du Roy la somme de 13500 livres correspondant à la demande faite par Jean Talon pour l'entretien des troupes. Cette somme est prise sur le fond fait pour la subsistance des troupes qui

sont en Canada, jusqu'à la fin de l'année 1666.

Le Roy a fait également le fonds pour les appointements de Mr Tracy, Courcelle, Talon, jusqu'à la fin de l'année 1666.

Il a accordé 1200 écus au sieur chevalier de Chaumont qui sert d' aide de camps. 1200 écus au sieur Berthier et au secrétaire de Jean Talon.

Le Roy fait une gratification considérable à Tracy, en considération de la perte de la frégate chargé de vivres et denrées personnelles qu'il faisait venir de France, suite à l' ordre reçu du Roy de se rendre à Québec. cette frégate a fait naufrage dans la rivière du St Laurent.

En Novembre 1666, Jean Talon fait une nouvelle fois part de la difficulté qu' il a à accomplir sa mission, vue son état de santé et il propose pour le remplacer en accord avec Tracy, Monsieur de Ressan, secrétaire de Mr de Tracy.

En date du 5 avril 1667, le ministre Colbert fait savoir à Jean Talon que le Roy et lui même ne sont pas contre la nomination prochaine du sieur de Ressan. Mais demande à Jean Talon de rester une année de plus pour poursuivre son travail et mettre de Ressan au courant de tout ce qu'il aura à faire. Il fut Intendant de 1665 à 1668, remplacé par Claude de Bouteroue de 1668 à 1670, Jean Talon revient comme intendant de 1670 à 1672.

(1)- Ce document met bien en évidence que si la majorité des compagnies proviennent bien du régiment de Carignan-Salière, pour obtenir ces 1000 bon hommes, il a fallu adjoindre des compagnies appartenant à d' autres régiments sous un seul commandement celui du maitre de camp.

(2)-Dans un courrier au roi, il dit ceci" Les troupes destinées pour l' expédition contre les Iroquois sont passées assez heureusement et avec perte de peu de soldats. Il n' en est pas tout à fait de même des munitions de guerre et de bouche que la mer a altérés, mais il sera fait un supplément aux uns par ce qui se trouvera dans le pays et aux autres par l' économie autant que par le travail de quelques ouvriers qui pourront fournir quelque chose de leur industrie".

Selon Jean Talon dans sa lettre du 4 octobre 1665 adressé au Ministre Colbert , il est écrit entre autre ceci :

"Je ne m'estendray pas sur la guerre ny sur les troupes dont il est parlé dans le 7ème article de mon instruction parce que je suis persuadé que Messieurs de Tracy et de Courcelle vous en rendent un compte fort exact. Je diray seulement en cet endroit que quoyque notre navigation ay esté de très longue durée, quelques vaisseaux entre autres ceux que nous montions ayant demeuré cent dix sept jours à la mer, à compter de celui de l'embarquement. Les Troupes sont ici arrivées en assez bon état et dans tout le trajet nous n'avons perdu aucun officier et il n'est mort qu'environ huit soldats; ce n'est pas que plusieurs vaisseaux, surtout le notre qui n'était fort petit, fort encombré et fort chargé de monde, n'ayt esté rempli de malades et j'y en ay veu jusqu'à 80, de manière que si nous n'eussions pas fréquenté le nord , les chaleurs du sud auroient pu causer la peste dans notre bord et il importe de mettre un peu au large les troupes que sa Majesté voudra faire passer à l'avenir.

Les compagnies qui composent le régiment de Carignan, à l'exception des quatre qui sont venues de l'Amérique, sont encore aujourd'hui presque toutes plus que complètes. Il s'en trouve entre-autres qui sont de 66 hommes, toutes vont estre distribuées dans les forts commencés et dans les trois habitations, celle-cy, les Trois-Rivières et Montréal pour y passer l'hiver....."(cette lettre est un courrier de 7 pages.)

Haut de page

Le Marquis de Tracy 1ère partie



Le marquis de Tracy malade ne pourra pas assister aux fêtes préparées en son honneur.

Il est ici reçu par Monseigneur Laval à son arrivée à Québec.



Alexandre
Marquis de Tracy

Le Marquis de Tracy

1ère partie

Le Marquis Alexandre de Prouville, Seigneur de Tracy

Il y a 2 lieux en Picardie qui portent le nom de Tracy, Tracy le Val et Tracy le Mont, 60170; Oise; Picardie. Le marquis est seigneur des deux. Il existe également trois autres lieux qui portent le nom de Tracy; Tracy le Bocage; 14310; Calvados; Basse Normandie; Tracy sur Loire; 58150; Nièvre

Tracy sur Mer; 14117; Calvados; Basse Normandie. Le Marquis de Tracy, né entre 1596 et 1603, fils de Pierre de Prouville (Sergent major de la citadelle d' Amiens) et de Marie Bochart de Champigny. (Il Champigny; 51370; Marne; Champagne Ardennes et Champigny 89340; Yonne; Bourgogne). Il est décédé le 28 avril 1670 à Paris. Il était alors Gouverneur Militaire de carrière, il était officier des Cheval-légers en 1632.



Cheval-légers

Les cheval-légers de la garde du roi

étaient un corps de la maison militaire du roi de France pendant l'ancien Régime.

La compagnie des cheval-légers, terme désignant la cavalerie légère par opposition aux gendarmes de la cavalerie lourde.

Elle a été créée par le roi Henri III de Navarre, le futur Henri IV, au cours des dernières années des guerres de religion.

En 1593, la compagnie fut intégrée à la maison militaire du roi et se substitua aux deux compagnies des

gentilshommes à bec de corbin, qui assuraient la garde à cheval du souverain. Leur dernier capitaine fut Lauzun

le comte Jean Baptiste Gibert de Lhène de la Jaminière, seigneur de la Guyardières capitaine de la compagnie

des cheval-légers. Cette dernière fut conservée par ses successeurs. Elle atteint son effectif maximal sous

Louis XIV qui le porta à 200 hommes.

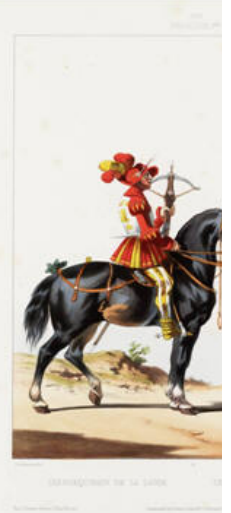
Les cheval-légers occupaient le troisième rang de la maison militaire, après les gendarmes du corps et les gendarmes

de la garde. Son entrée était réservée à des nobles, qui par la suite pouvaient occuper des grades d'officiers dans

les régiments ordinaires de l'armée. Ils portaient un uniforme rouge.

La compagnie des cheval-léger de la garde fut supprimée en 1787.

Cette compagnie assurait la protection du Roi à l'extérieur, lors des déplacements de ce dernier et était le cas échéant jetée dans la bataille, lorsque le besoin s'en faisait sentir. On les appelait "Garde du Dehors".



Gentilshommes

Tracy servit glorieusement en Allemagne (1641-1649) où il prit part à plusieurs batailles. Il y commanda un régiment, puis fut nommé Commissaire général Française en Allemagne, il était chargé d' assurer la liaison entre la cour et les généraux français; il dirigea les négociations d' Ulm entre la France, la Suède Bavière.

Cependant, nous retrouvons un temps De Prouville détaché en tant que Général des vivres sous les ordres de Louis XIII au siège de Perpignan en 1642. (Source: Bulletin trimestrielle de la société des antiquaires de Picardie; année 1938; 1er trimestre; p. 124.)

Il rejoignit quelques temps La Fronde, mais se ravisa très vite et remit son épée au service de son Roi Louis XIV, ce dernier en tient compte et le nomme des armées du roi le 10 juillet 1652.

Le 10 février 1653, combattant la Fronde en Gascogne, il est cité comme lieutenant général des armées de sa majesté en " Guienne" sous l' autorité de monsieur de Candale.

(Source: Bulletin local, société académique des Hautes Pyrénées; Avril 1908,p. 377.)

En 1663, près de 1000 nouveaux colons vont s' installer en l'Isle de Cayenne, la Guyane et dans les Ant-îles de l' Amérique (Antilles). Le roi ayant décidé l'implantation de colons dans ces territoires, afin d' en obtenir des richesses complémentaires.

Mais les rapports reçus à la Cour lors du retour des premiers navires font état d' une remise en cause de la souveraineté même du roi Louis XIV et l' instauration d' étrangères sur les territoires de la couronne, hollandaise principalement. (1)(7)

En effet, dès l' année 1633, quelques français qui s'étaient établis dans l'Isle de Cayenne , & aux environs, et qui y avaient fait des habitations; (quoique commission du Roi, ni d' aucune compagnie) vinrent en France, où ils étalèrent avec tant d' adresse et d'exagération, les merveilleux avantages de cette continent voisin, que Monsieur de Brétigny, gentilhomme de naissance, repaissant son esprit de la vaste étendue du beau champ que ces américains offri donna dans le panneau. Il vendit tout son bien, qui était assez considérable, fit par l' inspiration de ses relateurs, des dépenses excessives et ridicules, le de 400 hommes et alla s' établir dans l' Isle de Cayenne avec une bonne commission du Roy, en l' année 1643.

Il n'y fut pas plutôt établi, qu'il prit toutes les marques de la puissance souveraine, et il régna avec tant de cruauté et de tyrannie, qu'il obligea ses propres fers, dans le dessein de l' envoyer rendre compte de sa conduite à celui dont il avait secoué le joug. Mais la division s'estant mise entre eux, Monsieur était un homme rusé et éloquent, en gagna la plus grande partie, qui l' ayant mis en liberté, donnerons l' épouvante à plusieurs, lesquels prirent incom pour comble du dernier malheur de cette colonie infortunée, Monsieur de Brétigny ayant imprudemment écarté ce qui lui restait de soldats, en divers lieux des autres; entreprit de faire la guerre aux sauvages. Il les alla chercher chez eux pour les détruire; mais les sauvages s'étant assemblés, un d'eux qui tira un coup de flèche entre les deux yeux, dont il mourut. Les sauvages massacrèrent ceux qui avec lui, et toute cette colonie fut mise en déroute et enti

D' autres massacres, comme celui de l' entreprise de Monsieur L' Abbé de l'Isle Mariveau faite en l' année 1652 et conduite par Monsieur de Royville no naufrage de ce premier avant que de sortir du port et nous apprend que la division des associés et des commandants causa le massacre de M. Royville l suite régner le crime, la méfiance, la jalousie et l' envie parmi des gens qui voulaient tous être les maîtres. Plusieurs y périrent par le fer d'entre lesquels d' autres n'eurent point d' autre salut que la fuite; et les chefs s'estant cantonnés au lieu de s' appliquer à faire subsister la colonie, ne songèrent plus qu' progrès de leurs compagnons. Et la catastrophe fut que les sauvages profitant de ces désordres, les contraignirent de se sauver et d' abandonner le camp presque tout leur équipage; et ainsi cette colonie ne fut pas plus heureuse que celle de Monsieur de Brétigny. (Les colons survivants se réfugièrent au Surin

Peu de temps après que l'Isle de Cayenne fut abandonnée par les Français, quelques Hollandais, et Juifs qui avaient été chassés du Brésil par les Portugais ayant trouvé des jardins tout fait, et un bon fort muni de canon, ils ne firent point de difficulté de s' y établir et de demander une commission à la compagnie Hollande. Elle l' accorda à quelques uns, et en suite au sieur Guirin Spranger, dont la bonne conduite mit bientôt cette isle dans une forte haute réputation Spranger avait amené avec lui les premiers esclaves noirs qu' ait vu la colonie.

Monsieur de la Barre cy devant Maistre des requestres, et intendant dans le Bourbonnois, en ayant entendu discourir à la manière ordinaire, forma le de établir, d'y mener une colonie et d'enlever ce poste des mains des Hollandois, parce qu'il avoit appartenu à la France. Il forma le dessein d'y créer une marchande sous les conseils du Sieur Bouchardeau, homme d'honneur & d'esprit; qui dans les voyages qu'il avoit faits en la terre ferme & aux isles, s'e. quelques connaissances, qui le faisaient estimer en ce temps-là, comme un homme fort éclairé dans les affaires de l'Amérique.

Un projet fut présenté à Monsieur de Colbert, pour rétablir le commerce, et poursuivre l'occasion de s'étendre dans les terres étrangères. Ce projet plut à présent au Roy. Ce dernier après l'avoir examiné lui donna son approbation et demanda à Monsieur De la Barre et au sieur Bouchardeau, qu'il fallait faire & que sa majesté l'appuierait de son autorité, la protégerait de sa puissance et l'assisterait d'hommes, d'argent, et de ses vaisseaux. la nouvelle compagnie de la France Equinoctiale. (Cette dernière était composée de 20 personnes, dont Le Sieur De La Barre; Bouchardeau; Pellifary; Bibaut; Becl Flavigny; etc... Chacun devait verser une mise de fond de 10000 livres. Pas de contrat mais des actes particuliers passés en aout 1663, par devant le not Chastelet. Cette somme sera augmenté jusqu'à 20000 livres.)

Cette dernière fut dès 1664 remplacée par la compagnie des Indes Occidentales. Dans cette dernière nous retrouverons certaines personnes de l'ancienne Bechameil, Bibaut, et d'autres dont Bertelot, Houel, Jacquier, Thomas, Laudis, Dalibert, Poclair, La Sablière, etc...

Le roi dès septembre 1663 décide donc d'intervenir et prépare pour ce fait une expédition qui sera commandée par Monsieur **Antoine Joseph Le F Barre**. Ce dernier obtint de la compagnie des Indes occidentales la direction des vaisseaux pour le transport des colons et des soldats qui s'embarquèrent pour l'Isle de Cayenne, et les Ant-Isles, (Antilles), ainsi que la Guyane. En fait il s'agit surtout de soldats et très peu de colons, comme nous le voyons dans les documents de la Guyane.

Le 19 novembre 1663, âgé alors de plus de 60 ans, Tracy reçoit des mains du roi la promotion suivante:

"Lieutenant général dans toute l'étendue des terres de notre obéissance situées en l'Amérique méridionale et septentrionale, de terre ferme, et des isles..."

Cependant, il n'est pas vice-roi de ces territoires, puisque ce titre appartient au comte d'Estrades, dont la commission n'a pas été révoquée et qui est à l'époque ambassadeur du roi en Hollande. Monsieur de Tracy a l'entière confiance de son souverain qui, en le nommant à ce poste important, fait de l'éloge : *"Il a toutes les qualités propres pour s'acquitter dignement de cet emploi et après les preuves qu'il a données de sa valeur dans les combats, qu'il a eus sur nos troupes en Allemagne et Ailleurs, et de sa prudence dans les négociations qui lui ont été commises, nous avons donc sujet de croire que nous pouvons faire un meilleur choix que de lui pour commander au dit pays".*

La préparation de cette expédition est sérieuse, puisqu'elle va mobiliser plusieurs bâtiments de guerre et de transport.

Le Roi avait prêté à la compagnie, deux de ses vaisseaux;

le plus grand étant:

Le Brézé navire Amiral de 800 tonneaux, et d'un tirant d'eau de 16 pieds; armé de 54 canons. Capitaine Job Forant.

A bord de ce Vaisseau, nous retrouvons: Tracy, De La Barre, Bouchardeau, Plusieurs Chevaliers et Gentils-hommes et quatre compagnies des régiments d'Orléans, de La Hogue ou d'Estrade, de Chambelay et de Poitou, commandé par le sieur Vincent qui sera nommé gouverneur de la Grenade. le Sieur de La Barre, le Sieur Chevalier De Couvrant et le Sieur de Monteil. Ce dernier dit qu'il y avait à bord du Brézé, 700 hommes, équipage inclus.(1)(2)(7)(25)

Le Théron ou Terron" navire de 600 tonneaux, armé de 34 canons; Capitaine Michaut.

La compagnie fournira pour cette expédition 4 navires, dont deux flûtes de 300tx, un flibot de 120tx, et une frégate de 150tx, appelé **"La Dauphin"**. L'expédition comptera au total environ 6 navires, dans lesquels embarqueront le reste des Troupes et des premiers colons. Je pense qu'il s'agit:

Des navires, Justice, Paix et Jardin de Hollande; (En décembre une nouvelle escadre composée de 4 navires affrétés par la compagnie, amènera un complément de vivres, colons et soldats, ainsi que les premières "Filles du Roy" pour ces colonies.) Voir les détails plus bas.

De La Barre montera à bord du Brézé. Il amènera avec lui 650 hommes soldats et colons pour les besoins de la mission, environ 12 compagnies, qui seront répartis dans l'ensemble des navires. Ceci afin de s'installer sur l'Isle de Cayenne, en Guyane et dans les Ant-iles pour y faire régner l'ordre royal.

Monsieur Colbert de Terron, (administrateur de la compagnie des Indes Occidentales, au même titre que Monsieur De la Barre) obtint du ministre avec l'assentiment du roi que Monsieur **Alexandre de Prouville seigneur de Tracy** devienne le supérieur de Monsieur De La Barre. (2)

Voir plus bas les différents documents adressés, à Tracy, De la Barre et César Duc de Vandomme.

Courant décembre 1663, à La Rochelle; Colbert de Terron fit un tri dans tous les hommes qui avaient été levés pour la compagnie. Il renvoya tous ceux jugés incapables de faire le voyage. Puis il fit en présence de Prouville de Tracy, une revue générale et il se trouva environ 1200 hommes sains et gaillardes embarquer.

Joseph Antoine le Febvre de la Barre,

Né dans le Valois(France) en 1622, il décèdera à Paris le 4 mai 1688. Il était le fils d'Antoine Le Febvre de la Barre, (conseiller au parlement de Paris des marchands) et Madeleine Belin.(22)

Personnage emblématique s'il en est, s'attire déjà les reproches de Colbert, alors que ce dernier était aux ordres de Mazarin; en 1659.

Monsieur De la Barre était à cette époque aux ordres de Monsieur Le Tellier(Secrétaire d'état à la guerre), il était alors Intendant du Duché du Nivernais. En 1663, concernant l'Isle de Cayenne; Monsieur de la Barre cy devant Maistre des requestres, et intendant dans le Bourbonnois, en ayant entendu discourir à la manière ordinaire, forma le dessein de s'y aller établir, d'y mener une colonie et d'enlever ce poste des mains des Hollandois, parce qu'il avoit eu en France. Il forma le dessein d'y créer une compagnie marchande sous les conseils du Sieur Bouchardeau. qui prendra le nom de: "compagnie de la France Equinoxiale".

Après l'accord du Roy, Il fut nommé lieutenant Général sur toutes les terres méridionales, depuis la rivière des Amazones, jusqu'à celle de L'Orénoque. Mais pour l'expédition, il fut sous les ordres de Prouville de Tracy. Comme nous le démontre la commission ci-dessous et ensuite la lettre "dite de la Barre" adressée par le Roy à Monsieur de la Barre.

Commission de Monsieur de Tracy.

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre,

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut

Ayant considéré que pendant que le sieur comte d'Estrades, vice-roy et notre lieutenant général en l'Amérique, est en Hollande en qualité de notre ambassadeur, occupé pour nos affaires en ce pays là, pour satisfaire aux desirs que nous avons, non seulement de veiller à la conservation des lieux qui sont sous votre obéissance dans l'Amérique, mais d'y faire de nouvelles découvertes et de nouvelles colonies, il est nécessaire d'y établir quelque personne d'autorité en l'absence du dit sieur comte d'Estrades, puisse régir, augmenter et conserver les dits lieux, et puisse en attendant notre domination dans le pays, y s'occuper principalement à l'accroissement du christianisme et à l'amélioration du commerce : & sachant que le sieur de Prouville Tracy, conseiller en nos conseils,

et privé, cy-devant commissaire général de notre armée d'Allemagne, & lieutenant général en nos armées ; a toutes les qualités propres pour s'acquiescer dignement de cet emploi; & qu'après l'épreuve qu'il a donné de sa valeur, dans les commandements qu'il a eu sur nos troupes en Allemagne & aille prudence dans les négociations qui lui ont été commises, nous avons tout sujet de croire que nous ne pouvions faire un meilleur choix que de luy pour commander audit pais. A ces causes, & autres considérations à ce nous mouvants, nous avons le dit sieur Prouville de Tracy, constitué, ordonné & établi pour constituer, ordonner & établir tous différends qui pourraient être nés & à naître dans les dits pais, soit entre les seigneurs & principaux habitants, entre les particuliers habitants; assiéger & prendre des places & châteaux selon la nécessité qu'il y aura de le faire, y faire conduire des pièces d'artillerie, faire exploiter, établir des garnisons où l'importance des lieux le demandera, faire selon les occurrences paix ou trêves, soit avec les autres nations établies dans le dit pais, soit avec les Barbares; faire descente, soit en terre ferme, soit dans les îles pour s'emparer de nouveaux pais, & pour établir nouvelles colonies, & pour cet effet donner combat & se servir des autres moyens qu'il jugera à propos pour telles entreprises : commander tant au dit pais, qu'à tous nos autres sujets, ecclésiastiques, nobles, gens de guerre, & autres de quelque condition qu'ils soient y demeurant, tant & si avant qu'il leur fera étendre nos limites & notre Nom, avec plein pouvoir d'y établir notre autorité, & d'assujettir, soumettre, & faire obéir tous les peuples des dites îles & terres, & de leur faire appeler par toutes les voix les plus douces qu'il se pourra à la connaissance de Dieu & lumière de la foy & de la religion catholique apostolique & romaine, & en établir l'exercice à l'exclusion de tout autre, défendre les dits lieux de tout son pouvoir, maintenir & conserver les dits peuples en paix, repos & tranquillité, & commander tant par mer que par terre; ordonner & faire exécuter tout ce que luy et ceux qu'il commettra, jugeront le devoir; & pouvoir faire pour la conservation desdits lieux sous notre Autorité & notre obéissance : & généralement faire & ordonner par luy, en l'absence dudit comte d'Estrades, tout ce qui appartient à la dite charge de notre Lieutenant Général audit pais, la tenir & exercer en jouir & user aux honneurs, pouvoir, autorité, prérogatives, prééminences, franchise, liberté, droits, fruits, profits, revenus, & émoluments y appartenant, et aux gages & appointements qui lui seront attribués par le Roy, & par le Parlement de Paris, NOMS en mandement à tous les gouverneurs & nos lieutenants généraux dans toutes les dites îles, & terre ferme de Canada, Acadie, Terre-Neuve, Isles, & autres, aux officiers des conseils souverains établis dans toutes ces îles, & et à tous nos autres justiciers & officiers chacun en droit soit au dit pais, & en la dite charge, que le dit sieur Prouville de Tracy, duquel nous avons reçu le serment en tel cas requis & accoutumé, ils aient à reconnaître et luy obéir & souffrir et laisser jouir et user du dit état et charge. Voulons que par les trésoriers de notre épargne ou autres officiers comptables qu'il appartiendra, comptant desdits gages et appointements par chacun an, au terme et en la manière accoutumée, suivant les ordres et états qui en seront par Nous établis & signés, rapportant lesquels avec ces présentes ou copies d'icelles dûment collationnées pour une fois seulement, & quittances sur ce suffisantes. Ne que tout ce qui luy aura été payé à cette occasion, soit passé & alloué aux comptes de ceux qui en auront fait le paiement, par nos Armes et Sceaux nos comptes à Paris, auxquels nous enjoignons ainsi le faire sans difficulté, Cessant & faisant cesser tous troubles & empêchements au contraire, & ordonnons à notre très cher & bien aimé oncle le duc de Vendôme, pair, Grand Maître, Chef et Sur-Intendant Général de la Navigation & Commerce, & à ses lieutenants et autres qu'il appartiendra, qu'ils aient à donner audit sieur de Prouville Tracy, ou à ceux qui seront par eux commis ou envoyés en tout congé & passeports que les navires et vaisseaux sont obligés de prendre allant en mer, pour aller et venir aux dites terres, côtes et îles, avec le leur, & marchandises dont ils seront chargées, & les hommes & femmes qu'on y voudra transporter, sans qu'il ne soit fait mis ou donné aucun trouble et en la Mandons en outre, & enjoignons à tous nos autres officiers et sujets qu'il appartiendra, étant audit pays de l'Amérique, de reconnaître le dit sieur de Tracy en ladite qualité de notre Lieutenant Général desdits pays, & de luy obéir & entendre desdites choses concernant la dite charge, à peine de punition & Car tel est notre plaisir. Prions, & et requerrons tous roys, potentats, princes, états, & autres nos bons Amis, Alliés & Confédérés, leurs ministres, & tous autres à Nous non sujets, de luy donner, & à ceux qui seront par luy commis & délégués, toutes aides, faveurs & assistance dont ils seront requis, & de leur faire exécuter pour ce que dessus, offrant en cas pareil de faire le semblable pour ceux qui nous seront ainsi recommandés de leur part; En témoin de ce que dessus, nous avons fait mettre notre sceau à ces dites présentes.

Donné à Paris le dix-neuvième jour de novembre l'an de grâce mil six cent soixante-trois, et de notre règne le vingt-unième
Signé LOUIS, et sur le repli, par le Roy, de Lionne

Une lettre identique est envoyée à **César Duc de Vandosme**, de Mercœur, de Beaufort, de Penthievre, & d'Estampes, Prince D'Anet & de Martigues Maître, Chef, & Surintendant Général de la navigation & commerce de France: A tous ceux que ces présentes lettres verront, Salut.
Vient après ce préambule, le texte de la lettre que le Roy a envoyé à Prouville Tracy.
Puis à la suite nous trouvons ceci:

Nous en vertu du pouvoir & autorité attribué à notre dite charge de Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant Général de la navigation & commerce de France, & de l'Amérique, nous avons consenty et accordé, consentons & accordons par ces présentes, que les dites lettres portent leur plein & entier effet & soit exécutées selon la teneur: A la charge de prendre par tous les vaisseaux qui iront audit pais, & pour chacun voyage qu'ils y feront, nos congés & passeports en la manière accoutumée, de garder par ledit sieur de Tracy, & affaire garder par ceux qu'il pourra commettre, les ordonnances de la Marine, & commander par tout le dit pais, ne pourra estre exercé par luy, que sous l'autorité de notre dite charge: Mandons & ordonnons à tous lieutenants généraux des armées navales, Majesté, Chefs d'Escadres, Capitaines de ses vaisseaux, Commissaires de la Marine, Lieutenants Généraux & et particuliers es Sièges de l'Admirauté, & autres sur lesquels nostre pouvoir s'étend; Prions & requerrons tous ceux qu'il appartiendra, de ne faire, ni souffrir qu'il soit fait ou donné aucun trouble & empêchement audit sieur de Tracy, ni à ceux qui seront commis & députés par luy pour l'établissement, fonction, & exercice de ladite charge de Lieutenant Général de l'Amérique; ainsy leur donner toute l'aide & assistance dont ils auront besoin; En témoin de quoi Nous avons signé ces présentes, icelles contresigner & sceller par le secrétaire général de la Marine, A Paris le dixième jour de décembre mil six cent soixante-trois
Signé CÉSAR DE VANDOSME et sur le repli par Monseigneur Matharel

Lettre de Cachet pour Monsieur De La Barre

MONSIEUR de La Barre, j'envoie en l'Amérique le sieur de Prouville Tracy, pour en l'absence du sieur comte d'Estrades, qui en est le vice-roy, commander ce pays-là, en qualité de mon lieutenant général : & quoique le pouvoir que je lui fait expédier, ne fasse exception d'aucun lieu, où il ne doive s'étendre, mon intention est néanmoins que le dit sieur de Tracy ne commande point en la nouvelle habitation, qui doit être faite en l'île de Cayenne, en laquelle j'ai établi pour gouverneur, & mon lieutenant général : si ce n'était qu'il fut nécessaire de faire descente dans la dite île, & dans la terre ferme voisine, pour chasser, ou les barbares, ou d'autres nations qui pourraient s'en être saisies; par qu'en ces cas, je veux qu'il commande toutes les troupes qui seront en ladite descente, & que même vous lui obéissiez, mais en cette occasion là seulement; d'autant que j'entends qu'aussitôt que l'établissement sera fait, j'en laisse le commandement entier. J'explique la même chose audit sieur de Prouville Tracy, afin qu'il se conforme à mon intention, & je vous fais cette lettre pour vous en informer, & pour vous dire qu'en agissant tous deux de concert, j'espère du bon ordre que vous tiendrez, des effets dignes de votre obéissance & application à tous ceux qui regardent notre service audit pays; sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait M. de La Barre, en sa sainte garde.
Ecrit à Paris le 6 novembre 1663.

Signé LOUIS, & plus bas de Lionne.

TRACY, reçoit la mission avec Monsieur de la Barre de chasser les Hollandais de l'Isle de Cayenne et de la Guyane afin d'y rétablir la souveraineté de l'obéissance au roi. Pour ce faire le roi lui octroi à titre personnel le support de 4 compagnies de soldats provenant de divers régiments. Il sera également accompagné de gardes chargés de lui rendre les honneurs, qui porteront les casacaques de mousquetaire de sa Majesté, et seront commandés par Monsieur De Chaumont; (2 exceptionnelles de la part du roi. Pages et serviteurs seront à ses ordres. Il montera à bord du Brézé.

En 1664, il s'agit de reprendre l'Isle de Cayenne par les armes aux Hollandais et d'y installer Monsieur **Antoine Joseph Le Febvre de la Barre**, en tant que représentant de la compagnie des Indes Occidentales. Cette compagnie remplacera l'ancienne "compagnie de la France Equinoxiale" créée en 1663 et dont les lettres patentes du Roy avaient été expédiées en 1663. Elle devra céder tous ses droits; Cela ne se passa pas sans heurts. Nous retrouverons ce Gouverneur au Québec de 1682 à 1688.

Lors de ses interventions, sur les différents documents, il est cité ainsi: *"Nous Alexandre de Prouville, chevalier, seigneur des deux Tracys, conseiller au Conseil, lieutenant général des armées de sa Majesté, et dans les Isles de la terre ferme de l'Amérique Méridionale et septentrionale tant par mer qu'à terre"*

Le Départ

Selon "Le livre de "Raison de François Tapie de Monteil", les compagnies qui devaient partir avec Messieurs De Tracy et De La Barre arrivèrent sur La Rochelle le 15 janvier.

Ils embarquèrent le 23 février 1664 et les navires quittaient la rade de La Rochelle le 26. Pour la compagnie de Monsieur Lahais du régiment de Poitou, qui était parti de Bordeaux le 20 décembre 1663, Monteil n'était alors que lieutenant, il fut fait capitaine le 22 février 1664, suite à la défection de son capitaine le 15 janvier. Il ne voulait point partir à cause du long trajet en mer et de la chaleur des Antilles. Monteil embarqua donc, avec Tracy à bord du Brézé. Durant le voyage, les nominations à des grades supérieurs eurent lieu à bord du navire.

L'escadre prit la direction de Madère, route empruntée pour rejoindre la Guyane. Les vaisseaux avaient pour habitude de se ravitailler à Madère avant d'entreprendre la traversée.

Les deux premières journées se passent par un temps calme et une brise légère qui permettent aux vaisseaux d'avancer correctement. Puis, un coup de vent força la frégate "La Daufine" de l'escadre. Elle rejoindra cette dernière à Madère.

*(Un correspondant, **Martin Forand** a écrit que le **Brézé** commandé par le capitaine **Job FORANT** aux ordres de De la Barre est attaqué au large du Port de Madère par des vaisseaux turcs*

qu'il met en fuite. Puis le navire se rend à Cayenne après plusieurs escales pour sommer le gouverneur hollandais de rendre l'île aux Français." Nous ne trouvons aucune autre trace de ce soit disant engagement, si ce n'est la présence du capitaine Forant recevant ordre de Tracy à Cayenne, de demander au Sieur De la Barre le déchargement des biens de la colonie restés à bord du Brézé, afin que ce dernier puisse reprendre la mer.)

Dans la rade de Madère, le quinze mars 1664, une discussion s'engage par l'intermédiaire du consul avec le gouverneur de l'île Diego Mendosa Furtado et Tracy. Car il est d'usage qu'un salut soit donné par plusieurs coups de canons du navire amiral et répondu par le fort. Mais les discussions tournent court et il n'est accordé ni ne sera fait aucun salut. Mais le gouverneur autorise l'escadre à se ravitailler. Tracy en tant que représentant du roy, ne descendra pas à terre. De l'escadre est accueilli à bras ouvert et fera les achats nécessaires à l'escadre (eaux, vins, victuailles etc).

L'escadre reprend la route le 25 mars et arrive aux îles du Cap-Vert le 11 avril 1664. Un arrêt de sept jours est prévu pour ravitailler en tout, les vaisseaux repartiront que le 23 avril de Saint-Yaque. Elle arrivera le 11 mai à Cayenne. Le Brézé qui tirait plus de 16 pieds d'eau, fut contraint de mouiller deux lieues au large de l'ordinaire où les autres vaisseaux jetèrent l'ancre.

Le 13 mai, le sieur de Flavigny fut envoyé au Fort de Ceperou demander que le commandant le Sieur Guérin Spranger de ce dit fort vienne à bord du Brézé. Flavigny restera en otage pour garantir la sécurité dudit commandant. *(Il est vrai que durant la traversée, Tracy et De La Barre se mirent d'accord sur la reddition, de l'île de Cayenne; une première copie fut faite en date du 15 mars 1664, et l'acte final remit à Spranger en date du 15 mai 1664).* Après l'entrevue, le 15 mai, et en ayant accepté les conditions le Sieur Guérin Spranger, ordonna l'évacuation de l'Isle par ses troupes et colons; ainsi que la remise du fort. L'évacuation se fit sans problème; commencé le samedi à midi, elle s'acheva le jeudi à midi.

Pour des raisons protocolaires, en date du 16 mai 1664, les troupes du Roy mirent pied à terre et se placèrent devant le dit fort en ordre de bataille, pour rendre les honneurs. Les Hollandais sortirent, tambour battant, l'enseigne déployée. Les soldats du Roy entrèrent dans le fort et remirent ensuite ce dernier entre les mains de la Barre.

Tracy étant resté à bord du Brézé; puisqu'à Cayenne il n'avait pas d'autorité. *(Voir les lettres plus haut)* La reddition totale fut terminée le 17 mai 1664. (2

Dans le livre de C. de la Roncière (1) Il est dit ceci " Aussitôt qu'apparurent les troupes en ordre de bataille, (750 hommes*) les Hollandais remirent le fort et les autres établissements à De la Barre. "un Maître des requestes transfiguré tout d'un coup en homme de guerre"

Le rétablissement de l'autorité royale établie, Monsieur De La Barre s'installa avec une partie de ses compagnies et sûrement une partie des colons embauchés. Ceci étant réglé,

Tracy ne s'attarda pas et avec une partie de l'escadre fit route dès le 25 mai vers la Martinique où ils séjournèrent 3 semaines, le temps de souffler et repérer ainsi que nettoyer et réparer les navires des dégâts subis lors des derniers jours. En effet à Cayenne, le temps était si mauvais et les conditions de vie si pénibles que les matelots et soldats furent malade et certains moururent. Tracy du faire activer De la Barre pour qu'il fasse décharger tout ce qui lui appartenait le plus rapidement afin qu'il puisse reprendre la mer.

Il nomma en accord avec la direction de la Compagnie des Indes Occidentales, les gouverneurs suivants:

En Guyanne, et à Cayenne; Monsieur **Antoine Joseph Le Febvre de la Barre**, en tant que gouverneur et représentant de la compagnie des Indes Occidentales.

En Martinique; La Martinique étant gouvernée, par le Sieur de Clermont, tuteur, des enfants du Sieur de Duparquet, qui prenaient plus soin de leurs intérêts que l'Isle.

Tracy y accomplira son travail de justice, qu'il terminera le 7 juin 1664. Les ordonnances seront publiées le 19 juin 1664.

Il est dit le 19/02/1665, que Monsieur de Clodré, deviendra gouverneur des 3 états de l'île de la Martinique; Du Chesne lieutenant de l'île de la Martinique; De Chambré, intendant des affaires de la compagnie. Un règlement sera signé à cet effet le 17 mars 1665.

En Guadeloupe, Les désordres causés par la division de ses gouverneurs et propriétaires prirent fin en cette île, avec l'arrivée le 23 juin 1664 de Tracy et de la Barre.

cachet qui dû être remis au gouverneur Monsieur **Ouel** afin que ce dernier se soumette à Monsieur de Tracy et retourne en France sous bonne garde à bord du **Flamant**. Huit jours plus tard, D'Herblay et de Téméricourt embarquèrent à bord du **Terron**, afin de rendre compte au Roi, de leurs actions. Ils étaient accompagnés par le capitaine des gardes de Tracy, Monsieur De Chaumont.

Un nouveau gouverneur fut nommé, il s'appelait **Du Lion**. Bien entendu chaque nouveau gouverneur recevait quelques soldats pour assurer sa protection et remettre de l'ordre dans les affaires du roi. Des troupes royales furent installées dans les 3 forts de l'Isle en remplacement de celles en place. Départ de l'Isle le 17 novembre 1664.

A Marigalande; Début 1665, Monsieur de Themericour, fut nommé Gouverneur, à la place de Monsieur Boisseret. Monsieur De Roses fut nommé commandant du lieu et place de monsieur Bourgneuf.

A Grenade, Grenadins et Magdeleine; Monsieur Vincent, capitaine d'une compagnie au régiment d'Orléans; arrivé avec De la Barre sera nommé gouverneur en remplacement du Comte de Cerillac, et fils. Tracy arrivé le 22 novembre, en repartira le 30 novembre 1664. Il laissa avec Monsieur De Vincent un détachement d'un sergent et de douze soldats dans le fort. Ainsi que 60 à 80 bons habitants pour mettre les terres en valeur.

Monsieur de Cerillac et Monsieur rentrèrent en France deux mois plus tard.
Le capitaine Vincent reçut la commission du Roy en date du 29 novembre 1665.

A Ste Alouzie, (Ste Lucie) Monsieur de Clermont était en charge des neveu de Du Parquet. Monsieur Bonnard commandait un semblant de fort, équipé de canons et perriers. Il n'avait pour garnison que 14 soldats; lorsqu'en juin 1664, il vit arriver une flotte anglaise de 5 vaisseaux de guerre, avec près de 1500 soldats. Le commandant anglais était Waernard, il était accompagné en plus de près de 600 sauvages, sur 17 "Pirangues". Monsieur Bonnard n'eut d'autre choix que de fuir. Malgré les protestations de Tracy et un échange de courriers l'Isle resta anglaise.

Les Isles Ste Croix, St Martin, St Barthélémy, étaient sous la dépendance de la Seigneurie de Malte.

Isle de Ste Croix; Dirigé par Le Lieutenant Colonel Du Bois. Il tenait le rôle de gouverneur sans en avoir le titre. Ce dernier étant réservé aux seuls chevaliers de Malte.

St Christophe, était plus agréablement conduite, avec le commandeur De Salles. Mais à la mi-octobre 1664, un terrible tremblement de terre causa de graves dégâts.

Antigüe; (Antigüa) Les gouverneurs Espagnol, Français puis Anglais occupèrent l'île.

Ile de La Tortue; Début 1665, le sieur **Bertrand D' Ogeron de la Bouère** fut nommé gouverneur de l'île et de la côte de St Dominique en remplacement de Fontenoy. Le sieur d'Ogeron investit toute sa fortune dans la gestion de cette île.

(D'Ogeron avait mené la vie de boucanier sur la côte à Petit-Goâve et celle de planteur à Léogâne et à Port-Margot. Il contribua au peuplement de Saint-Domingue la compagnie des Indes occidentales en assurant le transport de centaines d'engagés, qui en échange du voyage devaient travailler 3 ans (on les appelait les engagés). Il vendra aux enchères, aux flibustiers et aux boucaniers, des femmes qu'il a fait venir d'Europe). Monsieur **d' Artigny**, gentilhomme d'honneur, fut nommé gouverneur de la Tortue.

Cette île bien connue des romanciers d'aventures, était habitée par plusieurs types de communautés. En premier, venait les **boucaniers**. (Nom donné à ceux qui chassaient le bœuf sauvage aux Antilles, pour fumer la viande ou pour faire le commerce des peaux. (Les **boucaniers** s'allièrent aux flibustiers et, dans la seconde moitié du XVII^e s., semèrent la terreur dans les Caraïbes.) *Selon le R.P. Jean Baptiste du Tertre, Ces personnes ne respectaient aucune autorité et vivaient de peaux de bœufs et autres animaux, dont ils laissaient pourrir sur place la viande, aux dépens de la survie de l'espèce et surtout des autres habitants de l'île. Ils courent, sur leurs façons de vivre et leur cruauté.*) Puis viennent les **flibustiers**, qui s'attaquaient à de nombreux navires principalement espagnols et faisaient le commerce de leur prises sur l'île moyennant une rétribution donnée au gouverneur et à certains personnages haut placés. Ensuite, les **pirates** qui attaquaient les navires trouvait à leur portée, et s'accommodaient avec les autorités de l'île, lorsqu'ils devaient prendre un peu de repos ou effectuer des réparations. Eux aussi faisaient le commerce sur l'île. Les gouverneurs se succédaient : Hollandais, Français, Anglais, Espagnols etc....

(Une petite histoire dit que durant la disette qui s'était installée en cette île, une descente fut faite dans l'île de Cuba pour chercher des vivres, par un navire indéterminé. Lors de leur avancée, ils traversèrent un petit marais et crurent apercevoir un gros crocodile. Il s'agissait d'un énorme serpent qui ne succéda à plusieurs salves de coup de fusil. Ce dernier mesurait environ 16,30 mètres et avait dans le ventre 3 puissants porcs d'un fermier des environs.)

St Dominique, (St Domingue) En 1625, lors de la guerre de Trente Ans, les Espagnols laissent la place aux Français puis au cours du XVII^e siècle, Français s'affrontent pour gouverner l'île. Deux fois leurs canonnades détruiront totalement Roseau. En 1660, Français et Anglais abandonnent l'île aux Caraïbes neutres; pour mettre fin aux conflits, un traité de paix est signé entre les Français, les Anglais et les Caraïbes.

Mais en 1665, sous la direction du gouverneur d'Ogeron, les Français s'implantent à nouveau petit à petit à la Dominique en y introduisant la culture du café et des esclaves africains pour combler la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Mais les Britanniques s'approprient de nouveau l'île en 1759. À l'issue de la guerre de Sept Ans, le traité de Paris (1763), la France cède la Dominique à l'Angleterre. (26). En Mai 1665 Tracy s'arrêta 10 jours en cette île, ancré dans le port français. Puis il repartit, il partit vers le Québec.

Le 14 décembre 1664, 4 navires affrétés par la compagnie des Indes-Occidentales, partirent de la Rochelle pour apporter des vivres et matériels, ainsi que des colons et soldats.

Ils amenèrent le reste des colons prévus pour reprendre les possessions des différents territoires et également les premières "Filles du Roy" pour ces colonies. Un navire du Roy repart également. Ainsi qu'un navire nommé La Fortune.

Les navires sont:

L' Armonye; navire amiral de 300 Tx, armé de 24 canons. Commandé par le capitaine Vigneau.

Étaient à son bord :

Monsieur de Chambré, agent général des affaires de la Compagnie

Monsieur de Saucé, 50 soldats et quelques passagers qui pouvaient faire en tout avec l'équipage 160 personnes

St Sébastien : navire vice-amiral de 250 Tx, armé de 16 canons. Commandé par le capitaine Bourdet.

Étaient à son bord :

Monsieur de Clodré gouverneur de la Martinique

Madame, sa femme et quelques demoiselles qui l'accompagnaient

Quelques Révérends Pères Jésuites, un prêtre séculier,

Sieur Rovelet commis général
Plusieurs soldats et passagers qui faisaient en tout, 153 personnes

Le Mercier : navire de 400 Tx, armé de 16 canons. Commandé par le capitaine Tardonneau.
Etaient à son bord :
Monsieur Duchesne qui allait être lieutenant au gouvernement de la Martinique
Plusieurs commis, des soldats et des passagers qui faisaient en tout 120 hommes

La Suzanne : une flute de 300 Tx, armé de 16 canons. Commandé par le capitaine Baron.
Etaient à son bord :
Soldats, passagers, équipage et en femmes soit 160 personnes
Il était destiné pour l'Isle de Cayenne.

Le Terron; navire du Roi, apportant matériel, vivres et munitions pour les troupes de Tracy.

La Fortune,

D'autres sources indiqueraient également, les navires suivants:

Aigle d' Or, (navire de 400 ou 900 Tx selon les sources). **ainsi que le Ste Anne**.

Source: BNF, Gallica; Histoire générale des Ant-Isles de l' Amérique, habitées par les François. tome 3 et 4. Par le R.P. Jean Baptiste du Tertre, de l' ordre Prescheurs de la province de St-Louis, Missionnaire apostolique dans les Ant-Isles.(1ère impression le 31 juillet 1671.)

Ce n'est que le 27 mars 1665, qu' un ordre est envoyé au Sieur Tracy présent aux Antilles de" rejoindre le Canada et de prendre le commandement généré d' y réduire les sauvages et les maintenir sous l' obéissance du roi".
Source, courrier du roi à Jean Talon.

..... *"Les Sauvages qui sont distinguez en diverses nations et qui sont tous ennemis perpétuels et irréconciliables de la Colonie, ayant par le massacre François et par les inhumanitez qu'ils exercent contre ceulz qui tombent en leur pouvoir, empesché que le pais ne se soyt peuplé plus qu'il l'est à présent, surprises et leurs courses inopinez tenant toujours le pais en eschec, le Roy pour y apporter un remède convenable a resolu de leur porter la guerre, jusq' foyers pour les exterminer entièrement, ny ayant aucune sureté dans leurs parolles et violant leur foy aussy souvent qu'ils trouvent les habitants de la colé advantage.*

Pour cet effet, a ordonné au dit S' de Tracy d'y passer des Antilles avec quatre compagnies d'infanterie de troupes refitez pour commander en cette expédition envoie mille bons hommes sous la conduite de S' de Salières, ancien mestre des camps d'infanterie, avec. toutes les munitions de guerre et de bouche nécessaires, pour cette entreprise dont il est remis un ample mémoire au dit S Talon, comme aussy des fonds qui ont esté faicts tant à ce sujet que pour le qui pourront estre à faire dans le pais, lequel fournira aussy trois à 400 soldats qui savent la manière de combattre ces peuples Sauvages.

Comme l'intention du Roy est qu'il assiste dans tous les conseils de guerre qui se tiendront dans le cours de cette expédition, et qu'aussy il sera exactement résolutions qui se formeront, sa principale application devra estre en ce tems là à faire en sorte que toutes les choses dont on aura besoin pour le service soulagement des troupes, ne manquent point, et de pourvoir par sa vigilance et par son industrie aux incidens imprévus, et comme peut estre cette entre la gloire des armes de Sa Majesté et à la sureté de la Colonie, ainsy qu'il y a lieu de l'espérer, lesdits Sieurs de Tracy, de Courcelles de Salières et les aul estimeront à propos de construire quelques forts pour la conservation des lieux que l'on aura occupé; il faudra en ce cas qu'il donne pareillement tous s fournir de vivres et munitions nécessaires pour leur deffence et la subsistence des soldats que l'on y pourra laisser.

Tracy embarqua à bord du Brézé avec ses 4 compagnies, ses gardes et son personnel et quittèrent la Guadeloupe le 15 avril 1665. Il devait sur sa route, au Canada, effectuer encore un petit travail. Il fait donc une escale au port français de l' Isle St Domingue. Et ce n'est que le 25/05/1665 qu'il repart vers l' île arrive le 18 juin 1665. Les compagnies sont transférées à bord de 2 navires loués par Tracy pour rejoindre Québec le 30 juin 1665
Les vents contraire et le risque trop important pour un navire de cette taille, avec ses 16 pieds de tirant d' eau et malgré l' excellent travail des pilotes font de transborder son monde à bord de 2 navires plus petits.
(Le Cat de Hollande et Le vieux Siméon de Dunkerdam) ; Il s' agirait plutôt de deux navires de pêche présents sur les lieux.
Tout ce retard ne permit donc l'arrivée de Monsieur de Tracy et ses gens que le 30 juin à Québec. Tracy ayant mal supporté cette dernière partie du voyage malade lors débarquement. Il refusera les festivités prévues en son honneur.

*A bord il y a aussi les Pères Jésuites **Claude BARDY** et **François DUPERRON**. Entre temps, le marquis de **TRACY** est tombé malade et affaibli par la la magnifique réception en son honneur que lui ont préparé les gens de Québec . Ils l'accompagnent quand même jusqu'à l'église où l'attend l'évêque pour la santé de ses hommes et la sienne. Plus tard, les Hurons et Algonquins lui feront aussi une grande réception avec des échanges de présents pour sceller contre leurs ennemis communs les Iroquois.*

* Dans ce chiffre sont inclus les soldats de Monsieur De la Barre et ceux de Tracy

Sources:

C. de la Roncière, Histoire de la marine Française. **1**

A. Jal. Abraham Duquesne et la marine du XVIIème siècle. **2**

Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France. (Adolphe Chéruel, 1809/1891). **3**

Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France. (Nicolas Viton de St Allais 1773/1842). **4**

Histoire des Comtes de Foix. **5**

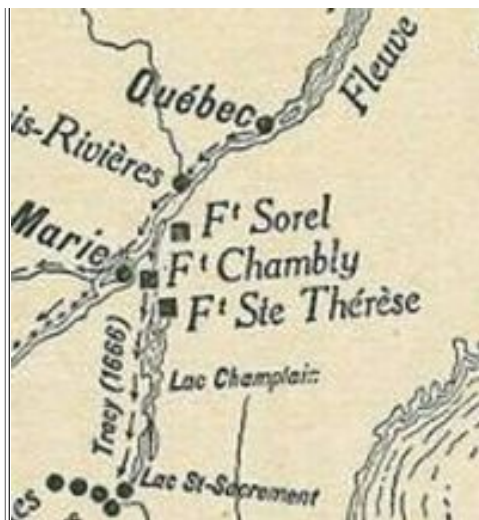
Livre de Raison de François de Tapie de Monteil, Tome 1 et 2. **6**

Cayenne," La colonisation". **7**

Relation des Jésuites. **8**

Journal des Jésuites. **9**

Courrier de Jean Talon. **10**



Le 6 octobre 1665, Tracy remonte la rivière pour visiter les forts et distribuer les quartiers d'hiver aux troupes. Il emmènera avec lui 12 barques et plu chargés de toutes les choses et approvisionnement nécessaire, pour les troupes en poste.

C'est vers la même date qu'il apprendra que la frégate qui transportait les provisions et effets personnels de sa personne est portée disparue. Il doit vendre des denrées qu'il avait avec lui pour s'acheter le nécessaire et va être obligé de demander des secours avant de recevoir les ressources du Roy.

Le 5 avril 1666, avant le départ des navires vers Québec, Colbert écrit ceci à Jean Talon:

Le Roy fait une gratification considérable à Tracy, en considération de la perte de la frégate chargée de vivres et denrées personnelles qu'il faisait venir de l'étranger par ordre reçu du Roy de se rendre à Québec. cette frégate a fait naufrage dans la rivière du St Laurent.

Haut de page

Répartition des Compagnies sur les villes

Répartition des Compagnies	Compagnies	Annotations
Toutes les compagnies ont débarqué à Québec. Les premières arrivées seront dirigées avec une compagnie de volontaires du pays sous le commandement de Monsieur de Repentigny et Monsieur de Chambly vers Trois-Rivières le 25 Juillet. Elles arriveront à point pour rassurer la population soumise aux attaques Iroquoises. En août, ces compagnies repartent vers le Sault du Richelieu. Si certaines compagnies ont hiverné dans les forts, les autres ont passé l'hiver dans les villes : Québec, Trois-Rivières, Montréal.		
8 à Québec	Brisardière	Présente à Québec le 26 août 1665
	Maximy	Présente à Québec le 21 août 1665
	Froment	
	Naurois/La Noraye	
	Duprat/Desportes	
	De Salière	De Salière décide de passer l'hiver à Québec seul ou avec sa compagnie ?
	Berthier	
5 à Montréal	Varenne	Serait arrivée à Montréal le 17 août 1665
	Dugué	La compagnie est en septembre 1665 à Montréal
	Sorel	Arrivée à Montréal le 27 août 1665
	Contrecœur	Arrivée à Montréal le 27 août 1665
3 à Trois-Rivières	Chambly	Départ de Monsieur de Chambly avec les troupes de Trois-Rivières pour le Sault du Richelieu le 10 août 1665, 4 compagnies plus une compagnie de Volontaires du pays. 3 compagnies cantonneront à Trois-Rivières.
	Lafouille	Cantonnera près de Trois-Rivières, à l'embouchure de la Rivière du loup qui deviendra par la suite la Rivière du Loup. Une vingtaine d'hommes rejoindront la colonne à Trois-Rivières lors de la 1ère campagne.
	Laubias	Arrivée en septembre elle cantonnera à Trois-Rivières; le 8 avril 1668 Laubias est cité comme commandant du poste de Trois-Rivières.
	La Tour	
1 à l'Isle d'Orléans		Une compagnie cantonnera au fort

Répartition des compagnies sur la construction des F

Forts construits en 1665

4+1 à Fort Richelieu (appelé aussi Fort Saurel) 2 compagnies cantonneront dans le Fort		Détruit par les Iroquois en 1646, il fut reconstruit en 1665 par M. de Sorel avec les 5 com Chambly, Froment, La Tour, Laubias et une compagnie des gens du pays. Le nom de ce Fort est du au nom de la Rivière des Iroquois rebaptisée Riche Deux compagnies cantonneront au fort.
	Sorel	Cantonneras dans le fort
	Froment	
	La Tour	
	Laubias	Cantonnera à Trois Rivières
	Berthier	Cette compagnie de Monsieur Tracy sera mise sous les ordres de Saurel pour constru
	1 Compagnie de Gens du Pays	Sous le commandement du sieur de Repentigny

Fort St Louis (appelé aussi Fort Chambly) 2 compagnies cantonneront dans le Fort		Le 22 août arrivée des premières troupes au Sault du Richelieu. Le nom de ce fort est du au fait qu' il a été commencé dans la semaine de la fête d Il a été construit par M. de Chambly avec 5 compagnies en 1665. Deux compagnies resteront en garnison
	Chambly	cette compagnie cantonnera au fort avec la compagnie de Monsieur de St ours et fera p campagne de 1666. En 1667 Le Sieur de Chambly commande toujours le fort de St Louis.
	St ours	
	Frédière	
	Contrecœur	
	Grandfontaine	

Fort Ste Thérèse 3 compagnies cantonneront dans le Fort		Ce fort a été construit avec ardeur sous le commandement de M. De Salièr Il s' appelle Ste Thérèse car terminée le jour de Ste Thérèse le 15 octobre 166 Trois compagnies cantonneront au fort Un détachement de 20 hommes iront en repérage plus haut pour reconstruire un a <i>Des Fouilles importantes sont en cours, concernant ce fort; visité ce site:</i> http://www.genealogie.org/CLUB/SHHR/Tr%C3%A9sors%20fort%20SaTh%C3%A9r%C3%A8se.pdf Source: Pierre Labbé de St Jean sur Richelieu; Québec
	De Salière	Le Sieur de Salière ne passa pas l'hiver au fort. Il regagna Québec avec sa comp
	Du Prat/ Des Portes	Est notée comme en Garnison à Ste Thérèse
	Petit	Partira de ce fort lors de la 1ère campagne
	Rougemont	Est notée comme en Garnison à Ste Thérèse, partira de ce fort lors de la 1ère car
	La Colonelle	Est notée comme en Garnison à Ste Thérèse
	Dugué	Cette compagnie hivernera à Montréal

Fort de la Rivière aux loups

	La Fouille	Cantonnera près de Trois Rivières, dans un fort construit par et pour la compagnie à l' en Rivière aux loups qui deviendra par la suite Louiseville.
--	-------------------	---

Fort Construit en 1666

Fort Ste Anne (Aussi appelé La Mothe)		Le 20 juin 1666, construction du Fort Ste Anne près du lac Champlain. C'est le poste le plus Iroquois. Pendant la construction, il y eut 3 morts et 4 prisonniers causés par les Anniers dan M. de Chasy et Traversy tués et M. De Leroles dans les prisonniers. Ce fort a été établi par le La Mothe de Saint Paul)
	La Mothe	
Fort St Jean		Le Fort Saint-Jean est situé dans la province du Québec au Canada, situé sur la rivière Ric été construit en 1666 par des soldats du régiment de Carignan-Salières et faisait partie d'une construits le long de la rivière Richelieu.

Grâce à sa situation géographique intéressante, en amont des rapides de Chambly, St Jean vit se dresser sur son territoire un premier ouvrage fortifié, en bois en 1666. Ce fortin faisait des forts que les français bâtirent sur le Richelieu à l'époque des guerres Franco-Iroquoises. années plus tard, il faudra attendre que Chaussegros de Léry dessine les plans d'une nouvelle sera construite en 1748.

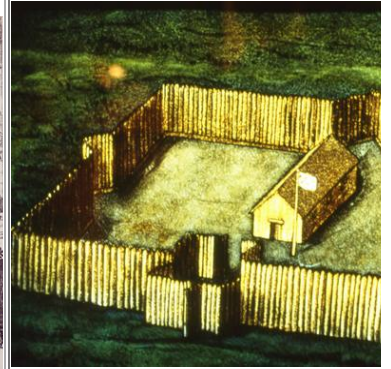
Voir page Complète dans les ["Annotations Complémentaires"](#)



Soldats au Repos



Le Port de La Rochelle



Maquette de Fort Cha
(Fort St Louis)

Le Sieur Tracy, seul, sera rappelé en France par le Roy en 1667, suite à son état de santé. (Lettre du Roy à Jean Talon du 9 avril 1667)

M. Talon,

J'envoie des ordres au sieur de Tracy, de repasser en France, mais comme je suis très satisfait des services que vous m'avez rendus au Canada depuis que vous y êtes dans toutes les fonctions qui dépendent de l'employ que je vous y ay donné, et que j'estime que vous les continuerez encore pour quelques temps

Je vous fait cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous restiez encore au dit pays pendant une année après laquelle je trouderay bon que vous repassiez pareillement en France.....

accompagnai

Composition du Régiment de Carignan-Salières

Le régiment Carignan-Salière qui parti en Nouvelle-France était constitué d'environ 1300 soldats et 80 officiers répartis en 20 compagnies aux ordres de Monsieur de Salière; plus 4 compagnies d'infanteries, et 1 détachement de gardes aux ordres de Monsieur de Tracy:

Compagnies du Régiment

Chambly, Contrecoeur, Des Portes (Du Prat), Dugué, Froment, Grand Fontaine, La Colonelle, La Fouille, La Frédière, La Motte, La Noraye, La Tour, La Varenne, de Laubias, Maximy, Petit, Rougemont, Saint-Ours, Salières et Sorel.

Compagnies d'Infanteries

Berthier, La Durantaye, Monteil, La Brisardière,

Détachement des Gardes

commandement Chevalier de Chaumont

Chaque compagnie du Régiment était composée de trois officiers : Capitaine, Lieutenant et Enseigne, deux sous-officiers sergents, trois caporaux,

cinq Anspessades (équivalent 1ère Classe) dont deux tambours, un fifre, un fourrier et quarante soldats.

Exception faite des compagnies de Monsieur de Tracy dont le total se montait à 126 hommes.

Sources:

" Relation de ce qui s'est passé en N-France, des années 1665 et autres années, courrier envoyé par le révérend père François le Mercier au révérend père Jacques Bordier Provincial de la compagnie de Jésus en la province de France" ;

"Courrier de Jean Talon au ministre et au Roy " Ainsi que les courriers reçu par Jean Talon (Rapport de L'Archiviste de La Province de Québec édition 1931)

"Registre des pères Jésuites".

Rôle des navires aux départ de la Rochelle (Viateur Boulet/Bosher)

Archives de la Rochelle

Haut de page

Campagne et Travaux du Régiment

Les Amérindiens

Après la construction des premiers forts, une première reconnaissance du pays fut fait par quelques soldats, afin d' approvisionner ces derniers en nourriture et bois de chauffage et de se tenir paré éventuellement à toutes incursions des Iroquois.

Qui était donc ces IROQUOIS, partagé en cinq nations, dont trois d' entre-elles nous étaient hostiles.

1) Les ANNIEGUÉ, (Annieronnons, ou Mohawks), se composent de deux à trois bourgades d' environs 400 guerriers. Hostiles aux Français. Avant le XVIe siècle, les membres de la Confédération iroquoise des Cinq Nations (Haudenosaunee), communément appelés les Iroquois, vivaient principalement d'une économie de subsistance basée sur l'agriculture, l'échange commercial de produits agricoles (farine de maïs et tabac) et artisanaux, ainsi que sur la pratique d'activités traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette.

Au XVIIe siècle, on évalue la superficie du territoire de la Confédération, qui longe le fleuve Saint-Laurent et s'échelonne le long de la rivière Mohawk, à environ 35000km². Au contact des Européens, au XVIIe siècle, le mode de vie des Mohawks se transforme peu à peu; notamment avec l'usage de plus en plus répandu du métal et des armes à feu. A la même époque, sous l'influence des missionnaires jésuites, les Mohawks se convertissent au catholicisme.

Habiles dans les arts de la guerre et du commerce, les Mohawks participent aux guerres franco-anglaises qui marquèrent les débuts de la colonisation en Nouvelle-France en s'alliant aux forces britanniques. Ils supplantent progressivement les Hurons dans le monopole du commerce des fourrures et ils livreront à ces derniers une guerre sans merci.

Au milieu du XVIe siècle, les Mohawks s'installent graduellement dans des réductions près des villages anglais et après plusieurs déménagements, ils s'installent en 1717 sur le site de Kahnawake.

<http://www.indianamarketing.com/nations/mohawk.htm>

2) Les ONNEÏOUT, environ 140 guerriers. Hostiles aux Français

3) Les ONNONTAGUÉ, (Onnontaguéronnons), environ 300 guerriers. Hostiles aux Français

4) Les OÏOGOUEEN, environ 300 guerriers. Neutre.

5) Les SONNONTOUËAN, se composent de deux à trois bourgades d' environs 1200 guerriers. Neutre.

En 1665, nous comptons environ 2340 guerriers pour une population Iroquoise de 11700 personnes.

Du terme algonquin Irinakhoiw pour désigner les Senecas : "vrais serpents". Les Iroquois se désignaient eux-mêmes Hodinohsioni, "peuple de la grande maison".

La ligue des cinq nations réunissait d'ouest en est :

- Les Senecas : déformation par les Hollandais et Anglais de leur nom Tsonondowaka, "hommes de la montagne".

- Les Cayugas : "hommes du bord de l'eau", ou de "la terre boueuse".

- Les Onondagas : Onontage, "sur le sommet de la colline".

- Les Oneidas : Oneniute, "hommes de la pierre debout".

- Les Mohawks : "mangeurs d'hommes", qui se nommaient eux-mêmes Kaniengehaga, "homme du pays du silex".

<http://thewolf.centerblog.net/rub-photos-tribus-indiennes.html>

Les autres nations indiennes, que le régiment côtoya sont:

1) Les ALGONQUINS

Les Algonquins se désignent en tant qu'Anishinabeg, ce qui signifie " les vrais hommes". Ils auraient vraisemblablement une parenté étroite avec les Abénaquis, dont la langue ressemble beaucoup à la leur.

Avant de s'installer définitivement dans l'Outaouais, les Algonquins ont vécu sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent pendant près d'un siècle, de 1550 à 1650. Ils sont ensuite refoulés vers les hauteurs de l'Outaouais par les nations iroquoises. Les guerres avec les Iroquois affaiblissent considérablement les Algonquins qui sont forcés de se réfugier près des forts français. Une trêve est conclue en 1701. tant des sociétés nomades, bien que les Algonquins s'adonnent un peu à l'agriculture, ils sont avant tout des chasseurs-cueilleurs et des pêcheurs. Grâce au commerce qu'ils pratiquent surtout avec les Hurons, les Algonquins obtiennent du mas et des filets pour la pêche, en échange de peaux et de gibiers. Ils pratiquent le troc avec les Européens dont ils se procurent des outils, des ustensiles et des vêtements.

2) Les PAPINACHOIS, (Opapinagwa).

Les premiers missionnaires situaient ces Indiens dans les hautes terres entre la région du lac Mistassini et le Labrador.

3) Les HURONS, (Wendat) avaient été anéantis en 1648/49 par les Iroquois. Nous les retrouvons intégrés avec les MONTAGNAIS. (INNUS)

Les Hurons étaient divisés en quatre tribus : Attigneaouantan (la nation de l'Ours), Attingueenoughnac (la nation de la Corde), Ahrendarrhonon (la nation de la Pierre), Tahontaenrat (la nation du Cerf). Quand les attaques des Iroquois amenèrent la dislocation de la fédération huronne au début de l'année 1649, beaucoup de Hurons trouvèrent refuge dans la tribu des Tionnontatés (Pétuns) auxquels ils étaient apparentés par la langue et la culture. La plupart de ces réfugiés appartenaient à la tribu attigneaouantan et venaient du village d'Ossossane où une forte proportion des habitants s'étaient convertie au christianisme. Toutefois, en décembre de la même année, les Iroquois chassèrent les Tionnontatés, et les Hurons à qui ils donnaient asile, du sud de l'Ontario car ils ne voulaient pas que le commerce huron passât aux mains d'une autre tribu. Environ 800 Tionnontatés et Hurons se retirèrent en bon ordre vers le lac Michigan en remontant en direction du nord. Quoique le groupe fût composé surtout des Tionnontatés, on finit par appeler ces Indiens les Wyandots, mot qui tire son origine de « Wendat », nom que donnaient les Hurons à leur confédération. De 1653 à 1670, les Wyandots errèrent dans la région des Grands Lacs supérieurs. Ils vivaient chez les Outaouais et les Potéouatamis, qui exerçaient sur eux une grande influence, et se livraient à la traite des fourrures. En 1670, ils fondèrent un village à Mackinac. <http://thewolf.centerblog.net/3053576-Huron#>

4)-les MONTAGNAIS. (INNUS)

Les Montagnais forment la nation autochtone la plus peuplée du Québec. Avant la colonisation, ils occupaient un immense territoire longeant la Côte-Nord et le Saguenay, englobant les terres jusqu'à la hauteur de Schefferville. Selon des témoignages issus de la tradition orale, les Montagnais côtoyaient les Inuit de façon plus ou moins harmonieuse jusqu'à ce que ces derniers se replient au nord, en 1760. Au XVe siècle, les Montagnais ont établi les premiers contacts avec des baleiniers et des morutiers européens venus pêcher sur les côtes et établir des campements temporaires.

Très tôt, ils nouèrent avec les Européens des relations basées sur le commerce des fourrures, ce qui les amenèrent à modifier leur mode de vie traditionnel nomade pour s'adonner quasi exclusivement au piégeage des animaux à fourrure. La tradition orale montagnaise conserve de nombreux détails sur cette période. On raconte par exemple que les Montagnais et les Français avaient conclu une entente permettant à ces derniers d'occuper certaines terres en échange de farine, afin de prémunir les Montagnais contre les famines chroniques. Ainsi, dans les récits, il est souvent question l'époque pré-farine.

À l'époque pré-farine, les Montagnais pratiquent une économie de subsistance tirée des ressources fauniques abondantes. Ils utilisent les peaux et les os pour se confectionner des vêtements et des armes. À l'époque pré-farine, ils échangent leurs pelleteries contre du saindoux, du thé, du beurre, de la toile et des armes à feu. Le clergé a tôt fait de s'établir à proximité des postes de traite pour agrandir la famille chrétienne. Dès 1632, les jésuites ouvrent leur première mission chez les Montagnais. À la fin du XVIIIe siècle, la Compagnie de la Baie d'Hudson exploite plusieurs postes de traite en territoire montagnais.

<http://www.indianamarketing.com/nations/montag.htm>

5)-Les NASKAPIS,

les Naskapis vivaient au XVIIe siècle, au sud de la Baie d'Ungava, entre la côte du Labrador et de la Baie d'Hudson. L'agriculture étant impraticable sur ces terres nordiques, les Naskapis tiraient leur subsistance de la chasse au caribou, au phoque et aux oiseaux migrateurs ainsi que de la pêche blanche.

<http://www.indianamarketing.com/nations/naskap.htm>

6)-Les OUTAOUAK

7)- Les NIPISSINGUES, Tribu de la nation Algonquine

Nom qui signifie, dans la langue algonquienne, « Peuple de la petite eau », ainsi appelés parce que leurs villages étaient situés sur les bords du lac Nipissing. De la famille algonquienne, ils faisaient partie du même groupe linguistique que les Sautaux, les Outaouais, les Algonquins et comme ces trois tribus ils jouaient le rôle d'intermédiaires dans la traite des fourrures entre les Français et d'autres Indiens, surtout les Cris, qui habitaient le Nord. Ils cultivaient un peu de maïs mais grâce au commerce qu'ils faisaient avec les Hurons, leurs alliés et leurs voisins, et aussi avec d'autres tribus, ils se procuraient suffisamment de produits en échange de peaux.

Les Nipissingues, comme les Sautaux, étaient groupés en clans exogames patrilinéaires, (*On se marie à une personne d'un clan différent et les enfants sont rattachés au clan du père*) ou totems (*Chaque clan possédait son propre Totem parmi ceux cités plus loin.*) et, comme toutes les autres tribus algonquiennes, quand les circonstances le permettaient, ils vivaient dans des villages permanents qu'ils ne quittaient, selon les saisons, que pour aller chasser, piéger ou faire la traite.

Lors de leur prise de contact avec les Français, en 1613, ils résidaient dans le voisinage du lac Nipissing, en Ontario.

Ils ont été attaqués en 1650 par les Iroquois. Beaucoup de membres de la tribu furent tués. Les membres restants ont fui pour leur sécurité au lac Nipigon, où le Père Allouez leur a rendu visite en 1667, mais ils étaient de retour sur le lac Nipissing en 1671.

Une partie de la tribu est allée à Trois-Rivières, Québec et quelques-uns ont résidé avec les Iroquois catholiques à Oka qui était encore un village en 1905.

Certains de ces derniers ont aidé les Français en 1756. Ils étaient un peuple relativement peu belliqueux, et amis des Français. Ils acceptent volontiers les enseignements chrétiens des missionnaires.

Bien qu'ayant une maison fixe, ils étaient semi-nomade, ils partaient vers le sud à l'automne à proximité des Hurons pour pêcher et se préparer de la nourriture pour l'hiver.

Ils cultivaient le sol dans une faible mesure seulement, négociant avec les Cris dans le nord. Ils s'adonnaient beaucoup dans des pratiques chamaniques, que les Hurons et les Blancs appelaient eux sorc.

Leurs chefs étaient électifs, et leurs totems étaient le héron, le castor, l'écorce de bouleau, l'écureuil et le sang.

<http://thewolf.centerblog.net/5171403-Nipissing>

<http://www.migrations.fr/jeannicolet.htm>

Monsieur de Courcelles part de Sillery le 10 Janvier 1666 avec 100 volontaires du pays, ils arrivent aux Trois Rivières le 16 janvier, vivres et renfort l' y attendaient, préparé par Monsieur Boucher. Les capitaines Lafouille, Maximy et Laubias avec chacun 20 hommes de leur compagnie, plus 80 volontaires de Trois Rivières se joignirent à la petite troupe. Le 25 janvier ils arrivent sur les glaces à l' entrée du lac St Pierre. Les Volontaires se tiraient très bien des conditions climatiques, mais les soldats souffraient beaucoup et nombre d' entre eux durent être reconduit aux Trois Rivières.

Monsieur de Courcelles complète sa troupe aux forts St Louis avec Le capitaine Chambly et celui de Ste Thérèse. Les capitaines Petit, Rougemont et le lieutenant Mignardé avec leur compagnie, ainsi que 70 volontaires de Montréal commandés par le sieur Charles Le Moine; Ces hommes de très grandes valeurs étaient nommés " Capot bleu " par De Courcelles. Ils servaient d' éclaireurs à l' allé et d' arrière garde au retour.

Ce fut donc un départ le 30 janvier du fort de Ste Thérèse d' environ 500 à 600 hommes. Les Algonquins environs 25 qui devaient leur servir de guide ne se présentèrent pas au moment du départ. Malgré cela Courcelles maintient son ordre de marche.

Arrivé à la sortie de la forêt, tout près d' une bourgade Hollandaise nommée Sconnectadé se trouvaient 2 grandes cabanes Iroquoise. l' envoi d' un groupe de 60 soldats pour attaquer ces Cabanes fut décidé, mais lors de leur approche ils furent pris dans une embuscade tendu par près de 200 Agniers, 6 français et 3 Agniers furent tués. les Agniers s' évanouir dans les bois avant l' arrivé du gros des troupes.

Les Français apprirent ainsi qu'ils étaient à quelques 18 milles seulement d' Orange et à 20 lieues des villages Agniers. Ils apprirent également avec stupéfaction que les positions Hollandaises étaient tombées aux mains des Anglais.

Un marchand Hollandais Monsieur Corlaer amis des Français accepta de fournir des provisions à la troupe qui en avait grand besoin.

L' effort intense qui était demandé aux troupes française non habituées au climat, l' absence des Agniers parti combattre d' autres tribus très loin d' ici et que seul quelques vieillards et enfants restaient sur place; De même que la pluie qui tomba le soir du 20, les journées du 21 et 22 février 1666 firent craindre que la débâcle ne rendit le retour impossible; tout ceci contraignit De Courcelle à ordonné le retour aux forts dès le soir du 22. Ils marchèrent toute la nuit et la journée du 23. Ce n' est qu' alors que se présentèrent les Algonquins qui auraient du leur servir de guide. Ils avaient trouvé le moyen de s' enivrer avant le départ et avait causé ainsi selon Courcelles l' insuccès de la mission. Courcelles accusa les pères Jésuites d' en avoir été un peu la cause également.

Cette campagne coute aux troupes du régiment et des Volontaires entre 40 et 60 morts selon les sources.



Fort Orange

Sortie du 24 juillet 1666

Suite à une attaque Iroquoise inopinée près des forts, il est décidé une action punitive

Pierre de Saurel quitte Québec à la tête de 200 Français et d'environ 80 Amérindiens pour aller attaquer les Agniers.

En cours de route, l'expédition rencontre le chef Agniers Bâtard Flamand qui se rend à Québec, accompagné de quelques prisonniers français, dont le lieutenant Louis de Canchy de Lerole, un des cousins de Tracy.

Saurel décide alors de revenir dans la capitale où les négociations de paix traîneront en longueur.

Dans un courrier en date du 1er septembre 1666, Jean Talon, en faisant état de la mort de messieurs Chazy et Travery ainsi que de Chamot et Morin, il donne sa réflexion sur le fait que Pierre de Saurel aurait du poursuivre sa sortie et sur le fait de faire la guerre ou la paix avec les Iroquois et les Anglais. Il espère le soutien des Hollandais.



Portrait

Mohawk

2ème Campagne

En 1666, les premiers navires de ravitaillement pour la troupe n' arrivèrent qu' en Aout.

Départ de la Milice le 14 septembre 1666 de commandé par

La Campagne menée par Tracy et Courcelles a durée 53 jours, de marche à pied sur une distance de 300 lieues aller et retour, avec passage de rivières en canot de bois ou d' écorce, traverser de forêts, de lacs et de rapides, territoire inconnu pour ces soldats. Tracy et Courcelles ne se sont fait porter que pendant 2 jours, pour raison de santé, suite à leur âge avancé.

Si cette campagne ne s' est soldé que par très peu de pertes du coté des "Sauvages", les dommages occasionnés dans leurs habitations, forts et réserves devraient les affaiblir suffisamment pour avoir quelques temps de répit.



Intérieur maison longue Iroquoise

Après la campagne de 1666, Monsieur Colbert de Théron a ordonné que soit renvoyé en France le maximum possible de mousquets et bandoulières, dans les magasins de la marine; parce qu'il a estimé qu' il était du service du Roy d' agir de la sorte; laissant ainsi le régiment réduit au stricte minimum au niveau des armements; Alors que ces armes auraient été des plus utiles entre les mains des soldats en Nouvelle-France.

Suite à cela et dans l' esprit de renforcer la population de la Nouvelle-France, une grande partie des soldats et officiers qui avaient fait par de leur désir de s' établir en ce pays furent démobilisés, et purent commencer la construction de leur demeure.

Concernant, l' appartenance d' un soldat à une compagnie ou une autre; cela se comprend aisément.

En effet, un soldat arrivée avec la compagnie (exemple Naurois) a pu lors de l' avancement dans le temps être transféré dans la compagnie de (exemple Varenne) ou l' inverse, soit pour remplacer un manque de soldats suite aux pertes occasionnées par le froid ou les campagnes. Ou du fait que ce soldat aurait une spécificité qui serait utile à la compagnie.

De plus, après la campagne de 1666, Jean Talon reçut ordre de Monsieur Colbert de Théron de rapatrier une quantité importante de mousquets et de bandoulières. Cela provoqua donc un important bouleversement dans le régiment, les soldats intéressés à s' établir en Nouvelle-France, furent en partie libérés de leur obligation militaire, pour construire leur habitation.

Les autres furent regroupés dans les compagnies en poste.

Bernard Quillivic

Document demandé par Bernard Quillivic

Recherché par Monsieur J.Paul Stril, aux archives de Paris.

Réf: Archives Nationales de Paris; Correspondance et divers rapports de l' intendant Talon; Canada année 1663; folio 25.

Transcrit gracieusement par Monsieur Yvon Blanchard

17 Octobre 1666

Prise de possession des forts Dagmé

L'an mille six cent soixante six, le dix septième jour d Octobre, les Troupes commandées par *Messire Alexandre de Prouville Chevalier Seigneur de Tracy*, Lieutenant general des armées de Sa Majesté dans les jsles, et terre ferme de

L'Amerique Septentrionale tant par mer, que par terre, aydé de *Messire Daniel de Remy Chevalier Seigneur de Courcelle*,

Gouverneur et

Lieutenant general pour le Roy en la nouvelle france, etant rangées en bataille devant le fort d'Anda8agüé, s'est presenté a la tête de l'armée

Jean Baptiste Dubois Escuyer Seigneur de Cocreaumont, et de Sainte. *Maurice*, commandant l'artillerie de la ditte armée par l'ordre de Mon

dit Seigneur de Tracy et député par Messire *Jean Talon* Conseiller du Roy en Ses Conseils d'Etat et privé, Intendant général de la justice

Police, et finances de la Nouvelle france, pour faire les reveües et direction des ____ des Troupes, Lequel a dit et déclaré qu'à la Requête de

Mon dit Seigneur *Talon*, Il prenoit possession dudit fort et de toutes les terres qui sont aux environs tant et si loin qu'elles se peuvent étendre,

aussy bien que des quatre forts qui ont été Conquis sur les yroquois au Nom du Roy et pour marque de ce, a planté une croix devant les portes

des dits forts, et auprés d'jcelles planté un poteau, et affiché les armes de Sa Majesté et fait crier a haute Voix Vive le Roy, dont et de ce que

dessus ledit *Sieur Dubois* a requis acte au Nottaire Soussigné Commandé dans laditte armée pour le Service de Sa Majesté. Fait audit fort

d'Anda8agié, les jour et an susdits, en presence de *Messire Allexandre de Chaumont* Chevalier Seigneur dudit lieu, ayde de Camp des armées de Sa Majesté, d'*Hector Dandigy* Chevalier Seigneur de Grandfontaine capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au dit Regiment, de *François Massé* Escuyer sieur de Wally, *Jean Dugal* Sieur Dufresne Major de Canada, *Jean Loüis* Chevalier D'Uglas Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie audit Regiment, *Dominique Lefeuve* escuyer sieur de Gues enseigne audit Regiment, *René Loüis Chartier* escuyer Sieur de Lotbinière Lieutenant d'une Compagnie bourgeois de Quebeck témoins qui ont signé a la minute avec ledit Nottaire signé *Duquet* avec paraphe/. *Jacques Duchesneau* Conseiller du Roy en ses Conseils, jntendant de la justice Police et finances en Canada et pays de la france Septentrionale, nous certiffions que ledit *Sieur Duquet* qui a signé en dessous est Nottaire royal a Quebeck, et qu'jl en fait les fonctions en temoin de quoy Nous avons signé le present Certificat, a jceluy fait aposer le sceau de nos armes et contresigner par nôtre Secretaire . Fait a Quebeck le Quatorzième Novembre de mille six cent quatre vingt un, signé *Duchesneau* et plus bas par Monseigneur Chevalier avec paraphe et scellé. Collationné sur une expédition signée *Duquet* et legalisée par *Messire Duchesneau* lors jntendant avec moy représentée et laisser en mes mains par Messire le procureur general du Roy au Conseil Souverain de ce paÿs de la Nouvelle france sceant a Quebeck par moy Conseiller secretaire de Sa Majesté et Greffier en chef audit Conseil soussigné, signé *Peuvret* avec paraphe/.

Collationné a quebec ce 12^e novembre 1701.

Vaudreuil

Bigot

Dès le 3 novembre 1666, Jean Talon, dans son courrier au Roy fait état de la position des 3 forts, Richelieu, St Louis et Ste Thérèse, en précisant que le fort St Louis servait d' entrepôt et de soutien au fort Ste Thérèse, le poste le plus avancé qui a 3 compagnies assignées à sa garde et sa défense. Bien que ce fort ne soit pas tout à fait en état.

Depuis son arrivé, Jean Talon a fait fabriquer sur place 152 bateaux capables de porter 15 hommes avec leurs vivres, et le seul fret des munitions de guerre et de bouche qu' il faut faire remonter par les lacs et les rapides à tous les postes avancés. L' achat de ces bateaux est revenu à environ 12000 livres.

Des 4 compagnies de 75 hommes chacune du régiment de Carignan-Salière qui resteront en Nouvelle-France;

2 seront postées à Montréal, soit 150 hommes.

2 au fort St Louis, duquel on détachera 30 hommes pour le fort Ste Anne, le plus avancé vers les Iroquois; et 20 hommes et 1 sergent pour le fort St Jean. Il restera donc au fort St Louis 99 hommes et officiers.

Retour du régiment

Peu de Compagnie rentre en France, ce qui laisse à penser au Roi que seulement l' équivalent d' environ 2 compagnies du régiment de Carignan-Salière rejoignent leur unité. Le reste retournant dans leur régiment d' origine.

Plusieurs compagnies reformé reviendrons en N.F, en 1670, quelques unes sous le nom du régiment, d' autre sous l' appellation de leur régiment d' origine, voir en compagnie Franche de la Marine.

L' histoire de ce Régiment se poursuit avec [Le 47^{ème} régiment D' infanterie](#)

Sources :

Les Broglie leur histoire par le Prince Dominique de Broglie aux éditions du Palais Royal

Archives de Metz; document N° J1283; Document N° 2MI 57/1 (Bobine Microfilm) Localisation ADOG17x3; document N°

Dynastie de Modène; <http://web.genealogie.free.fr>)

<http://www.regard.eu.org/livres.5/Histoire.Eglise.Vaudoise.1/25.html>

Dynastie de la Maison de Savoie

Archives Militaire De Paris

Archives de Vincennes

Chronique de la France

Archives Noblesse de France

Dictionnaires des Généraux

Dictionnaires Noblesse

Les Comtes de Savoie

Prince de Condé
Prince de Conti
Association des amis de Fort Barraux
Les Pyrénées; édition Larousse.
Bibliothèque Nationale de France
Mazarin de Simone Bertière
Henri IV
Richelieu
Louis XIII de Jean Christian Petitfils
Louis XIV

47ème Régiment d' infanterie, Général Suzanne.
Pour mon fils, pour mon Roi. De Philippe Alexandre et Béatrix de L' Aulnoit.
Les Chastellard, de Isabelle Giroux et Jean Louis Coste.

J' étudie attentivement l' ensemble de ces documents et tous ceux qu' il vous fera plaisir de me faire parvenir afin d' essayer de ne pas commettre d' erreurs et de vous donner des renseignements les plus exactes que possible. Car en plus de bien séparer ces deux régiments, il faut aussi ne pas confondre **les troupes de Lorraine** et le **Régiment de Lorraine**, là encore deux unités bien distinctes
Nous verrons également que dans certaines campagnes militaire, il ne faudra pas confondre le ***Piémont Italien***, et le ***Piedmont Franco-espagnol***.

Sources complémentaires :

" Relation de ce qui s'est passé en N-France, des années 1665 et autres années, courrier envoyé par le révérend père François le Mercier au révérend père Jacques Bordier Provincial de la compagnie de Jésus en la province de France" ;
"Courrier de Jean Talon au ministre et au Roy " Ainsi que les courriers reçu par Jean Talon (Rapport de L'Archiviste de La Province de Québec édition 1931)
"Registre des pères Jésuites".
Rôle des navires aux départ de la Rochelle (Viateur Boulet/Bosher)
Archives de la Rochelle

Document demandé par Bernard Quillivic
Recherché par Monsieur J.Paul Stril, aux archives de Paris.

Réf: Archives Nationales de Paris; Correspondance et divers rapports de l' intendant Talon; Canada année 1663; folio 25.

Transcrit gracieusement par Monsieur Yvon Blanchard

Recherche aux Archives du Château de Chatelard effectués par Monsieur Jean-Louis Coste, avec l' aimable autorisation de Monsieur de Miribel, propriétaire des lieux.

[Haut de Page](#)